Département d'évaluation
de la recherche

Unité de recherche
Document d'autoévaluation

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Informations générales

Nom de l'unité pour le contrat en cours :
Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir

Acronyme pour le contrat en cours : **CERTOP**

Domaine scientifique : **SHS**
Sous-domaines scientifiques : **SHS2 « Normes, Institutions et comportements sociaux »**

Directrice pour le contrat en cours : **SURAUD Marie-Gabrielle**

Directrice pour le prochain contrat : **KERGOAT Prisca**

Type de demande :

Renouvellement à l'identique ☒ Fusion, scission, restructuration ☐ Création *ex nihilo*[1] ☐

Établissements et organismes de rattachement :

Liste des établissements et organismes tutelles de l'unité de recherche

Contrat en cours :	Prochain contrat :
- CNRS	**- CNRS**
- Université Toulouse Jean-Jaurès	**- Université Toulouse Jean-Jaurès**
- Université Toulouse 3 Paul Sabatier	**- Université Toulouse 3 Paul Sabatier**

Choix de l'évaluation interdisciplinaire de l'unité de recherche :

Oui ☐ Non ☒

Activités de recherche clinique :

Oui ☐ Non ☒

1

BILAN

1. Présentation de l'unité

1.1 Introduction..... **3**

1.2. Effectifs et moyens..... **3**

1.3. Politique scientifique..... **6**

2. Présentation de l'écosystème recherche de l'unité

2.1. L'écosystème local..... **11**

2.2. L'écosystème national et international..... **12**

3. Produits et activités de la recherche de l'unité

3.1. Bilan scientifique transversal..... **13**

3.2. Bilans scientifiques des Axes..... **15**

3.3. Faits Marquants..... **31**

4. Organisation et vie de l'unité

4.1. Pilotage, animation, organisation de l'unité..... **33**

4.1.1. Pilotage

4.1.2. Animation scientifique

4.1.3 Information et communication

4.2. Parité..... **34**

4.3. Hygiène et sécurité..... **35**

PROJET ET STRATÉGIE À CINQ ANS

1. Analyse SWOT..... 36

2. Structuration, effectifs et orientations scientifiques

2.1. Projet scientifique transversal…….. **39**

2.2. Projets scientifiques des Axes…… **41**

ANNEXES

56

Annexe 1 : Lettre d'engagement

Annexe 2 : Organigramme fonctionnel

Annexe 3 : Équipements, plateformes

Annexe 4 : Produits et activités de la recherche

BILAN

1. Présentation de l'unité

1.1 Introduction

Le Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir, CERTOP, a été fondé en 1994 pour mener des travaux dans les domaines de la sociologie du travail et de la sociologie de l'action publique.

Au cours des dix dernières années, l'intégration de plusieurs groupes de chercheur.e.s a conduit à un élargissement, à la fois, thématique, disciplinaire et institutionnel du laboratoire. Les chercheurs en sociologie, sciences de la communication, économie, gestion, droit, qui ont progressivement rejoint le CERTOP, ont contribué à renforcer la thématisation de la recherche de l'unité, autour des grands défis sociétaux, européens et nationaux, tels que l'alimentation, la santé, l'écologie, l'énergie, le genre, et la formation. Ces thèmes questionnent (i) l'organisation du travail, (ii) l'action étatique et (iii) l'espace public, trois champs qui structurent les recherches du laboratoire.

L'arrivée de ces groupes de chercheur.e.s a également conduit à redéfinir les contours institutionnels de l'unité, amenant le CERTOP à devenir un « laboratoire de site », une situation peu fréquente en SHS à Toulouse. Depuis 2010, l'unité a trois tutelles : le CNRS, l'Université Toulouse Jean Jaurès et l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier. Depuis 2011, le CERTOP est également le Centre régional associé du CEREQ pour le site toulousain.

Depuis 2016, le CERTOP est Laboratoire International Associé (LIA) du CNRS en collaboration avec la Taylor's University en Malaisie, sur la thématique « Alimentation, Culture, Santé », dans une perspective de comparaison euro-asiatique. Dans le cadre de ces collaborations, le laboratoire se distingue par la construction d'une plateforme expérimentale, OVALIE visant l'analyse du comportement alimentaire. Cette plateforme, opérationnelle en juin 2019, est implantée sur le site de l'Université Toulouse Jean Jaurès.

La reconnaissance du CNRS passe également par la validation des demandes de délégation de quatre chercheur.e.s de l'unité développant des recherches sur les risques santé-environnement (Sandrine Barrey), sur la santé, le genre et la mémoire de l'esclavage (Stéphanie Mulot), sur les usages et les pratiques de lecture des publics des bibliothèques (Mariangella Roselli) et sur les rapports entre marché et innovation technique (Cédric Calvignac).

La décision a été prise, en 2014, de structurer l'activité scientifique du laboratoire en quatre axes : INTRA (Intelligence du travail), PUMA (Public et marché), SANTAL (Santé et alimentation), TERNOV (Transition écologique, risques, innovation, tourisme). Cette nouvelle structuration reflète une double volonté : accroître la visibilité des recherches liées à la santé et à l'écologie, qui se sont développées aux côtés des recherches en sociologie du travail et de l'action publique ; dépasser les frontières disciplinaires en regroupant, au sein de chaque axe, des chercheur.e.s de disciplines différentes.

1.2. Effectifs et moyens

En juin 2019, l'effectif total du CERTOP s'élève à 91 personnes, regroupant (i) les membres permanents : les chercheur.e.s, les enseignant.e.s-chercheur.e.s, les ITA, les BIATSS, les PAST et les PRAG, (ii) les doctorant.e.s et (iii) les chercheur.e.s contractuel.le.s.

Tableau 1. Évolution des effectifs du CERTOP

	Juin 2014	Juin 2019	
CR	1	2	
DR	3	1	*Deux départs à la retraite*
MCF	41	40	
PU	9	11	
ITA/BIATSS	9	7	*Départ à la retraite et mutation*
Doctorant.e.s en cours de thèse	54	26	
E-C et DR émérit	5	10	
Total	**122**	**97**	

Nombre total de HDR	23
Nombre de HDR soutenues durant le contrat	4

	2011-2015	2016-2020
Nombre de doctorant.e.s inscrit.e.s durant le contrat	95	84
Nombre de thèses soutenues durant le contrat	36	45

L'évolution des effectifs est doublement marquée :

a) *par l'augmentation du nombre d'HDR soutenues durant ce contrat*

Le CERTOP mène une politique active d'incitation et de soutien à l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches. Ainsi, quatre membres de l'unité ont soutenu des HDR durant ce contrat et tous.tes ont été inscrit.e.s sur les listes d'aptitude aux postes de Professeur.e.s des Universités.

b) *par la diminution du nombre de doctorant.e.s inscrit.e.s entre juin 2014 et juin 2019*

La diminution du nombre de doctorant.e.s en cours de thèse en juin 2019 par rapport à juin 2014 (respectivement, 26 et 54) doit être corrélée à deux autres données qui relativisent ce résultat.

Le nombre total de doctorant.e.s inscrit.e.s au cours des contrats 2011-2015 et 2016-2020, respectivement de 95 et 84, ne représente qu'une diminution de 10%. Cette différence s'explique, en partie, par une politique de diminution de la durée de thèse que formalise le décret de 2016 relatif aux doctorant.es contractuel.e.s des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche. De façon plus générale, force est de constater que l'évolution des conditions d'encadrement des thèses conduit à une diminution du nombre de doctorant.e.s. L'exigence d'une durée de thèse plus courte nécessite un investissement personnel de plus en plus soutenu de la part des directeur.trices de thèse, ce qui n'est pas sans créer de difficultés dans un contexte d'alourdissement significatif des tâches d'enseignant.e-chercheur.e.

La question du financement des thèses affecte également l'engagement d'étudiant.e.s dans un parcours de thèse, et, de plus, l'Université Toulouse 3, pour ce qui concerne l'unité, refuse l'inscription en thèse sans financement. Plus généralement, force est aussi de constater que le nombre d'étudiant.e.s intéressé.e.s par la recherche a baissé.

L'unité prend la pleine mesure de ces évolutions et s'engage à mener une réflexion pour contrecarrer cette tendance, à la fois pour augmenter le nombre d'inscriptions en doctorat et améliorer les conditions de réalisation des thèses.

Effectifs par établissement de rattachement

Si les membres du laboratoire relèvent majoritairement des trois tutelles et du partenariat avec le CEREQ, des membres du laboratoire sont affecté.e.s à d'autres établissements d'enseignement et de recherche de la région Occitanie. Le tableau ci-dessous donne la répartition des rattachements institutionnels des membres du laboratoire.

Tableau 2. Répartition des effectifs permanents du CERTOP par établissement de rattachement

	CNRS	UT2J	UT3	UT1	INPT	ESPE	CUFR	CEREQ
CR	2							
DR	1							
MCF		28	7		2	1	2	
PU		5	3	1	1		1	
ITA/BIATSS	4	2						1
Total	**7**	**35**	**10**	**1**	**3**	**1**	**3**	**1**

Le laboratoire regroupe des chercheur.e.s de plusieurs disciplines, mais les sociologues restent largement majoritaires.

Tableau 3. Répartition des effectifs permanents du CERTOP par appartenance disciplinaire

Sociologie	48
Sciences de la Communication	8
Economie/Gestion	4
Droit	1

Effectifs du personnel support à la recherche, ITA/BIATSS

La vitalité des recherches menées au CERTOP ne serait pas ce qu'elle est sans l'investissement important des personnels ITA et BIATSS, engagés dans les différentes activités scientifiques de l'unité. Le CERTOP bénéficie d'un soutien à la recherche significatif en termes de personnels ITA et BIATSS (7 personnes au total). En juin 2019, quatre personnels ITA-CNRS sont en poste au laboratoire. L'Université Toulouse Jean Jaurès affecte deux postes BIATSS au CERTOP. Le CEREQ affecte un personnel (IR). Si aucun personnel BIATSS de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier n'est en poste au laboratoire, en revanche cette Université contribue au soutien de nos recherches. Elle met à disposition le personnel du Service Recherche de l'IUT « A », qui a la charge de la gestion du budget attribué à l'unité par l'UT3 et la gestion de contrats de recherche (traitement des demandes d'achat et de missions, notamment).

L'obtention d'un nouveau personnel, par l'attribution d'un poste d'ITA au concours externe en décembre 2018, témoigne du soutien du CNRS aux orientations scientifiques du laboratoire.

Le tableau ci-dessous synthétise la participation des différentes tutelles en matière de personnels ITA et BIATSS

Tableau 4. Participation des tutelles au pourvoi en personnels ITA et BIATSS

Noms	Etablissement	Corps	BAP	
Abraham Christelle	CNRS	AI	J	
Courant Joël	CNRS	IE	E	
Escarboutel Michel	CNRS	IR	D	*Départ à la retraite, décembre 2018*
Lemistre Philippe	CEREQ	IR	D	
Payet Gaëlle	CNRS	AI	E	*Recrutée concours externe, décembre 2018*
Perreaux Michelle	UT2	T	J	
Razous Anne	CNRS	AI	F	
Vincendeau Richard	CNRS	AI	J	*Muté dans une autre unité, septembre 2018*
Waladi Nazha	UT2	IE	F	
Service commun de la recherche IUT/UT3				
Gardes Dominique	UT3	T	J	
Marchand Viviane	UT3	AI	J	

Les personnels ITA et BIATSS contribuent à la gestion des contrats de recherche, au développement des collaborations avec les universités au niveau national ou international, à la mise à niveau de nos capacités techniques, au montage de la plateforme OVALIE, à la tenue de séminaires et de colloques, aux échanges avec l'environnement socio-économique et à la gestion de l'information. Hormis Philippe Lemistre (IR) qui mène sa recherche dans l'axe PUMA, les personnels ITA/BIATSS sont affectés à l'ensemble de l'unité. Leurs missions s'organisent en trois pôles : (a) le pôle Gestion Administrative et Financière, (b) le pôle OVALIE et Informatique, (c) le pôle Gestion de l'Information et Communication. Plus précisément :

- ABRAHAM Christelle (AI-CNRS) est responsable administrative et financière. Elle assure le pilotage administratif et financier de l'unité (administration, gestion financière, gestion des contrats de recherche, gestion des ressources humaines, traitement de l'information et systèmes d'informations.
- COURANT Joël (IE-CNRS) administre l'infrastructure de l'unité et le parc informatique. Il gère le système d'information du laboratoire habilité Centre de Traitement Automatisé de l'Information (CTAI). Joël Courant est très fortement impliqué dans la conception et la mise en œuvre de la plateforme

expérimentale OVALIE depuis 2011. Il participe au projet de plateforme miroir implantée à Kuala Lumpur (Malaisie).

- ESCARBOUTEL Michel (IR-CNRS) (*Départ à la retraite en décembre 2018*) appuyait les chercheurs en matière d'analyse de contenu et de traitement statistique des corpus de textes et d'entretiens. Il a été le correspondant Formation de l'unité jusqu'à son départ en retraite en 2018.
- LEMISTRE Philippe (IR-CEREQ) co-dirige le centre de recherche associé du CEREQ, pilote les enquêtes en matière de formation et d'emploi et conduit des recherches dans ce domaine. Il est également directeur-adjoint du laboratoire.
- PAYET Gaëlle (AI-CNRS) seconde Joël Courant pour l'administration du parc informatique et le développement d'OVALIE.
- PERREAUX Michèle (BIATSS-UT2J) est chargée de l'information Scientifique et Technique du laboratoire (veille scientifique, newsletter, gestion des publications, HAL OA, CV site web maintenance).
- RAZOUS Anne (AI-CNRS) est chargée de communication et, dans ce cadre, met en œuvre et développe les politiques de communication interne et externe. Elle assume la communication de ComUniTIC, projet inscrit dans le cadre du LabEx SMS. Elle est, depuis janvier 2019, correspondante Formation.
- VINCENDEAU Richard (AI-CNRS) (*Mutation dans une autre unité*) était, jusqu'en septembre 2018, gestionnaire financier de l'unité.
- WALADI Nazha (BIATTS-UT2J) est chargée de la gestion documentaire et de la gestion de l'information au sein de l'unité. Dans ce cadre, elle met en place une plateforme collaborative qui facilitera l'accès aux informations et les échanges entre les membres de l'unité.

Les locaux

L'essentiel des locaux du laboratoire est situé dans la Maison de la Recherche de l'Université Toulouse Jean Jaurès, qui met à disposition 35 bureaux, soit environ 600 m². Regroupant plus de 24 laboratoires, dont 6 UMR, la Maison de la Recherche de l'Université de Toulouse Jean Jaurès représente un lieu d'échanges particulièrement enrichissant, propice au développement de l'activité scientifique et favorisant–les collaborations interdisciplinaires. Une partie des locaux du laboratoire est située à l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier/IUT « A », qui met à disposition six postes de travail et une salle de réunion (soit 80 m²), à l'ESPE de Toulouse, dans les locaux de l'IPST ainsi qu'au Centre Universitaire Jean-François Champollion (Albi) au sein duquel trois bureaux sont à disposition des chercheur.e.s du CERTOP. Cette dispersion ne pose pas de problème dans la mesure où les chercheur.e.s des établissements autres que l'Université Toulouse Jean Jaurès participent, sans effet de localisation géographique, aux différents axes et à la vie du laboratoire.

Les ressources financières

Une partie des ressources du CERTOP vient des tutelles et une autre parte de l'activité contractuelle, assurant le financement de l'activité scientifique des permanent.e.s mais également des doctorant.e.s.

Comme le tableau ci-dessous l'illustre, l'essentiel des ressources de l'unité provient des contrats de recherche. En moyenne, les budgets récurrents provenant des tutelles représentent 9,6% des dépenses annuelles. Dans ce contexte, le CERTOP maintient une politique contractuelle qui devra, à terme, permettre de recruter des Ingénieurs d'Etudes, sur des durées d'une à deux années, pour seconder notre gestionnaire pour le suivi et la gestion des contrats importants (type ANR).

Tableau 5. Répartition des ressources par établissement pour l'année 2018

Ressources	CNRS	UT2	UT3	Ress. Propres	% Tutelles	% Res. Prop.
2018	20 000,00	41 373,00	20 317,00	756 973,00	9,2%	90,8%

D'une année à l'autre, les ressources sont à peu près constantes. La répartition par tutelle des ressources de 2018 illustre celle des autres années. Outre le budget affecté au fonctionnement récurrent du laboratoire et aux achats (informatiques, ouvrages…), une partie des ressources est fléchée : soutien à la participation aux colloques internationaux par la prise en charge des frais d'inscription, soutien à la traduction en langue étrangère, participation au financement des manifestations et colloques organisés par les membres du laboratoire. Chacun des axes dispose d'une enveloppe budgétaire dont le montant, égal pour tous les axes, est fixé chaque année par le Conseil de Laboratoire. La ventilation interne est ensuite collégialement décidée par les membres de l'axe. Ces budgets sont essentiellement dédiés aux missions.

Tableau 6. Répartition des dépenses par poste (ressources affectées par les tutelles)

Dépenses	**Fonctionnement**	**Missions**	**Rémunérations Gratifications**	**Informatique**	**Réceptions**
2018	17%	29%	27%	19%	8%

De même que pour la répartition des ressources, la répartition des dépenses par poste en 2018 reproduit celle des années précédentes.

1.3. Politique scientifique (objectifs, stratégies, profil d'activité)

La production de connaissances dans les champs de compétence du laboratoire est l'objectif central de l'unité, mais cet engagement n'est pas envisagé de façon restrictive et ne se limite pas à l'activité de publication dans des revues académiques.

Plusieurs aspects marquent la politique de recherche du laboratoire, et plusieurs activités accompagnent cette politique : *(i)* l'ouverture à l'international, *(ii)* les défis épistémologiques liés à la recherche en inter-sciences, *(iii)* l'implication dans la formation et *(iv)* le développement des relations avec l'environnement socio-économique. Si ces dimensions représentent les marqueurs de l'activité et de la politique scientifique du CERTOP, elles se déclinent de façon spécifique et se trouvent à des niveaux d'accomplissement et de maturité variables. Certaines de ces dimensions témoignent d'un engagement de longue date (telle que l'ouverture à l'international) et se sont renforcées durant ce quinquennal ; d'autres sont plus récentes (tels que les défis épistémologiques liés à l'inter-sciences, par exemple).

Le CERTOP a su conserver une identité et une visibilité fortes dans le champ de la sociologie du travail et celui de l'action publique, tout en confirmant son ouverture vers des recherches thématisées relevant du champ de l'alimentation, de la santé et de l'environnement. Dans chacun des axes, les recherches allient réflexions théoriques et épistémologiques, méthodes quantitatives et qualitatives, travaux empiriques et démarche comparative : l'axe INTRA (Intelligence du travail), dirigé par Prisca Kergoat, vise à saisir les différentes dimensions de « l'intelligence du travail » entendue ici comme une activité sociale structurée dont le sens implique une relation à construire entre le sujet et le système ; l'axe PUMA (Public et Marché), dirigé par Roland Canu et Paolo Crivellari, centre ses recherches sur une redéfinition du politique et examine les processus d'institutionnalisation et de résistance d'une production politique « dans et hors du politique » ; l'axe SANTAL (Santé et Alimentation), dirigé par Anne Mayère et Jean-Pierre Poulain, a pour double enjeu d'appréhender les questions liées à la socialisation et aux risques alimentaires ainsi qu'aux recompositions du travail médical et soignant dans le cadre d'un accroissement du recours à la technique, notamment numérique ; l'axe TERNOV (Transition Ecologique, Risques, Innovation, Tourisme), dirigé par Marie-Christine Zélem et Julien Milanesi, interroge les contours et la portée de la transition écologique, considérée comme un processus de transformation des sociétés contemporaines par l'écologisation des activités industrielles ou de service, visant une transformation du modèle de développement économique.

Enjeux et portée de la structuration en axes : visibilité thématique et transversalité

Au regard des caractéristiques de la politique scientifique du CERTOP, la structuration en quatre axes de recherche, actée au début du quinquennal précédent, a porté ses fruits. Le regroupement en axes thématisés donne une meilleure visibilité aux thèmes de recherche développés dans le laboratoire. Il a ainsi été un vecteur pour : *(i)* accroître les collaborations internationales ou avec d'autres laboratoires du site toulousain, *(ii)* faciliter les relations avec l'environnement socio-économique, *(iii)* permettre, au sein du laboratoire, d'identifier plus nettement les différentes approches épistémologiques, pour les confronter et les questionner. Il a également constitué des espaces d'échanges privilégiés et de travail pour les doctorant.e.s inscrit.e.s dans l'un ou l'autre de ces axes. Pour toutes ces raisons, il a été décidé de reconduire cette structuration pour le prochain contrat afin d'approfondir les pistes qui se sont progressivement dessinées ces cinq dernières années au sein des axes et de façon transversale. En effet, si chaque membre est formellement rattaché.e à un axe et intégré.e à ses travaux collectifs, les échanges et les collaborations entre axes sont multiples et prennent différentes formes. Les séminaires autour d'un thème spécifique ou les projets financés permettent le partage des expertises et des méthodologies.

On peut également noter que la structuration en quatre axes a eu, au cours de ce contrat, un effet positif sur le pilotage de l'unité, conférant un rôle important aux directeurs/trices d'axe pour la répartition des ressources financières affectées à chacun des axes et pour la coordination scientifique de l'unité.

Plusieurs objets, thèmes ou champs de recherche traversent les axes et favorisent les échanges et les collaborations inter-axe.

Les questions qui lient **Formation et Qualification** réunissent des chercheurs des axes INTRA et PUMA. Les évolutions dans le champ éducatif sont nombreuses, notamment *via* l'expansion scolaire, la professionnalisation des formations et la mise en œuvre de la formation tout au long de la vie. Elles transforment, notamment, la relation entre formation et emploi et traduisent de nouvelles politiques publiques ou d'entreprises. Les recherches menées au CERTOP portent plus spécifiquement sur le rôle des politiques publiques menées dans le supérieur et l'apprentissage. Deux membres du CERTOP animent, dans ce domaine, deux groupes de recherche nationaux du CEREQ. Un réseau national « évaluation formation emploi », financé par le CEREQ et la MSH-T, a également été créé par quatre laboratoires Toulousains.

Les travaux autour du **Tourisme** réunissent des chercheurs de TERNOV et de SANTAL. L'évolution du monde agricole confère, en effet, un potentiel touristique aux exploitations. L'alimentation et ses conditions de production acquièrent une dimension patrimoniale, exploitée pour proposer des formes et des pratiques touristiques originales.

Les questions liées à **l'Égalité Femme-Homme** sont transversales. Bien que ces questions, abordées sous l'angle des nouvelles configurations de l'ordre de genre au travail, soient essentiellement travaillées au sein de l'axe INTRA, d'autres recherches développées au sein de l'unité apportent leur contribution à ce domaine de recherche. Des travaux interrogent la production des inégalités de genre dans les organisations de recherche et dans les contextes

de formation (PUMA), d'autres analysent la construction sociale des identités sexuelles ou encore les questions relatives à la contraception (SANTAL).

Les questions de **Territoire**, **de Territorialisation et de Territorialité** mettent en regard différents travaux menés au sein des quatre axes. Au-delà de la variété des terrains, le territoire constitue à la fois le support de la gouvernance des politiques publiques (environnement, risques, santé, tourisme, enseignement) et le lieu d'ancrage des mobilisations et des controverses (frontières, innovations, inégalités).

Au-delà de la transversalité de certains thèmes de recherche, des questionnements partagés traversent l'unité.

La notion de **Transition** fait débat au sein des axes SANTAL et TERNOV qui confrontent leurs approches de la transition écologique, de la transition nutritionnelle et de la transition numérique à l'œuvre dans les milieux hospitaliers. L'enjeu est de repérer la façon dont les exigences universelles – sécurité, écologie et santé – sont susceptibles de représenter un levier de transformation du modèle de développement industriel et/ou de la gestion des activités concernées.

Les questions liées aux **Risques** sont abordées dans les quatre axes. Risques technologiques, risques écologiques, alimentaires, au travail, domestiques sont abordés, pour partie, sous l'angle des problèmes d'entente sociale soulevés par des activités industrielles ou agricoles (concernant notamment des produits chimiques). Les risques sont également traités sous l'angle des conditions de sécurisation des activités ou des produits (risques industriels, risques domestiques, RPS, par exemple).

(i) L'appui à l'internationalisation des recherches

Le CERTOP a une longue tradition de recherche à l'international, notamment avec l'Asie (Vietnam, Malaisie), l'Europe (Allemagne, Suède, Espagne, Italie, Roumanie) et le Canada. De nouvelles coopérations se sont développées (Chine, Argentine, Chili, Brésil), d'autres se sont plus fortement institutionnalisées (Malaisie). La politique internationale de l'unité, qui reste une de ses priorités, est multiple.

D'une part, le renforcement des coopérations avec la Malaisie, centrées sur les comportements alimentaires et leurs spécificités culturelles, a conduit à la création d'un Laboratoire International Associé (LIA) du CNRS en collaboration avec la Taylor's University en 2016. Ce projet comporte deux volets : (a) la construction de deux plateformes expérimentales visant à analyser les effets des contextes socio-techniques sur les pratiques alimentaires dans une perspective comparative, l'une à Toulouse (opérationnelle en juin 2019), l'autre à Kuala Lumpur, Malaisie (en cours de réalisation) ; (b) l'analyse des conséquences des mutations alimentaires sur la santé (obésité et maladie non transmissibles).

D'autre part, des contrats de recherche renforcent les collaborations internationales et représentent un vecteur d'ouverture et de mise en visibilité des recherches de l'unité. Pour exemple : le Projet CATT, ANR 2015-2019 (« Capitalisation du Temps de Travail en France et en Allemagne : négociation collective et usages individuels ») traite des nouvelles formes d'organisations individuelles et collectives du travail, engendrées par la capitalisation du temps en France et en Allemagne ; le Contrat INCASI (« International Network of Comparative Analysis of Social Inequalities », financement européen 2016-2019) qui analyse les rapports entre la précarisation/flexibilisation du marché du travail et l'autonomisation économique par l'emploi.

La dimension internationale passe par le soutien de l'unité à l'organisation de colloques internationaux à forte visibilité, tels que le colloque international et interdisciplinaire labellisé ESOF 2018, « Contaminations, environnement, santé et société : de l'évaluation des risques à l'action publique » et le Congrès international « Sustainable Urban Agricultures : Vector for the Ecological Transition » (Toulouse, 2018). Une collaboration avec la Beijing Normal University, School of Sociology, a conduit à l'organisation de deux Workshop Franco-Chinois à Toulouse « Social Changes. New Trends, New Governance », à l'accueil de collègues chinois au CERTOP et à des échanges en matière d'enseignement.

La stratégie internationale du CERTOP passe également par une incitation à la publication en langue étrangère, en finançant la traduction d'articles scientifiques.

Enfin, l'engagement dans des Masters internationaux tels que le master SOAP « Sociologie des Organisations et de l'Action Publique » avec l'université d'Hanoï (Vietnam) ; le Master « Oficial en Direccion y Planification del Tourismo » avec l'Université de Saragosse (Espagne) participe aux échanges d'étudiant.e.s et de doctorant.e.s ; et le Master GEPS « Genre, Egalité et Politiques Sociales » conduit en lien avec le Master européen EGALES « Etudes de Genre pour des Actions Liées à l'Egalité dans la Société ».

(ii) Soutien au développement des recherches « inter-sciences »

Produire des connaissances relatives aux défis sociétaux a conduit une partie des chercheur.e.s de l'unité à développer ou à renforcer les collaborations avec des chercheur.e.s en sciences de la matière (physique, chimie), de l'environnement (géochimie, toxicologie écotoxicologie), du vivant (biologistes, médecins, épidémiologistes) et en informatique. Dans le cadre de projets financés (contrats de recherche, co-directions de thèses), les chercheur.e.s du CERTOP entretiennent des relations suivies avec plus d'une trentaine de laboratoires relevant de familles scientifiques non SHS. Ces collaborations questionnent les approches épistémologiques et méthodologiques propres à nos disciplines et interrogent plus spécifiquement la posture émergente qui marque nos productions scientifiques. L'incitation à identifier des tendances à partir des résultats de recherche, prégnante dans le cadre des projets « inter-sciences », bouscule en effet, nos cadres d'analyse.

Pour initier la réflexion sur ces aspects, un séminaire a été mis en place au sein du CERTOP et a fonctionné durant une année. Ce séminaire a réuni une quinzaine de chercheur.e.s et de doctorant.e.s ayant une expérience dans des démarches « inter-sciences ». À la suite du séminaire du CERTOP, un groupe de réflexion s'est mis en place en 2018 au niveau du LabEx SMS, réunissant des chercheur.e.s de différents laboratoires (issus du périmètre du LabEx) travaillant sur les questions environnementales. L'objet de ce séminaire est de partager les expériences des

chercheur.e.s qui ont généralement tendance à construire une démarche au cas par cas, au gré des projets de recherche et en fonction des situations, afin de faire émerger des orientations méthodologiques communes.

(iii) La Formation doctorale et l'engagement dans les Masters

L'encadrement de doctorant.e.s est une des activités importantes des membres du CERTOP.

Le CERTOP est rattaché à deux Écoles doctorales : TESC (Temps, Espaces, Sociétés Cultures), ED 327, et Allph@ (Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication), ED 328. Lors de ce contrat, 45 thèses ont été soutenues, ce qui correspond à une progression par rapport au précédent contrat (36 thèses soutenues). Cette évolution résulte d'une politique plus active de suivi des doctorant.e.s et de leurs conditions de travail (répondant aux recommandations faites dans le cadre de l'évaluation précédente de l'unité) ainsi que d'une augmentation du nombre de HDR.

Chaque année, au cours du premier trimestre universitaire, une réunion regroupant l'ensemble des doctorant.e.s de l'unité est organisée. Cette journée permet aux doctorant.e.s d'aborder des questions d'ordre méthodologique, d'échanger avec les chercheur.e.s à propos des conditions d'encadrement, de mieux saisir les voies d'accès aux ressources du laboratoire ou à celles des universités (aides à la mobilité internationale, par exemple). Parallèlement, une Commission des thèses a été mise en place (composée de huit chercheur.e.s) ayant notamment pour mission d'assurer le suivi du bon déroulement des thèses, de dialoguer de façon régulière avec les doctorant.e.s en difficulté. Elle assure également la sélection des candidat.e.s aux concours pour l'obtention des CDU des Écoles Doctorales, ainsi que leur préparation à l'oral du concours. Les doctorant.e.s sont également intégré.e.s à la politique financière de l'unité. Ils peuvent prétendre au financement de leurs missions (terrain ou colloque) par le biais du budget attribué à chacun des quatre axes du laboratoire, et, également, au financement des inscriptions aux colloques (budget central). Tous.tes les doctorant.e.s ont désormais un poste de travail. À cette fin, deux salles ont été dédiées aux doctorant.e.s et équipées en matériel informatique. Certains doctorant.e.s sont accueilli.e.s dans les bureaux des membres du laboratoire. Ces mesures permettent d'avoir un regard plus précis sur le parcours de l'ensemble des doctorant.e.s et assurent, en tendance, une égalité de traitement entre les doctorant.e.s des deux Écoles doctorales, en réponse à la dernière évaluation. Les doctorant.e.s participent à la vie de l'unité, notamment en ayant des représentant.e.s élu.e.s au Conseil de Laboratoire et en participant aux différents séminaires du laboratoire.

Le financement des doctorant.e.s

Sur la période de ce contrat, 62% des doctorant.e.s bénéficient d'un financement.

Sur le total des étudiant.e.s financé.e.s, 38% bénéficient de contrats doctoraux et 10% de contrat CIFRE.

La production des doctorant.e.s

Les doctorant.e.s ont produit 80 articles dans des revues à comité de lecture, 49 chapitres d'ouvrages, 25 publications dans des actes de colloques et 148 communications sans actes. Cette production reflète la politique d'accompagnement et d'encadrement de l'unité

Le devenir des doctorant.e.s.

90% des 44 doctorant.e.s ayant soutenu durant ce contrat ont un emploi : 56% ont un emploi permanent (CDI ou fonctionnaire).

Un nouveau statut pour les jeunes docteur.e.s

Enfin, un nouveau statut, « Jeune Docteur.e », inscrit dans le règlement intérieur du CERTOP, a été créé. Ce statut est obtenu sur demande du/de la doctorant.e après soutenance de la thèse et pour deux ans ; il est renouvelable une fois. Ce statut permet à un.e jeune docteur.e de continuer à bénéficier des ressources du laboratoire (poste de travail, financement des missions…). Ce statut représente pour les doctorant.e.s ayant soutenu, une position institutionnelle appréciée facilitant la recherche d'emploi et permettant de valoriser le travail de thèse en publiant et communiquant

L'engagement des membres de l'unité dans les Masters2

Au total, onze parcours de Master2 sont directement liés aux thèmes de recherche du CERTOP dont deux à l'étranger, un à distance et un faisant partie d'un programme ERASMUS MUNDUS.

Quatorze membres de l'unité sont en situation de responsabilité (directeur.trice ou co-directeur.trice) dans ces Masters.

Master Genre, Egalité et Politiques Sociales (GEPS)
Conduit en lien avec **le Master européen Master Etudes de Genre pour des Actions Liées à l'Egalité dans la Société (EGALES)**. ***Co-dirigé par des membres de l'unité, Nathalie Lapeyre (CERTOP) et Julie Jarty (CERTOP)***

Le Master GEPS constitue l'aboutissement d'un parcours universitaire professionnalisant pour des étudiant.e.s désirant travailler dans le champ de la lutte contre les inégalités Femme-Homme. Il fait partie intégrante d'un Master européen (*Lifelong Learning Programme*, ERASMUS *Curriculum Development projects*), permettant une mobilité dans 7 pays européens, ainsi qu'à Montréal (UQAM).
https://www.univ-tlse2.fr/master-etudes-sur-le-genre-parcours-genre-egalite-et-politiques-sociales-geps--386452.kjsp

Master Sciences Sociales - sociologie des organisations et de l'action publique, (Mention SOAP)
Co-dirigé par des membres de l'unité, Michel Catlla (CERTOP) et Nicolas Golovtchenko (CERTOP)

Le Master SOAP vise à former des professionnel.le.s capables d'accompagner des changements et d'améliorer la performance des entreprises et des administrations publiques ou parapubliques (associations, ONG, chambres consulaires, etc.). Le master SOAP a pour originalité d'être dispensé simultanément à Toulouse et à Hanoi (Vietnam) depuis 2008, ce qui a permis de développer des coopérations scientifiques internationales entre les membres du CERTOP et des collègues d'universités vietnamiennes.

https://www.univ-tlse2.fr/master-sciences-sociales-parcours-sociologie-des-organisations-et-de-l-action-publique-soap--386459.kjsp

Master Politique Environnementale et Pratiques Sociales (PEPS)
Dirigé par des membres de l'unité, Didier Busca (CERTOP) et Geoffrey Carrère (CERTOP)

Ce Master répond aux demandes de formation et de compétences sociologiques liées au développement croissant, dans le domaine de la recherche ou de l'intervention sociologique, des problématiques environnementales. L'offre de formation se structure autour de trois thématiques principales étroitement imbriquées : « Energie et modes de vie », « Eau, agriculture et territoire », « Santé et environnement ».
http://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/decouvrir-nos-formations/master-politiqueenvironnementale-et-pratiques-sociales-peps--876.kjsp

Master Recherche et Etudes Sociologique (RES)
Co-dirigé par un membre de l'unité, Roland Canu (CERTOP) depuis 2017 (précédemment Stéphanie Mulot (CERTOP))

Le Master Recherche et Etudes Sociologiques (RES) privilégie une orientation scientifique généraliste dans le souci de former des professionnel.le.s et chercheur.es capables de s'adapter à différents champs d'investigation et problématiques sociales. Il propose un enseignement théorique pluriel, une formation à des méthodologies variées (qualitatives et quantitatives) et une ouverture à l'ensemble des champs de recherches sociologiques dont sont spécialistes le LISST et le CERTOP. Il vise ainsi à former les étudiant.e.s pour favoriser leur engagement dans un projet de thèse et/ou leur insertion dans les métiers de la recherche et de l'étude sociologiques.
https://www.univ-tlse2.fr/master-sociologie-parcours-recherche-et-etudes-sociologiques-res--386448.kjsp

Master 2, parcours Communication et Culture Numérique
Responsabilité exercée par un membre de l'unité, Sylvie Bourdin (CERTOP)

Ce parcours est l'un des quatre du Master Information Communication co-habilité par Toulouse 1 et Toulouse 3. Il est basé à Toulouse 3.
Le parcours Communication et Culture Numérique aborde la transformation numérique en tant que fait global (social, économique, politique, juridique). Il forme les étudiants à penser stratégiquement le numérique, et à accompagner la transformation numérique dans le champ professionnel. Il permet aux étudiants qui s'orientent vers la recherche de poursuivre en thèse sur les recompositions liées à la transformation numérique.
Il fait partie du Réseau de Masters du LabEx SMS.
http://www.univ-tlse3.fr/masters-+/master-information-communication-parcours-communication-et-culture-numerique-709170.kjsp?RH=1455717766287

Au sein de l'ISTHIA, Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation, Université de Toulouse Jean-Jaurès, nous comptons deux masters subdivisés en sept parcours implantés à Toulouse, Foix et Kuala Lumpur.

Master mention SCIENCES SOCIALES comprenant 3 parcours :

1. **Management et ingénierie de la restauration collective (MIRC)**
   http://www.isthia.fr/masteralimentation-parcours-mirc-481.html.
2. **Sciences sociales appliquées à l'alimentation (SSAA)**
   Responsabilité exercée par des membres de l'unité, Laurence Tibère (CERTOP) et Anne Dupuy (CERTOP)
   http://www.isthia.fr/masteralimentation-parcours-ssaa-483.html
3. **Food Study and Gastronomy**
   Responsabilité assurée par un membre de l'unité, Paul Pichon (CERTOP)
   http://www.isthia.fr/master-sciences-sociales-fsg-506.html, situé à Kuala-Lumpur à Taylor's University

Master mention TOURISME, comprenant 4 parcours :

1. **Tourisme et développement**
   Responsabilité exercée par une membre de l'unité, Jacinthe Bessière (CERTOP)
   http://www.isthia.fr/master-tourisme-td-476.html
2. **TIC appliquées au Développement des Territoires Touristiques**
   Co-responsabilité assurée par un membre de l'unité, Vincent Vlès (CERTOP)
   http://www.isthia.fr/master-tourisme-tic-618.html
3. **Management des industries du tourisme (MIT)**
   Responsabilité assurée par un membre de l'unité, Driss Boumeggouti (CERTOP)
   http://www.isthia.fr/master-tourisme-mit-478.html
4. **Management en hôtellerie-restauration (MHR)**
   http://www.isthia.fr/master-tourisme-mhr-479.html).

Ce même master **International Hospitality Management, *dirigé par un membre de l'unité, J.-P. Poulain (CERTOP),*** est également situé à Kuala Lumpur (Malaisie) à la Taylor's University. Ce master est enseigné en anglais et vise à former des cadres en matière de management dans l'hôtellerie et la restauration, à destination des établissements implantés en Asie.

(iv) Interactions avec l'environnement économique et social : diffusion des savoirs et aide à la décision

Plus d'une centaine d'interactions avec l'environnement non académique ont été réalisées. Les interactions du CERTOP avec l'environnement non académique sont multiples : *(i)* participation à des manifestations « grand public » ; *(ii)* obtention de contrats de recherche avec des organismes publics et privés ; *(iii)* participation à des conseils scientifiques de fondations (FNH « Fondation pour la Nature et l'Homme », FonCSI « Fondation pour la Culture de la sécurité Industrielle », par exemple) ; *(iv)* appartenance à des commissions d'agences publiques d'expertise (ANSES, ADEME, par exemple) ; *(v)* nomination en tant qu'experts dans les grands débats nationaux (exemple du DNTE) ; *(vi)* obtention de co-financements CDU par des organismes socio-économiques (tels que Danone, ERDF-GRDF, la Fédération Nationale des Bailleurs Sociaux et INDDIGO, Plastic Ominium ou le Parc Naturel des Pyrénées Catalanes), ce qui illustre la volonté de pérenniser les partenariats avec ces structures.

Les partenaires sont des acteurs publics : collectivités locales, agences spécialisées telles que l'ADEME, structures d'expertises telle que l'ANSES, mais aussi des organisations civiques : associations engagées sur les questions environnementales ou le genre par exemple, ou des entreprises : grands groupes de l'alimentation, Danone notamment. Les modalités d'interactions sont variées : enquêtes, observations, co-constructions de projets, expertises, opérations tournées vers le transfert. De façon plus générale, l'enjeu est à la fois d'éclairer l'action publique ou l'action civique et de mettre en débat de grands enjeux sociétaux, mais aussi de contribuer à l'élaboration des réglementations (Loi sur la Transition Ecologique pour la Croissance Verte en 2015 notamment).

Plus de soixante-dix « produits grand public » relèvent d'interventions dans la presse et dans des émissions de radio ou de télévision : France Culture en 2014 sur le développement des territoires ; ARTE en 2018 sur la guerre commerciale, mobilisation générale ; France Inter en 2016 sur « l'alimentation » ou sur le barrage de Sivens. Plus de cent quarante produits de vulgarisation marquent l'engagement dans des enjeux de société telles que la participation : à l'aide à la décision lors des « Journées des villes étudiantes », AFUV (de 2015 à 2017) ; aux « Séminaires populaires » du Conseil Général de Haute-Garonne (2018) ; à la table ronde « Les femmes en sciences », CNRS-UNESCO (2016) ; à la réalisation d'un film documentaire « Benvenuti » (Prix de la diffusion France 3, 2017). Le CERTOP bénéficie également des supports grand public du CEREQ (série des BREF en 4 pages, notamment).

Le nombre d'opérations, dans lesquelles sont engagé.e.s la plupart des membres de l'unité, témoigne de l'intérêt et de l'importance accordés par les chercheur.e.s du CERTOP à la diffusion des savoirs en dehors des murs de l'Université et au rôle et à la place de la science « en » société. Ils témoignent également d'une bonne notoriété des membres de l'unité qui sont sollicité-e-s pour ces interventions.

L'engagement du CERTOP dans des collaborations avec le monde socio-économique passe également par l'accueil permanent d'une association loi 1901, ARTEMISIA, travaillant sur les questions liées à l'égalité Femme-Homme. L'hébergement de cette association dans nos locaux (convention entre l'Université Toulouse Jean Jaurès, le CERTOP et ARTEMISIA) vise à établir des collaborations étroites et durables sur la base de projets de recherche-action sur les inégalités Femme-Homme (interventions dans des crèches, des écoles…). L'association participe à la vie de l'unité. En particulier, elle a co-organisé avec les chercheur.e.s l'atelier « Egalité », mis en place en 2019 en vue de mieux sensibiliser les membres du CERTOP à ces questions et, le cas échéant, identifier des situations considérées, de ce point de vue, comme « aggravantes ».

2. Présentation de l'écosystème recherche de l'unité

Le CERTOP a une politique active d'intégration dans le site toulousain et dans les réseaux nationaux ou internationaux.

2.1. L'écosystème local

L'Université Fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées

Le CERTOP est placé sous la tutelle de l'Université Toulouse Jean Jaurès et de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier et, à ce titre, s'intègre dans l'Université Fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées (UFTMIP). L'UFTMIP est un regroupement de 31 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la Région Occitanie, dont l'Université Jean Jaurès et l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier sont membres fondateurs. Son périmètre territorial correspond à l'académie de Toulouse et à l'ancienne région Midi-Pyrénées. Les moyens auxquels peut prétendre le CERTOP transitent *via* des réponses aux appels à projets lancés par l'UFTMIP. En particulier, un CDU « inter-sciences » (co-encadrement Chimie et Sciences de la Communication) a été financé par l'UFTMIP sur la thématique des risques nanotechnologiques.

Le Centre associé du CEREQ

Le CERTOP est, depuis 2011, Centre associé du CEREQ et, à ce titre, le partenaire du CEREQ pour le site toulousain dans le domaine de la formation et de la qualification, spécifiquement sur l'enseignement supérieur et l'apprentissage. Plus d'une dizaine de chercheur.e.s de l'unité participent aux travaux dans ce domaine dont un salarié du CEREQ, mis à la disposition du CERTOP. De nombreux projets portés par le CEREQ et son réseau ont permis au CERTOP de s'associer ou d'être porteurs de projets sur des terrains locaux confrontés et associés à une perspective nationale ou internationale. Les financeurs ont été les ministères de tutelles du CEREQ (MEN, MESRI, ministère du travail) et les organismes partenaires (fonds d'expérimentation pour la jeunesse, L'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, INJEP). En association avec le CEREQ, le CERTOP est partie prenante du projet « Dispositifs Territoriaux pour l'orientation vers l'enseignement supérieur », financé dans le cadre du troisième programme d'investissement d'avenir (PIA3), impliquant les quatre universités toulousaines et plusieurs lycées. Ce projet intègre notamment la mise en place d'un observatoire des parcours d'études en partenariat avec le rectorat de Toulouse.

Labex SMS « Structuration des Mondes Sociaux », Université Toulouse Jean Jaurès

Le CERTOP a été, en 2012, un des laboratoires fondateurs du Labex SMS (qui regroupe 9 unités de recherche). Le Labex vient d'être reconduit (2020-2024). Ce Labex, structuré en quatre thèmes (réseaux, dispositifs, régulations et territoires), constitue un pôle de sciences sociales offrant des opportunités de collaborations et le développement de programmes de recherche. Plusieurs projets, dont le CERTOP était porteur ou partenaire, ont été financés ces dernières années par le Labex SMS.

Le Pôle de site HSHS

Les laboratoires inscrits dans le périmètre des quatre universités du site toulousain (Université Toulouse Capitole, Université Jean Jaurès, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Institut National Polytechnique de Toulouse) sont répartis en Pôles de site de coordination de la recherche. Dépassant les frontières universitaires, les six Pôles de site ont vocation à rassembler l'ensemble des laboratoires toulousains selon les grandes familles scientifiques, afin de favoriser la coordination des stratégies de recherche, d'élaborer une prospective scientifique et de contribuer à la politique internationale de l'UFTMIP. Le CERTOP est intégré au Pôle de site HSHS (Humanités, Sciences Humaines et Sociétés) et, à ce titre, participe aux réflexions menées dans ce périmètre scientifique.

Le « Centre Intégré de prise en charge de l'Obésité de Toulouse » (CIO-Toulouse).

Le CIO a été labellisé en juin 2012 par le ministère de la Santé (Direction générale de l'offre de soins DGOS) comme l'un des cinq centres référents français. Les chercheur.e.s du CERTOP mènent, en coopération avec des médecins et des chercheur.e.s d'autres unités du CNRS et de l'INSERM, des recherches relatives aux relations entre positions sociales et obésité selon un triple regard : *(i)* l'identification des facteurs sociaux impliqués dans le développement de cette pathologie (caractéristiques sociales et démographiques des individus concernés, modes de vie, pratiques alimentaires et trajectoires sociales) permet de repérer les différentes voies de détermination sociale de l'obésité et les groupes à risques et de mettre au jour les phénomènes de stigmatisation dont sont victimes les personnes obèses dans les sociétés modernes ; *(ii)* l'évolution des conceptions savantes de l'obésité afin d'étudier ses transformations et ses formes de thématisation ; *(iii)* l'analyse des politiques publiques en matière d'obésité et leur évaluation. Dans ce contexte, des travaux ont été conduits sur les trajectoires sociales pré et post chirurgie bariatrique. Dans le cadre du développement de la plateforme OVALIE, une recherche sur la socialisation alimentaire des enfants atteint.e.s de la maladie de Prader Willi a été initiée.

La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse (MSHS-T), USR 3414, CNRS-Université de Toulouse

La MSH-T compte vingt-cinq unités de recherche. La MSH-T finance, de façon récurrente, des projets de recherche dont les membres du CERTOP sont porteur.e.s ou partenaires, en particulier des recherches sur les risques environnement-santé, sur les formations et le marché du travail, sur le genre... Le soutien de la MSH-T aux recherches menées au CERTOP a pour effet non seulement d'étendre le réseau de collaboration du laboratoire avec d'autres unités du site toulousain, mais également de financer des recherches « à risque », au sens de recherches émergentes.

Le réseau ARPEGE, « Approches pluridisciplinaires du Genre »

ARPEGE regroupe plus d'une centaine d'enseignant.e.s chercheur.e.s et de doctorant.e.s spécialistes en études de genre, membres de près d'une vingtaine de laboratoires différents et de quatre établissements ou instituts toulousains (UT1, UT2J, UT3 et Sciences po Toulouse). Deux membres du laboratoire y sont impliqué.e.s (Nathalie Lapeyre et Julie Jarty), d'une part dans la direction du réseau pour l'UT2J, d'autre part dans la responsabilité du séminaire doctoral labellisé par les écoles doctorales de l'UT2J. Le CERTOP pilote deux projets de recherche impliquant les chercheur.e.s ARPEGE sur le thème de l'inclusion du genre dans les sciences (dialogues sciences sociales / sciences de la matière et du vivant) : INGESCI (financement MSH, 2018) et GESCI (financement LabEx SMS, 2019-2020). Le CERTOP gère depuis Toulouse, à la fois, le « catalogue collectif genre », commun avec le CEDREF (Paris VII) et le Centre Louise Labé (Lyon 2) ainsi que le portail de l'espace documentation-recherche sur le genre.

Le GIS BECO « Bébé, Petite Enfance en Contextes ».

Ce GIS, dirigé par Chantal Zaouche Gaudron, regroupe 11 unités de recherche, plus de 40 chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s statutaires impliqué.e.s, plusieurs acteurs de la société civile et différentes institutions. Le CERTOP y est investi puisque l'un de ses membres (Anne Dupuy) en assure depuis l'automne 2018 la co-direction adjointe. La visée du GIS BECO est d'améliorer les connaissances relatives à la période de la petite enfance et de concevoir une meilleure analyse des vulnérabilités potentielles liées à la période sensible qu'elle constitue dans sa dimension bio-psycho-sociale, tout en précisant les facteurs de protection qui amènent les enfants à être ou à devenir résilients. Le développement de l'enfant est appréhendé de façon large en se référant à la psychologie, la sociologie, l'anthropologie mais aussi aux neurosciences, à l'épidémiologie, à la santé publique, au droit, aux sciences de l'environnement, à la géographie, à la médecine, aux sciences de l'information et de la communication, etc. Le programme AIRES, co-dirigé par un membre du CERTOP (Anne Dupuy), soutenu par le LabEx SMS (financement 2019-2020), examine la représentation de la qualité de l'air extérieur et de la santé environnementale des parents et les pratiques éducatives qui y sont liées à l'égard de leurs jeunes enfants. Il s'effectue en collaboration avec des collègues de physico-chimie de l'atmosphère.
https://beco.univ-tlse2.fr

La « Fédération Habitat-Habitants »

Cette Fédération rassemble des laboratoires de diverses familles scientifiques : CIRIMAT (chimie des matériaux), IMFT (mécanique des fluides), LMDC (matériaux et constructions), LAAS (automatique), LAPLACE (physique) de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier et de l'INPT ainsi que Rapsodee (génie des procédés) de l'école

des Mines d'Albi, autour de recherches traitant de la problématique des bâtiments économes (BBC, BEPOS) en contexte de développement durable : faisabilité sociotechnique, formation des professionnels, montée en compétence des particuliers....

L'IFERISS, Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé et Société.

Cette Fédération de recherche inter-universitaire (FED 42), qui regroupe douze laboratoires du site, est conventionnée par les trois universités toulousaines, le CNRS et l'INSERM. Les travaux menés au sein de l'IFERISS visent à comprendre comment les inégalités sociales de santé se construisent tout au long de la vie, comment le système de santé y contribue, afin de trouver les meilleures cibles qui pourront faire l'objet d'interventions. L'IFERISS joue, localement, un rôle important d'incubateur de projets innovants autour de la santé et contribue à favoriser les collaborations entre les équipes spécialisées sur les questions de santé ou à soutenir de montage des projets de recherche. Le CERTOP y est particulièrement investi, d'une part parce qu'un de ses membres en assure la direction adjointe, d'autre part en y développant, en collaboration avec d'autres équipes, les thématiques liées à la santé au travail et aux transformations des systèmes de santé, à la e-santé, et aux recompositions des relations soignants-patients dans le contexte ambulatoire. Pour exemple, le programme ISP/ISS « Interactions soignants – patients et reconfiguration des inégalités sociales de santé » (199 900,00 euros) est géré par l'IFERISS, le CERTOP étant le laboratoire principal impliqué dans ce programme.
www.iferiss.org

2.2. L'écosystème national et international

Le GIS CIMES (Centre International des Montagnes du Sud)

Le GIS CIMES est créé en 2017 par plusieurs UMR toulousaines, dont le CERTOP (représenté par Vincent Vlès) : FRAMESPA, UMR 5136, UT2J « France, Amériques, Espagne, Sociétés, Pouvoirs, Acteurs » ; GEODE, UMR 5602,UT2J, « Géographie de l'Environnement » ; LISST, UMR 5193, UT2J « Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires » ; SETE UMR 5321, UT3, « Station d'Ecologie Théorique et Expérimentale ; TRACES, UMR 5608, UT2J « Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Société ». Ce GIS est soutenu par la MSH-T. Il a pour but d'organiser les relations et les projets de recherche entre ses membres dans le domaine des territoires, milieux et sociétés dans les milieux montagnards des Pyrénées et du Massif Central : coordination des recherches menées par les laboratoires, dialogue avec les collectivités territoriales les finançant (au premier rang desquelles la Région Occitanie), valorisation des résultats, formation dans les masters et doctorats.

Le Réseau international MAGE de recherche « Marché du travail et genre »

Le CERTOP fait partie des membres fondateurs du MAGE, Réseau de recherche international « Marché du travail et genre », fondé en 1995, et premier groupement de recherches du CNRS centré sur les questions de genre et de travail. L'équipe du MAGE, dont une membre du CERTOP (Nathalie Lapeyre) est à la co-direction depuis 2016, a permis d'explorer la question des inégalités de sexe dans le monde du travail dans toutes ses dimensions, avec une optique internationale et pluridisciplinaire. Aujourd'hui le MAGE compte parmi ses membres plus de 30 universités et centres de recherche dans 13 pays, avec pendant toutes ces années la volonté d'avoir une inscription et une reconnaissance institutionnelle, le MAGE ayant été GDR Européen, puis un réseau de recherche international et pluridisciplinaire rattaché au CERLIS-CNRS, Université Paris Descartes. Si le MAGE n'a pas pour vocation à financer directement des recherches, il organise régulièrement des manifestations scientifiques et des colloques internationaux, en lien avec la revue *Travail, Genre et Sociétés*, créée dans le sillage de ses activités scientifiques.

La FONCSI, FONdation pour une Culture de la Sécurité Industrielle

Plusieurs membres du CERTOP se sont investi.e.s dans cette Fondation, en participant à sa création et à sa structuration après la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse (2001) et en étant membres de son conseil scientifique. En outre, cette Fondation a financé plusieurs projets de recherche pilotés par les membres de l'unité. Cette Fondation traite de sujets sur la sécurité et les risques industriels. Corrélativement à l'implication dans les actions dédiées à la recherche universitaire, les membres du CERTOP ont participé aux opérations de transferts des savoirs et aux démarches visant à accompagner les collectivités territoriales, confrontées aux risques industriels, et les responsables des industries à risques.

Le GDR NoST, Normes, sciences et techniques

Une membre du CERTOP co-dirige l'atelier « Une approche théorique : Critique du droit, critique des sciences ». Le Certop est membre de ce GDR, créé en janvier 2016, qui propose de compléter l'analyse des juristes sur les normes et les normativités dans les sciences et techniques en associant sociologues, économistes, philosophes, historiens, anthropologues et spécialistes de sciences de l'éducation, de manière à mettre en évidence les diverses logiques qui sont à l'œuvre dans l'encadrement des sciences et techniques.

Le Gis Démocratie et participation

Un membre du CERTOP figure dans le conseil scientifique de ce GIS qui traite des enjeux entièrement nouveaux qui bouleversent l'appréhension de la participation et de la démocratie, alors que leur critique se ravive et que des évolutions autoritaires se font jour. Les enjeux massifs des diverses transitions énergétique, écologique, numérique redistribuent les débats sur le politique, redessinent la citoyenneté et ses pratiques, réinterrogent l'égalité et la justice sociale, mettent l'accent sur la démocratie comme forme de vie, et nourrissent la revendication d'« une démocratie réelle » maintenant.

3. Produits et activités de la recherche de l'unité

3.1. Bilan scientifique transversal

Le fonctionnement scientifique adopté par le CERTOP repose sur les quatre axes établis en 2014. Ces axes correspondent à l'évolution interne de deux d'entre eux, centrés sur le travail (INTRA) ou sur les marchés et l'action publique (PUMA), ainsi qu'à la création de deux nouveaux axes sur la transition écologique (TERNOV) et sur l'alimentation et la santé (SANTAL). Cette structuration a répondu à une double volonté : poursuivre les recherches qui ont constitué le laboratoire et s'inscrire, en termes académiques, dans les « grands défis de société », pour ce qui nous concerne : l'alimentation, le genre, l'environnement et l'énergie, la santé, la formation, les migrations. Les bilans des axes mettent respectivement en évidence : l'importance de reconnaître l'intelligence du travail (INTRA), le rapprochement entre les mondes de l'action publique et du marché (PUMA), une tendance à la dislocation de la transition écologique (TERNOV), une transformation des modes de socialisation par l'alimentation et la santé (SANTAL).

1. Reconnaître « l'intelligence du travail » scientifique

A partir des résultats des travaux menés par l'axe INTRA, nous poserons que la notion d'« intelligence du travail » organise notre activité scientifique. Celle-ci est, en effet, traversée par une mise en tension entre les cadres institutionnels de la recherche académique et les pratiques scientifiques qui se construisent au plus près des objets, des concepts et des méthodes. L'activité scientifique et ses conditions de réalisation impliquent de s'appuyer sur des collectifs qui se forment de manière « intelligente », à partir d'une rationalité plus communicationnelle, tendue vers l'entente, que stratégique, selon la distinction habermassienne : le travail de recherche ne peut immédiatement dépendre du cadre institutionnel dans lequel il s'exerce. Plus qu'une difficulté, ce mode de vie scientifique de laboratoire est considéré comme un atout dès lors que cette organisation permet de discuter de résultats qui, sans relever de cadres épistémologiques communs, se renforcent quand ils révèlent des convergences ou interrogent quand ils ne font pas apparaître de cohérence. La reconnaissance de l'intelligence du travail scientifique permet ainsi de favoriser des interactions durables, de fluidifier une activité de recherche qui ne peut concorder de manière simplifiée avec des injonctions institutionnelles. Le laboratoire assume pleinement la possibilité que les thèmes et les notions qui parcourent les axes ne soient pas abordés de façon univoque.

Il apparaît ainsi régulièrement que, derrière des termes identiques se profilent des processus distincts. En se plaçant en deçà de ces questions générales, il devient heuristique de s'intéresser à la comparaison de ces processus. Les notions de transition écologique et de transition alimentaire répondent à cet enjeu. Même si la notion de « transition » attire l'attention sur des transformations profondes de la société, ces dernières répondent à des ressorts différents. La transition écologique est le produit d'une thématisation *civique* qui s'est mondialisée à travers la démultiplication des exigences environnementales. La transition alimentaire, pour sa part, résulte d'une mondialisation *systémique* accélérée (économique notamment) qui, en se déclinant, fait émerger différents thèmes publics tels que l'obésité. Il en découle que l'analyse *des* transitions et la compréhension des enjeux corrélés ne peuvent être détachées des conditions socio-politiques qui les engendrent.

De même, les différents risques abordés par le laboratoire : environnementaux, techno-industriels, professionnels, sanitaires, domestiques, économiques ne peuvent être appréhendés selon un cadre théorique unique si on s'accorde à reconnaitre que les processus de thématisation des « risques » ne renvoient pas aux mêmes exigences. *A minima*, deux orientations se distinguent. D'un côté, la thématisation de certains types de risques se fonde sur la mise en cause des activités (scientifiques, industrielles, technologiques) ; de l'autre, elle soulève des questions concernant les modes de gestion de la sécurité des activités, ne remettant pas en cause leur existence et leur pérennité.

Néanmoins, au-delà de la diversité des approches théoriques et méthodologiques, une idée générale est partagée : appréhender les rapports sociaux en prenant en compte les tensions entre contraintes systémiques et émancipation. Il s'agit ainsi : de repérer comment se reproduisent et se déplacent les contraintes systémiques qui tendent à asseoir leurs formes de domination et de régulation ; de montrer comment se développent et s'installent des pratiques d'autonomisation et d'émancipation, dans les organisations ou sur un territoire, pratiques qui parviennent à desserrer significativement les contraintes systémiques ou, tout au moins, à les déplacer. Dans cette optique, l'enjeu est de dévoiler comment les individus, ou les collectifs, détournent les règles instituées et se dotent de leurs propres références pour faire fonctionner des organisations ou, sur un tout autre plan, faire valoir des exigences s'exerçant à l'encontre des cadres régulateurs installés.

2. Saisir le social à travers l'évolution des contraintes systémiques

L'idée d'une fragilisation des frontières entre les mondes économique/marchand et politique est une caractéristique de nos travaux. Dans cette perspective, nos recherches s'attachent à montrer, notamment, comment se dessinent des agencements hybrides, qui opèrent le couplage entre acteurs et dynamiques relevant à la fois de l'économique et du politique. L'étude de ces agencements, entendus comme espaces de calcul et de gouvernement, impose ainsi une redéfinition permanente des périmètres généralement privilégiés pour découper et catégoriser le « social ».

Cette redéfinition se manifeste, par exemple, à travers la combinaison observable des enjeux économiques urbains et des politiques culturelles des villes. Qu'il s'agisse de l'aménagement commercial en centre-ville ou de la construction et de l'exploration de patrimoines culturels urbains, se dessine systématiquement une gouvernementalité qui ne peut se penser en dehors de certaines dynamiques marchandes (notamment celle de

l'offre touristique). De même, le tourisme à la ferme ou dans les stations de montagne révèle la dualité, du point de vue des agriculteurs ou des élus, entre une stratégie de rentabilité et une stratégie de valorisation culturelle du patrimoine, une dualité qui questionne les conditions d'adéquation à l'impératif écologique.

Depuis les années 1970, la confrontation entre calcul économique et impératif écologique et/ou de santé a pourtant été progressivement marquée par une inflexion vers l'écologisation des décisions. Tant l'évolution de la réglementation, française et européenne, que les orientations du développement industriel ont conforté cette tendance. Cependant, nos résultats montrent que ce mouvement est loin d'être stabilisé ainsi que le traduit l'idée d'une dislocation de la transition écologique. Par exemple, corrélativement à la multiplication des règlementations ayant pour enjeu de réduire les risques (technologiques, alimentaires ou écologiques), des négociations entre entreprises, collectivités territoriales et gouvernement central contribuent à relâcher la mise en œuvre de ces règlementations. En ce sens, le gouvernement des affaires, comme capacité à cadrer et orienter les conduites, parvient à se maintenir, mais son action n'en est pas moins perturbée par les pratiques d'individus et de collectifs.

3. Saisir le social par les pratiques

Le CERTOP s'attache à étudier les façons d'agir échappant aux cadres systémiques, en incluant leurs dimensions émotionnelles, les (re)compositions sociales, la puissance rémanente des territoires qui se reproduisent malgré, ou contre, la mondialisation. Au-delà de la diversité des thèmes et des domaines traités, notre laboratoire admet, de longue date, l'idée selon laquelle les processus sociaux rendus visibles sur les différents terrains étudiés sont certes prescriptivement encadrés, mais aussi constitués de pratiques qui font bouger les cadres de régulation, voire les brouillent significativement. Par exemple, nous montrons comment, dans le cas des politiques migratoires, des mécanismes transforment le contournement du droit en une pratique ordinaire. Dans le cadre des travaux de l'axe TERNOV, nous montrons également comment les pratiques d'auto-rénovation énergétique de bâtiments, de développement de monnaies locales ou celles des initiatives citoyennes en matière d'autonomie alimentaire peuvent se substituer aux modalités transitionnelles standardisées préconisées par les pouvoirs publics.

Un autre exemple peut être pris dans les recherches sur la formation, qui ont fait l'objet d'échanges resserrés entre les axes PUMA et INTRA et qui permettent de mettre en valeur les changements qui affectent la relation entre les formations initiales et continues et le travail. L'évolution des politiques publiques en France traduit notamment une professionnalisation des cursus et des parcours au service de l'employabilité, par exemple via le plébiscite de l'apprentissage ou de la professionnalisation à l'université. Or, une telle évolution est susceptible de renforcer les inégalités qui ne peuvent être analysées désormais en séparant les recherches portant sur le système éducatif et sur le marché du travail, comme c'est encore souvent le cas en France. Ainsi, les travaux effectués associent sociologie de l'éducation, du travail et de l'action publique pour interroger les politiques de formations menées en France en regard des inégalités qu'elles génèrent par rapport à d'autres pays, dont certains ont fait le choix d'unifier leurs filières de formation plutôt que de les différencier par une professionnalisation renforcée.

Dans les champs du travail, de la santé et de l'environnement, nos recherches montrent comment les pratiques recomposent ou, le cas échéant, décomposent les politiques organisationnelles ou institutionnelles, comment les pratiques, individuelles et collectives, re-normalisent les activités en se déployant. Ainsi, la communication entre soignant.e.s, s'appuie sur des textes organisationnels autonomes résultant d'une construction « par le bas », qui est non pas une résistance au changement, mais l'expression d'une créativité s'insérant dans les cadres existants. De même, l'expertise des patient.e.s, comme expression de leurs capacités d'action, reconfigurent les territoires d'autorité ou leur permet, dans certains cas, de pallier, par une stratégie d'adaptation, des perturbations alimentaires liées à la chimiothérapie. Ce que l'on retrouve également dans les initiatives de « territoires en transition (écologique)» qui font la démonstration de leurs grandes capacités de résilience et d'innovation sociale.

Nos recherches montrent encore, mais à l'inverse, que le « gouvernement à crédit », dont la légitimation se forme *a posteriori*, est susceptible de perdre tout crédit quand les usagers sont dépourvus des compétences nécessaires à la gestion de dispositifs socio-techniques, notamment énergétiques, parce qu'ils n'en maîtrisent pas les codes. Dans ce cas, à l'offre gouvernementale de participation au processus de décision répond une participation inégalement répartie entre les experts-associatifs et la population peu impliquée dans les dispositifs consacrés.

Cette implication différenciée des individus et des collectifs s'observe aussi dans les recherches sur le genre. Les femmes sont certes amenées à se conformer aux normes de genre, tout en étant capables de se doter de compétences critiques susceptibles de servir de tremplins émancipatoires. Cependant, cette émancipation est variablement formulée selon les femmes : certaines s'inscrivent dans l'idéal de socialisation égalitariste, issu des luttes féministes, alors que d'autres s'opposent aux normes de genre au travers d'*hexis* corporels ou de choix professionnels subversifs, comme dans le cas des pionnières, des filles qui se font une place au sein de véritables bastions masculins.

Autrement dit, nos travaux montrent qu'il est illusoire d'appréhender les activités sociales « par le bas » en postulant leur homogénéité, ce qui complexifie l'examen des rapports dans lesquels elles s'inscrivent. Ce mode de composition sociale peut déplacer ou réduire les inégalités, mais aussi les reproduire, voire les aggraver. Les contestations ainsi que les détournements/contournements des règles n'éliminent pas immédiatement les dominations ou les inégalités persistantes de classe ou de genre, mais elles nous invitent à les considérer comme des potentialités du social permettant de saisir des ouvertures ou des failles dans les contraintes systémiques.

Notre projet scientifique prend largement en compte ces potentialités du social.

3.2. Bilans scientifiques des Axes

Bilan scientifique de l'Axe INTRA

M. Bacou (Ass), S. Blanchard (Ass), B. Bonnet (MCF), T. Bonnet (Ass), M. Bruyère (MCF), A. Cardoso (Doc), M. Catlla (MCF), S. Deslarzes (Doc), M. Duc (MCF), M. Escarboutel (IR), N. Filion (MCF), I. Gaillard (MCF), T. Giotto (Ass), J. Jarty (MCF), P. Kergoat (MCF), N. Lapeyre (MCF), V. Mollo (MCF), Y. Le Quentrec (PAST), B. Saccomanno (Ass), C. Saint-Martin (MCF), G. Tahar (DR émérite), JY. Le Talec (Ass), G. de Terssac (DR émérite), J. Thoemmes (DR), G. Lutz (Ass), A. Pierrel (Ass), JM. Ramos (Ass), AQ. Truong (Ass)

Notre conceptualisation commune autour de « l'intelligence du travail », issue des apports croisés de sociologues, d'ergonomes et d'économistes, s'est avérée heuristique ; les différentes perspectives dans lesquelles elle a été déployée et la diversité des terrains éprouvés témoigne d'une forte cohérence des résultats.

Les recherches menées par l'axe INTRA, l'intelligence du travail, soulignent d'abord la centralité que revêt le travail pour appréhender la manière dont, au sein des sociétés occidentales et contemporaines, se reconfigurent les rapports sociaux. Le travail (saisi dans ses dimensions productives et reproductives) s'avère constituer un objet de recherche particulièrement favorable pour analyser les transformations opérées dans le cadre des relations professionnelles, mais aussi pour interroger ce que le travail « fait » aux individus et aux collectifs.

Parce que le travail ne peut être réduit à la mise en œuvre des décisions ni au respect des procédures, encore moins à de l'obéissance et à de la soumission, la notion d'« intelligence du travail » visait à explorer ce que nos travaux antérieurs avaient nommé le « travail insaisissable ». Comment dans un monde déréglé et éclaté, hommes et femmes, fabriquent le travail, parviennent à atteindre les résultats escomptés ? L'« intelligence du travail », c'est parvenir à combler l'écart entre le prescrit et l'effectif, c'est élaborer des règles, produire des organisations tant à travers la construction de négociations que de collectifs, c'est aussi donner - sans quoi le travail serait impossible - un sens à des activités parfois privées de signification.

Organisées autour de trois programmes, celui des temps et des règles, de l'organisation du travail puis du genre, nos recherches soulignent d'abord la manière dont les nouvelles formes de gouvernance continuent de méconnaitre l'« intelligence du travail » (tant dans son versant individuel que collectif). En effet, s'il est des cas où l'« intelligence du travail » peut être incorporée à l'activité quotidienne, celle-ci est rarement affirmée dans les démarches et les dispositifs ouverts à la réflexivité. La débusquer nécessite de revisiter l'univers productif comme de pénétrer des terrains peu explorés par la sociologie du travail à travers, par exemple, le travail politique et militant (le travail des élus locaux ; des professionnels et des bénévoles œuvrant dans les milieux associatifs) ou encore par le biais de la formation professionnelle et de la manière dont cette dernière accompagne les transformations du système productif (MADAA[2]). Par ailleurs, les recherches menées permettent d'explorer et de décrypter différentes formes d'expression de l'« intelligence du travail » :

- Dans *les règles* et notamment dans les actions et négociations collectives qu'elles accompagnent. L'exemple du CET (compte épargne temps) montre que le rôle des collectifs, des actions syndicales et des négociations est déterminant pour caractériser la manière dont les règles (temporelles) sont tout à la fois le produit d'un effet sociétal et de négociations se rapportant à l'analyse collective d'une situation donnée.
- Au cœur de *l'activité* quotidienne des acteurs du système qui engagent des processus d'ajustement, de repositionnement, voire de transformations continues en prise avec les contraintes de l'organisation du travail. Elle se prolonge également au sein d'espaces dans lesquels les arbitrages peuvent être débattus collectivement. Dans ces différentes configurations se jouent les questions de santé, de sens et d'efficience au travail.
- Par le prisme *des pratiques* déployées au travail et la manière dont ces pratiques amènent à se confronter aux rapports de pouvoir et plus largement au capitalisme tandis qu'elles ouvrent simultanément des voies pour imaginer et mettre en place des tremplins émancipatoires, notamment envers l'ordre de genre.

I. L'intelligence des temps et des règles

Le travail d'organisation attribue aux salariés une capacité de structurer les activités professionnelles et non-professionnelles. Leur aspiration à la création de nouvelles règles ouvre l'espace au conflit et à la négociation[3]. L'intelligence du travail est dans cette perspective contenue dans les règles elles-mêmes, mais aussi dans leur négociation et dans les actions qui les accompagnent. Notre programme « l'intelligence des règles » a permis de produire plusieurs résultats. Nous en citerons deux à titre d'exemple. Le premier, les émotions au travail est un objet d'échanges et de règles au travail. Dans le domaine des services, le travail émotionnel est une partie intégrante du travail d'organisation que le salarié doit produire en interaction avec l'usager. L'existence de risques « émotionnels » liés à l'univers professionnel (police, pompes funèbres, hôpital) constitue un enseignement majeur de ces recherches. La régulation sociale mise en œuvre autour de ces risques peut participer à détériorer ou améliorer la santé du travailleur, des collectifs et de l'organisation.

Le second résultat de l'intelligence des règles concerne les temps. En tant que construction socio-économique, les temps de travail et les autres temps sociaux distinguent les sociétés, les entreprises, groupes et individus. Dans les sociétés développées, ces règles sont souvent hautement codifiées faisant l'objet d'accords, d'arrangements et de lois. L'un des résultats de nos recherches sur la direction que prennent ces règles temporelles concerne la désynchronisation des temps professionnels. Les règles inversent actuellement la tendance mise en œuvre par l'industrialisation, à savoir la synchronisation des temps sur le modèle des temps de travail. Il résulte de cette

2 Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage - financé par Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), 2015-2017

3 Reynaud J.-D., 1999, *Le conflit, la négociation et la règle*, Toulouse, Octarès éd., 268 p.

désynchronisation des configurations variées et individualisées de l'articulation des temps sociaux, des situations proches d'une précarité temporelle ou alors des opportunités qui permettent de rééquilibrer des temps sociaux à la faveur des temps non-professionnels. Ces questions ont fait l'objet de deux programmes (Contrats CET)[4] et de deux thèses.

Par ailleurs, les configurations temporelles renvoient à l'intelligence mise en œuvre au sein des sociétés, entendues ici comme des configurations sociétales (Maurice, Sellier, Sylvestre 1982[5]). Sinon, comment comprendre qu'un dispositif (le compte épargne temps) obéissant aux mêmes règles de départ (principe d'accumulation des temps, accords d'entreprise) prend des formes totalement opposées en France et en Allemagne ? En France, le CET est un compte de long terme, avec un niveau d'épargne important, avec la possibilité de travailler davantage, de transformer du temps en argent, et avec un contrôle accru des individus sur cette même épargne. En Allemagne, les comptes sont de court terme, avec des petits volumes, sans possibilité de transformation en argent. Ici, les organisations syndicales veillent jalousement (souvent contre les individus) que les limites fixées d'épargne-temps ne soient pas dépassées. Les résultats de ce programme ANR franco-allemand (contrat CATT[6]) montrent que le rôle des collectifs et des individus dans la construction des règles temporelles est déterminant et que l'intelligence des règles se rapporte à une situation donnée. Les relations professionnelles produisent une véritable différence entre la France et l'Allemagne.

L'intelligence des règles, que ce soit au niveau sociétal ou à un niveau plus micro, est une affaire collective. Elle permet de réinterroger la capacité des acteurs de créer de nouvelles solutions à des problèmes liés à la vie de travail. Cette opération a permis l'accomplissement de trois thèses, cinq contrats de recherches et elle a permis d'engager deux opérations internationales (Allemagne, Chine). Quatre Workshops franco-chinois et un Workshop franco-allemand ont été tenus à cette occasion.

II. L'intelligence du travail et de son organisation : négation, reconnaissance et pouvoir

Après avoir fourni notre perspective collective d'étude dans le projet précédent, la notion d'intelligence du travail a été appréhendée au sein de différents milieux professionnels : l'industrie, des TPE, des collectivités publiques, des établissements de soin, d'enseignement et de formation, des associations, etc. Ces terrains nous ont conduit.e.s à questionner l'intelligence mise en œuvre au quotidien par des acteurs et groupes professionnels hétérogènes tels que des élus locaux, des managers de proximité, des agents techniques, des personnels soignants, des enseignants, des travailleurs sociaux, des publics de la formation professionnelle initiale et continue, etc. La notion d'intelligence au travail a donc été au cœur de plusieurs programmes de recherche (travail politique ; travail enseignant ; santé au travail dans les TPE ; parcours de formation ; sens au travail, etc.), mais également de journées d'études, conférences internationales et de séminaires (travail relationnel ; articulation entre organisation, travail réel et santé ; liens entre conditions de travail et sécurité des soins en santé, etc.).

Notre premier résultat est que l'intelligence du travail participe de la renormalisation des activités et de la régulation des rapports sociaux tant horizontaux que verticaux au travail. Nous avons en effet repéré qu'elle s'exprimait dans l'activité mise en œuvre par les individus pour arbitrer entre les exigences du travail réglé, les ressources et contraintes (temporelles, relationnelles, techniques, organisationnelles), ainsi que ses propres attentes en termes de sens au travail. De plus, elle est collective pour une double raison. D'une part, elle convoque la connaissance qu'a le travailleur ou la travailleuse des contraintes rencontrées par les autres membres de l'organisation avec lesquel.le.s il ou elle est amené.e à se coordonner. D'autre part, travailler implique de multiples échanges, négociations, transactions et compromis avec d'autres acteurs sociaux (les collègues, les clients, la hiérarchie, les destinataires de l'action - les élèves, les autres élus, les administrés, les patients - mais également les proches, etc.). L'intelligence du travail s'exerce bien souvent de façon invisible, voire même – parfois – clandestine, lorsqu'il s'agit de contourner ou d'adapter les règles, de réviser plus ou moins les finalités du travail.

Notre deuxième résultat est de montrer que l'activité est une construction permanente et dynamique de l'intelligence au ou dans le travail, dans laquelle se jouent les questions de santé, de sens et d'efficience. L'intelligence au travail articule en effet différentes logiques en tension et s'avère construite biographiquement et collectivement (contrat SFT[7]). Elle met en lumière que l'organisation se trouve produite au quotidien par des hommes et des femmes au travail qui, dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes, construisent un cadre, s'en emparent et le questionnent sous différentes formes plus ou moins conscientisées et partagées. C'est dans ce rapport complexe entre le travail d'organisation et les exigences systémiques que se jouent les questions de santé, de sens et d'efficience au travail. La santé se joue notamment dans les possibilités d'exprimer son intelligence au travail par des ajustements ou des débats sur le contexte du travail. Mise au service du travail collectif, l'intelligence au travail est garante de l'efficience du système, en lui offrant la plasticité nécessaire pour répondre à la variabilité des conditions dans lesquelles l'individu évolue. Il y a donc un véritable enjeu à reconnaître l'intelligence du travail et à en favoriser l'appropriation par les différents acteurs, quel que soit leur niveau hiérarchique.

Notre troisième résultat est ainsi d'avoir montré que la mise en débat de l'intelligence du travail dans les pratiques quotidiennes participe à faire émerger et vivre une conception collective du travail articulant santé, sens et efficience. Nous avons cependant observé que la possibilité de reconnaître et de faire vivre l'intelligence au travail est fortement liée au statut des personnes dans l'organisation et au modèle organisationnel en présence

4 Deux programmes CET (Compte d'épargne temps) – financés par la Fondation Hans Böckler, 2016/2017 et 2018/2019.

5 Maurice M., Sellier F., Silvestre J.-J., 1982, *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne : essai d'analyse sociétale*, Paris, Presses Universitaires de France, 390 p.

6 La capitalisation du temps de travail en France et en Allemagne : négociation collective et usages individuels – financé par l'ANR, 2015-2019

7 Sens et finalités du travail - financé par DARES, 2015-2017

(New public management, entreprises financiarisées…). Les personnes en position précaire se heurtent en effet bien souvent au déni, au silence, voire à l'exclusion de toute forme de reconnaissance de ce qu'elles ont à dire de leur travail et de leurs conceptions du travail bien fait. Nos recherches ont démontré que les conditions d'expression de l'intelligence au travail sont intimement liées aux cadres fixés par les rapports sociaux du travail.

Nos travaux de recherche nous ont donc permis de montrer que l'intelligence au travail est un analyseur de la santé car elle révèle comment les individus parviennent, ou non, à mobiliser des ressources pour se réaliser quotidiennement au travail. Elle est également un analyseur de l'efficience collective en ce sens qu'elle reflète les interactions mises en œuvre entre les différentes composantes du travail (humaines, matérielles, organisationnelles), ainsi que les capacités intégratrices du travail d'organisation. Elle permet enfin de saisir la portée politique du travail individuel et collectif car elle se développe dans le rapport à l'organisation d'appartenance et aux contributions sociétales de cette dernière.

III. L'intelligence du genre au travail : résistances et émancipation

Durant la période d'activité 2014 – 2018, il s'est agi d'interroger les nouvelles configurations de l'ordre du genre dans ses rapports au travail – notion toujours entendue, selon l'acception théorique féministe, dans ses dimensions productive et reproductive. Les recherches menées ont ainsi exploré la réactivation et l'intensification des tensions multiples que sous-tend le processus de néo-libéralisation et de globalisation des sociétés contemporaines : entre apparente ouverture aux questions relatives à la promotion de l'égalité et développement d'une rhétorique de la performance ; entre précarisation/flexibilisation du marché du travail et autonomisation économique par l'emploi (tel que développé dans le projet comparatif Europe/ Amérique du sud, INCASI[8]) ; entre légitimation des politiques d'égalité et « contrôle social » ou « jugements moraux » (Contrat « Vers une politique de l'épigénétique »). Nos travaux de recherche entendent ainsi l'intelligence du genre au travail comme un double processus, entre critique du capitalisme et recherche de tremplins émancipatoires. Ils mettent en lumière que les pratiques de résistances (à l'égard de l'ordre de genre tel qu'il se déploie dans la vie professionnelle ou privée) et d'émancipations sont loin de relever d'un paradoxe. Ces pratiques sont en effet plutôt à penser de manière conjointe, comme les deux composantes d'un système à double face où la confrontation permanente au système de domination et aux rapports de pouvoir est susceptible d'engendrer compétences critiques, négociations (Programme opérationnel national FSE « Promouvoir et favoriser l'égalité et la mixité professionnelle entre les femmes et les hommes »[9]) et parfois expertises.

Pour autant, l'énergie déployée pour se conformer aux normes de genre (qui s'articulent avec celles de classe, race et d'orientation sexuelle) ou, au contraire, pour y résister et s'en démarquer, dans un processus d'émancipation explicite ou implicite, représente un effort, que l'on peut également considérer comme un travail (épuisant). Cette énergie révèle également, à un niveau micro, le caractère toujours contemporain et précoce de l'expérience féminine de l'exclusion, de la sélection et de la division sexuelle du travail (à l'école et dans le processus de socialisation). Par ailleurs, l'analyse des processus de féminisation des métiers et groupes professionnels montre que dans des univers sexuellement ségrégués, l'enjeu principal de nos recherches fut de saisir la dialectique du changement, dans son articulation aux phénomènes de (re)production, et de recomposition perpétuelles des inégalités sociales, notamment genrées : construction des « scripts sexués » des carrières (des ingénieur·e·s et cadres par exemple), émergence de modèles identificatoires, appréhension des différentes temporalités sociales (notamment travail/famille) et de leur articulation (séminaire INCASI[10]).

Se dégage de nos travaux, menés en articulation avec les opérations de recherche de différents axes du CERTOP, une confrontation à un modèle que nos résultats étayent et renforcent, celui de la « féminité capitaliste blanche contemporaine » reposant sur une configuration conjugale hétéro-centrée, bénéficiant des acquis des luttes féministes antérieures (en termes de droits notamment) et adhérant à une « rhétorique égalitariste » exigeant des hommes une participation au *care* et au domestique. Ce modèle tend à s'ériger en référentiel dominant dans la période contemporaine, devenant un idéal de socialisation familiale, scolaire et professionnelle auquel certaines catégories de femmes vont s'opposer, par exemple au travers d'*hexis* corporels ou de choix professionnels subversifs (contrat EGALYCE[11]) ; cette intelligence du genre au travail peut alors se lire dans l'adoption de trajectoires professionnelles plus marginalisées, notamment dans le milieu de l'accompagnement des femmes subissant de plein fouet la violence du système sexe/genre. Ici, c'est la construction de collectifs et d'engagements militants qui va permettre aux travailleur·se·s de donner du sens et de « tenir au travail », de réguler leurs émotions et les phénomènes d'usure en emploi, et ce dans un contexte de précarisation global.

Ces travaux de recherche s'appuient sur la réalisation de deux thèses et ont donné lieu à la soutenance de deux HDR.

Les travaux menés au sein des trois programmes mettent en exergue la manière dont les dispositifs managériaux construits autour de l'individualisation et de la performance fragilisent les régulations sociales comme la capacité des travailleurs et travailleuses à faire face aux contraintes, aux aléas comme aux risques émotionnels et à l'usure au travail qu'elles et ils subissent de plein fouet dans le secteur des services, et en particulier les femmes employées dans

8 International Network for Comparative Analysis of Social Inequalities – financé par Subvention européenne, Programme cadre H2020 Marie Curie RISE, 2016-2019

9 Promouvoir et favoriser l'égalité et la mixité professionnelle entre les femmes et les hommes – financé par FSE, 2016-2020.

10 International Network for Comparative Analysis of Social Inequalities, financé par Subvention européenne, Programme cadre H2020 Marie Curie RISE, 2016-2019

11 Du bien-être au sens de l'expérience des élèves et des enseignant.e.s de Lycée Professionnel. Une analyse genrée des conditions de vie et des rapports à la formation et au travail - financé par DEPP, 2014-2015

le secteur du *care*. L'analyse des groupes professionnels, des carrières comme des mécanismes d'orientation scolaire et professionnelle révèle le caractère toujours très contemporain de la division sociale et sexuelle du travail qui est occultée par un double discours : la disparition des classes sociales et la rhétorique égalitariste. Ce double discours reste cependant un prisme incontournable pour comprendre la manière dont se (re)configurent le rapport et le sens déployé au travail.

À côté de ces premiers résultats, nos travaux soulignent l'importance de penser l'articulation des temps sociaux. Celle-ci est expérimentée de longue date par les femmes qui doivent sans cesse inventer des manières de faire pour tenir tout à la fois le travail professionnel et le travail domestique au prix d'une charge mentale considérable. À ce premier constat s'ajoute un second, celui de la désynchronisation des temps professionnels inscrite aujourd'hui dans l'entreprise notamment à partir d'accords (exemple du compte épargne temps) donnant naissance à des configurations temporelles différentes produisant des opportunités pour les un.e.s et des situations de précarité temporelle pour d'autres. De même, les travaux menés autour des activités du Céreq, avec l'axe PUMA, sur la question de la formation de la force de travail montrent qu'alors que l'école et le travail reposaient sur deux temps sociaux distincts, ceux-ci, sous l'effet de la généralisation de l'alternance, sont de plus en plus entremêlés voire juxtaposés. Dans ce cadre, la santé est un bon révélateur, une manifestation de tensions et de déséquilibres. Elle permet de rendre compte, tout à la fois, des contraintes qui pèsent sur l'action et des manières de faire jouer la coopération.

Nos recherches le montrent, l' « intelligence du travail » se manifeste pour beaucoup dans la possibilité que les individus ont d'interroger l'organisation, de négocier, d'échanger, de construire des cadres qui permettent de faire vivre une conception collective du travail. Celle-ci s'avère être un des seuls outils dont disposent les individus pour faire face aux multiples processus qui se déploient au sein des organisations, pour préserver et développer leur santé et *in fine* réguler les rapports sociaux. Nos résultats insistent sur l'importance de penser conjointement l'articulation entre la manière dont le système de travail et l'ordre pratique fonctionnent. Plus qu'une valeur, le travail est un fait concret, qui se matérialise dans la relation aux autres.

Plus largement, nos travaux ont permis de faire émerger qu'au côté de l' « intelligence *du* travail » se déployait, dans la confrontation au réel, une « intelligence *au* travail ».

Bilan scientifique de l'Axe PUMA

M. Blanchard (MCF), S. Bourdin (MCF), TH. Bui (Doc), C. Calvignac (MCF), R. Canu (MCF), F. Cochoy (PU), P. Crivellari (MCF), A. Daniau (Doc), B. David (MCF), F. Domergue (Doc), Y. Ferguson (Ass), Y. Fijalkow (MCF), B. Giroud (Doc), S. Goirand (Ass), N. Golovtchenko (MCF), D. Gouard (MCF), E. Hommel (Ass), J. Jornod (Ass), G. Juteau (Doc), A. Lafage-Coutens (Doc), M. Lalanne (PU), J. Lamy (CR), F. Larré (Ass), P. Lemistre (IR), A. Lendaro (CR), C. Manifet (MCF), E. Martin (Ass), C. Maufras (Ass), B. Ménard (Ass), V. Potier (Post-doc), M. Roselli (MCF), M. Rossignol Brunet (Doc), V. Simoulin (PU), J. Smolinski (Post-doc), C. Soldano (MCF), L. Touzet (Post-doc), JS. Vayre (Ass)

L'acronyme P.U.M.A. invite immédiatement à penser une distance et des rapprochements. Une distance puisque les termes qui le composent, *PU*blics *et MA*rchés, y sont dissociés, ne s'y confondent pas ; leur association à venir implique une délimitation préalable des territoires et des logiques que recouvrent ces deux termes, délimitation qui se retrouve dans le découpage par « programmes » de recherche structurant l'axe : programme *Action publique*, programme *Marchés* et programme *Systèmes éducatifs*. Rapprochements puisque l'intitulé de l'axe expose l'association de ces termes qui, en outre, profitent d'une variété définitionnelle susceptible de fragiliser les frontières qui les séparent. Ces rapprochements, que nous proposons d'expliciter rapidement, renvoient au cadre fixé dans le précédent projet de l'axe, un cadre adossé à une redéfinition du politique et soucieux d'examiner les processus d'institutionnalisation et de résistance d'une production politique « dans et hors du politique ».

Le premier des rapprochements envisagés repose sur la singularité des deux mondes de l'action publique et du marché, mais s'exprime dans des modalités de rencontre et des emprunts réciproques. D'un côté, la notion d'*encastrement*, centrale en sociologie économique, permet d'établir, souvent dans une perspective historique – dans la lignée de l'œuvre séminale de Karl Polanyi[12] –, les mouvements de couplage et de découplage qui confrontent les cadres politiques et juridiques d'une période à l'évolution et la structuration des marchés. D'un autre côté, certains versants de la sociologie de l'action publique convoquent le marché en saisissant des mouvements et des intérêts qui se manifestent du côté du politique : on peut par exemple penser à l'introduction dans le secteur public de modes de gestion et de management issus du secteur privé (cf. la nouvelle gestion publique), ou encore à une prise en compte de logiques et d'expertises marchandes dans l'approche par les *instruments* de l'action publique[13].

Le deuxième rapprochement se loge dans le pluriel du terme « public », une fois ce dernier rabattu sur une figure générique de destinataires dont il convient de délimiter plus précisément les contours. Ce sont *sur* ces figures, qu'il s'agisse de « citoyens », « usagers », « consommateurs » ou « étudiants », que des « dispositifs », « instruments » ou encore des « agencements » politiques et marchands exercent un pouvoir de gouvernement, autrement dit un pouvoir visant à cadrer et orienter les conduites. L'exercice de ce pouvoir peut être associé, dans une perspective

12 Polanyi K., 1944, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.

13 Halpern C., Lascoumes P. et Le Galès P. (dir.), 2014, *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistance, effets*, Paris, Presses de Science Po.

critique, à un assujettissement des publics concernés ou à l'expression d'inégalités (notamment dans le système éducatif) ; il peut également, à l'inverse, se confronter à des capacités de résistance, de réappropriation ou de détournement, manifestées par ces mêmes publics.

Le troisième et dernier rapprochement renvoie à la notion de « marché » et lui impose un déplacement définitionnel. L'anthropologie des marchés qui se construit à la charnière du 20e et du 21e siècles, sous l'impulsion de Michel Callon[14], définit en effet un programme au cœur duquel vient se loger la notion d'*agencement marchand* – entendu à la fois comme espace de calcul et de gouvernement, comme processus de composition et recomposition des identités, comme configuration hybride qui opère la traduction et la redéfinition permanentes du politique et de l'économie. L'agencement marchand est ainsi un « tissu sans couture » – pour emprunter une expression typique de la sociologie de l'acteur-réseau –, qui permet d'appréhender les dimensions politiques natives du marché.

I. Le programme Marchés

Les recherches menées par les membres du programme Marché depuis cinq ans alimentent – sans s'y réduire – ce dernier courant de la sociologie, soit le dernier des trois rapprochements évoqués. Plusieurs membres de ce programme ont notamment participé à une recherche pluridisciplinaire franco-suédoise, (Consumer Logistics[15]). Dans ce projet a été décrite et analysée la composition d'agencements sociotechniques (ou clusters) pris dans des déplacements consuméristes ordinaires. Plus précisément et par exemple, une enquête qualitative réalisée avec des collègues suédois a permis de comprendre les dynamiques de mobilités des consommateurs âgés et des familles avec enfants dans le centre de deux grandes villes. Grâce au protocole hybride (shadowing, go-along, videos, photographie, carnet de notes, entretiens) a été soulignée la complexité sociotechnique de l'activité de consommation faite d'interdépendance entre des équipements logistiques, des aménagements urbains et des dispositifs marchands.

Ces premières recherches soulèvent ainsi la superposition de l'espace public et de l'espace marchand, superposition qui s'incarne dans des agencements aussi dépendants de l'écologie urbaine que de l'équipement personnel des consommateurs, notamment les Smartphones. De ce point de vue, le projet MSIT [16] auquel ont participé plusieurs membres de l'axe s'inscrit dans la lignée de Consumer Logistics. Une attention a été portée au rôle joué par un ensemble de dispositifs techniques sur le (bon) déroulement d'activités d'exploration urbaine. Ce projet a permis de mesurer l'incidence relative de l'usage d'une application mobile sur l'expérience de visite touristique. Dans ce même cadre, d'autres recherches ont été menées avec des collègues sociologues et géographes pour comprendre les dynamiques de mise en patrimoine mondial d'une ville moyenne et du partage de l'espace entre touristes et usagers à partir des itinéraires des visiteurs. L'observation et le suivi *in situ* des visiteurs, au moyen du shadowing et du go-along, a révélé différents profils de visiteurs plus ou moins orientés vers des activités culturelles ou des activités marchandes, le patrimoine se révélant une destination ou un prétexte. Cette superposition des espaces publics et marchands est également appréhendée à partir d'une problématique bien différente, focalisée sur la régulation politique de l'implantation des commerces en zone urbaine. Une telle focale rend possible l'identification de nouvelles modalités de gouvernement local dont la légitimité politique repose sur l'intégration de dynamiques marchandes.

Parmi les nombreux autres intérêts qui sous-tendent les recherches menées dans le programme marché, figure notamment celui pour *la rencontre – au sens d'interaction – entre une « offre » et une « demande »*. Deux principaux aménagements interactionnels sont envisagés par les membres du programme, aucun ne se bornant à des définitions de l'offre et de la demande : d'une part, offre publique/relation de service/usagers (premier aménagement) ; d'autre part, offre pédagogique/relation d'enseignement/enseignant.es et étudiant.es (second aménagement). Le premier aménagement est exploré à travers la fréquentation des services publics par les usagers, à partir de terrains très diversifiés allant de l'usage d'une médiathèque, du « non public » d'un restaurant scolaire et de la Poste à la présence d'étudiants fantômes à l'université, en passant par les appels téléphoniques abusifs adressés aux services d'urgence. Les investigations menées se situent dans le prolongement des travaux sur la relation de service, en dépassant le cadre immédiat du guichet pour s'intéresser pleinement aux usagers avérés ou potentiels, à leur identité, à leurs attentes, à leur pratiques, et donc aux services qui leur sont dus. Ce sont ainsi des questionnements communs sur l'usage effectif d'une offre publique, son adéquation avec les destinataires visés, sa participation à l'égalité et à la cohésion sociale qui servent de trame commune aux différentes recherches menées. À travers les cas des *business games* et des *serious games*, et en se situant au plus près des interactions, d'autres enquêtes procèdent à l'examen pragmatique de nouveaux outils pédagogiques dont l'introduction questionne les dimensions émotionnelles de l'enseignement et le travail d'enrôlement sociotechnique et marchand des usagers.

L'*anticipation des futurs économiques et la mesure des « risques »* traduisent un dernier intérêt manifesté par des membres de ce programme, intérêt notamment exprimé dans le cadre du projet DIACRE[17]. L'anticipation des futurs économiques pose des questions techniques et politiques. Questions techniques puisqu'une telle anticipation réclame des outils métrologiques, un outillage cognitif et matériel susceptible d'augmenter la puissance de calcul des acteurs impliqués. Questions politiques puisque ces anticipations définissent également un champ des possibles à l'action politique, elles instruisent des narrations et des scripts pour gouverner les comportements individuels et collectifs. Ces recherches alimentent les réflexions, telles qu'ont pu récemment les exprimer Francis Chateauraynaud

14 Callon M. (dir.) (1998), *The laws of the markets*, Oxford, Blackwell.

15 CONSUMER LOGISTICS – Projet européen franco-suédois financé par ANR et Urban-Net, 2010-2014.

16 Médiations Socioéconomiques des Itinéraires Touristiques – financé par LabEx Structuration des Mondes Sociaux, 2013-2016.

17 Discours journalistiques et représentations de la crise économique – financé par LabEx Structuration des Mondes Sociaux, 2013-2015.

et al.[18], sur les procédés par lesquels, dans les sociétés contemporaines, sont élaborés des scénarios et des visions du futur. Dans le cadre de la pensée et du comportement économiques, elles soulignent un certain de nombre de résultats parmi lesquels celui de montrer à quel point les représentations du futur, qu'elles soient le résultat d'anticipations rationnelles ou fictionnelles[19], s'imposent comme pré-séquences dans la construction des présents économiques. Des travaux consacrés aux « risques » – *i.e*. une traduction du futur qui, contrairement à l'*incertitude*, est calculée et/donc prévisible – complètent cet intérêt. La préoccupation pour les risques, si elle renvoie à l'économie – comme pensée et instrumentation –, implique également le monde du politique et de l'action publique. Les travaux menés dans ce programme les risques de la vie quotidienne portent ainsi sur l'émergence et la construction du problème public de contamination de l'air intérieur par des substances chimiques nocives pour la santé. Pour analyser les conditions d'émergence et de mise sur agenda public et politique de l'exposition aux risques chimiques domestiques, ces travaux montrent la manière dont le public a commencé a être informé (analyse de publications, ouvrages et rapports officiels), aux premières mesures d'action publique ainsi qu'à la construction de valeurs limites d'exposition. De façon plus générale, ces réflexions ont été élargies à l'analyse de la configuration sociale des manières de faire face aux risques dans nos sociétés contemporaines et aux formes d'évaluation et de réponse de l'action publique face aux contaminations qui affectent la santé des populations et l'environnement.

II. Le programme Action publique, dispositifs, usagers (APDU)

Les recherches des membres du programme APDU partagent deux principes. Le premier principe, dans la lignée de la sociologie de l'action publique, entend expliquer l'émergence et le développement des processus d'interaction, de coordination et de négociation, qui constituent l'action publique au niveau « vertical » et « horizontal ». Le deuxième principe affirme que les dispositifs, entendus comme des outils scientifiques, technologiques, normatifs et communicationnels par lesquels se concrétise (ou pas) l'action publique, ne sont pas « neutres », car leur conception, développement et utilisation sont imbriquées dans des pratiques sociales et politiques douées de sens et sont appropriées par les usagers, qui peuvent les transformer et ainsi, en retour, affecter les institutions et les organisations qui les produisent.

Action publique. De nombreuses recherches des membres du programme ont analysé les dynamiques de l'action publique, saisie par l'étude empirique des politiques publiques dans des secteurs aussi différents que les territoires, l'université et l'éducation, les migrations, les risques et la science. Des recherches sur la gouvernance territoriale et les recompositions territoriales en France, notamment la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en la nouvelle région Occitanie, ont permis d'interroger les thèses du gouvernement à distance, en proposant la thèse originale du « gouvernement à crédit », où les acteurs administratifs centraux mettent en œuvre des stratégies dont la cohérence est construite seulement *a posteriori* grâce au « crédit » qui leur est accordé par les gouvernés. D'autres travaux ont pu étudier la gouvernance territoriale des politiques universitaires sur les terrains de la construction du système d'enseignement supérieur et de recherche en Bretagne et les politiques de sites distants situés dans des villes moyennes. Les résultats ont mis en évidence, d'une part, le rôle des pivots territoriaux à différentes échelles spatiales (les Conseils régionaux, les métropoles, les villes moyennes) dans la fabrication actuelle de la carte universitaire et, d'autre part, ont permis d'affiner l'analyse des modes de régulation des concurrences entre institutions et de montrer le rôle toujours prégnant de l'État dans la définition des cadres d'action. Des recherches effectuées en Italie ont permis de corroborer les résultats des enquêtes menées en France, notamment en termes d'importance des dynamiques de gouvernance territoriale multiniveaux et de jeu d'échelle entre niveau central et niveau régional. L'étude des politiques du risque au niveau national et régional en Italie a permis ainsi d'élucider les tensions entre centre et périphérie dans le domaine du risque industriel et les conditions qui peuvent conduire à la réalisation d'une gouvernance territoriale efficace, se situant entre secteur public et secteur privé, dans la prévention du risque d'accident majeur. L'étude des politiques migratoires au niveau européen et national ont révélé un terroir fertile pour l'étude de l'action publique et de ses conséquences et ont notamment permis, dans le cadre du projet Discrepouv[20], d'illustrer les mécanismes qui transforment le contournement du droit en une pratique ordinaire et ont mis en évidence l'effet des politiques migratoires sur les migrants, notamment sur les demandeurs d'asile. Toujours dans cette optique, le projet ANR DisPow[21] sur les politiques migratoires au niveau transfrontalier étudie les formes et les effets du pouvoir discrétionnaire de l'Etat. Les activités de cadrage par les structures étatiques sont aussi au cœur d'un ensemble de recherches qui ont porté sur les politiques scientifiques et sur le suivi longitudinal des manières de connaître depuis le début de l'époque moderne et sur la problématisation de la question des savoirs militants qui mettent en tension les principes d'autonomisation de la recherche. Dans une autre optique, des travaux sur la sociologie électorale ont révélé la concurrence territoriale entre PCF et la FI, la sociologie du vote lors des primaires à l'élection présidentielle et les facteurs de la participation électorale des ressortissants européens résidant en France. Sur ce dernier sujet, un projet ANR a été déposé dans la catégorie Jeune Chercheur/Jeune Chercheuse.

Dispositifs et usagers. Des recherches des membres du programme ont porté sur les dispositifs et sur les usagers, dans une perspective qui évite la « naturalisation » et vise, au contraire, à montrer qu'ils ne sont pas le produit naturel de caractéristiques intrinsèques, mais le résultat (innovant ou non) de dynamiques interactives situées

18 Chateauraynaud F. et Debaz J., 2017, *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, Paris, Éditions Pétra.

19 Beckert J., 2013, « Imagined futures : fictional expectations in the economy », *Theory and Society*, 42 : 219-240.

20 Le pouvoir discrétionnaire aux frontières de l'UE : le droit et son contournement au prisme de la 'crise des réfugiés' - financé par LabEx Structuration des Mondes Sociaux, 2017-2019

21 Le pouvoir discrétionnaire de l'Etat à la frontière : controverses socio-juridiques autour des droits des migrants – financé par ANR, 2018-2021

dans un contexte historique, politique, sociale et économique. Dans le cadre du projet Ibifa[22], une étude réalisée en 2016 et 2017 sur le synchrotron européen SRF implanté à Grenoble (qui a fait suite à trois études déjà menées depuis 25 ans sur le même équipement) a permis de mettre en évidence non seulement les caractéristiques de cet équipement, mais surtout les transformations organisationnelles et scientifiques de l'institution chargée de l'entretenir et de le faire évoluer. D'un point de vue de la sociologique et histoire des sciences et des techniques, des études sur les politiques spatiales et de communication ont identifié les implications sociétales de plusieurs dispositifs qui sont fabriqués, entretenus et utilisés dans des espaces éminemment sociaux. L'étude PublInnov[23] a permis d'étudier d'un point de vue empirique le transfert de technologie dans le secteur des nanomédicaments au sein du TTT (Toulouse Technology Transfer). Une autre enquête sur l'innovation publique a montré que le dispositif technologique SIMAGE pour la prévention du risque industriel et la gestion de la crise en Italie est le fruit d'une impulsion politique qui s'incarne dans un équipement apparemment dépourvu de toute caractéristique non technique. Dans une optique de sociologie des usages et des pratiques, des recherches ont été menées sur le public des bibliothèques en France et Italie[24] et du bibliobus. Dans ce sillage, d'autres enquêtes ont éclairé, par une approche axée sur les solitudes contemporaines, le profil et les usages de lecteurs et ex-lecteurs, mais aussi d'ex lecteurs jeunes et moins jeunes qui ne lisent plus ou qui n'aiment pas lire et ne franchissent pas le seuil de la bibliothèque ou le bibliobus mais restent dans leurs environs.

Deux recherches doctorales avec financement CIFRE apportent leur contribution aux problématiques traitées dans le programme, à travers un éclairage sur l'action publique. Une de ces recherches vise à analyser les changements organisationnels induits par la création de la nouvelle région Occitanie suite à la fusion des deux régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. L'autre recherche étudie un projet de réforme qui vise l'application des principes du nouveau management public au sein du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

III. Le programme Systèmes éducatifs

Les recherches du programme systèmes éducatifs s'inscrivent dans les thématiques des activités que le CERTOP mène avec le CEREQ dont il est centre associé. Deux groupes de recherche nationaux du CEREQ sont animés par le CERTOP, l'un sur l'apprentissage, l'autre sur l'enseignement supérieur. Le centre associé a également été à l'initiative de la constitution d'un réseau « évaluation formation emploi » (EFE) animé par trois laboratoires toulousains en collaboration avec le CEREQ et son réseau national. Les dispositifs d'enquêtes du CEREQ sont également fortement mobilisés.

Le bilan s'inscrit dans le champ de la mise en œuvre des politiques publiques européennes. L'un de leurs principaux objectifs est l'expansion scolaire à des fins de compétitivité internationale. En France, cet objectif doit aussi s'accompagner d'une amélioration de l'égalité des chances dans le système éducatif. Un objectif réaffirmé dans le cadre d'action publique de la politique « bac moins trois - bac plus trois » qui vise à établir un continuum de formation articulant les trois années qui précèdent et les trois années qui suivent le baccalauréat (Circulaire MEN-MESR du 18/06/2013), avec actuellement un objectif de 60% de diplômés de l'enseignement supérieur par classe d'âge. Toutefois, alors que certains économistes remettent en cause la pertinence du lien entre expansion scolaire et croissance[25], loin de réduire les inégalités cette expansion pourrait seulement les déplacer, voire les accroitre[26], le rôle central des performances associé à une forte reproduction sociale participant à « l'élitisme républicain » à la Française[27].

Les membres du programme systèmes éducatifs tentent d'apporter des éléments d'analyse des politiques menées et de leurs incidences en termes d'inégalités dans le système éducatif et à l'insertion. Ils sont succinctement résumés ci-dessous.

Au sein du renouveau de l'action publique, un rapprochement des concepts de professionnalisation et d'employabilité a été proposé. L'évolution du premier vers, ou au profit, du second traduit une réinterprétation voire un renforcement de la perspective adéquationniste à la française. Cette dernière s'accompagne notamment d'une augmentation des contenus et du nombre de diplômes professionnels, alors que d'autres pays ont plutôt fait le choix d'évoluer vers des cursus unifiés à dominante générale. Ce choix de politique nationale est clairement interrogé par l'usage que font les jeunes des compétences qu'ils ont acquises dans le système éducatif une fois en emploi. Celles-ci participent en effet de leur adaptabilité à l'emploi, mettant au second plan les compétences professionnelles, dont le volume acquis serait déjà excédentaire[28]. Quant aux dispositifs de professionnalisation, si leurs effets à l'insertion s'avèrent positifs pour certains d'entre eux, les différents constats traduisent une inégale appropriation de ces aides universitaires selon la filière de formation et le niveau d'études des parents[29]. Les deux éléments sont liés, les choix de filières étant très dépendants de l'origine sociale. La répartition des publics du supérieur est en effet le résultat d'une démocratisation ségrégative tant dans les choix qui ont mené à un type de baccalauréat qu'à ceux qui s'effectueront après son obtention. C'est ce que démontre l'usage qui est fait du bac

22 Inside big facilities - financé par LabEx Structuration des Mondes Sociaux, 2013-2018

23 L'innovation dans le secteur public - financé par MSH de Toulouse, 2016

24 Expertise dans le cadre du projet Catullo va in città, Polytechnique de Milan, 2014-2016

25 Baudelot C. et Leclerc F., 2005, *Les effets de l'éducation, rapport à l'intention du PIREF*, Paris, La Documentation Française

26 Merle P., 2017, La démocratisation de l'enseignement, Paris, La Découverte

27 Baudelot C. et Establet R., 2009, L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales, Paris, Seuil

28 GTES module compétences CEREQ

29 GTES modules professionnalisation CEREQ MESRI

et de la performance au bac (mention) dans les choix post bac, avec de plus des distinctions de genre prononcées, qu'il s'agisse de l'accès aux filières scientifiques ou de l'usage de bacs scientifiques[30] ou encore du choix des filières lettre langues et sciences humaines. Ces ségrégations dans le système éducatif se poursuivent sur le marché du travail, où à nouveau l'usage des diplômes et des parcours d'études sont distincts selon l'origine sociale (GTES). Ces constats peuvent s'interpréter dans un cadre associant Sen et Bourdieu qui permet de penser autant les situations de reproduction sociale que de promotion sociale selon le champ dans lequel sont mis en œuvre les « capabilités » de chacun[31].

Les travaux menés en lien avec l'axe INTRA sur l'apprentissage explicitent plus encore les logiques ségrégatives mises en œuvre à la jonction entre système éducatif et marché du travail (groupe apprentissage CEREQ). Ainsi « les apprentis du haut ne sont pas les apprentis du bas », compte tenu notamment des déterminismes structurels qui pèsent sur ceux et celles qui endossent la position d'apprentis en lycée professionnel. Pour autant, filles et garçons de ces lycées déploient un complexe de pratiques théorisées en terme d' « indocilité » qui déjoue (partiellement) la pesanteur des différents systèmes de domination.

L'expansion scolaire en France emprunte donc des voies multiples, mais ségrégatives. Il est néanmoins une voie plébiscitée par les instances européennes qu'elle emprunte peu, particulièrement à l'université. Il s'agit de la formation tout au long de la vie (FTLV). Le questionnement du faible rôle des universités en la matière a été conduit dans le cadre d'une sociologie de l'université et de ses publics. Celle-ci interroge les catégories officielles et les figures d'usagers classiques au sein de l'université et analyse une place particulière et encore marginale en France des publics adultes à l'université, comparativement à d'autres pays, notamment le Québec qui a fait l'objet d'une étude comparative.

Bilan scientifique de l'Axe SANTAL

L. Arciniegas (Ass), N. Ari Ragavan (Ass), I. Bazet (MCF), K. Bechikh (Doc), T. Bui-Nguyen (MCF), D. Cornot (MCF), MC. De Moraes Prata Gaspar (Ass), A. Dupuy (MCF), Fonquerne (Doc), M. Fontas (Ass), E. Fournales (MCF), S. Fournié (ATER), Ch. Laborde (MCF), C. Laporte (MCF), J. Leport (Ass), Ph. Marrast (MCF), A. Martin-Scholz (Ass), A. Mayère (PU), E. Mognard (Ass), S. Mulot (PU), K. Naidoo (Doc), D. Oliveira (Ass), M. Porte (Doc), JP. Poulain (PU), M. Qodsya (Ass), R. Raffi (MCF), A. Rochedy (Post-doc), Sajus J.P. (PAST), Ch. Serra Mallol (MCF), F. Sourdais (Doc), L. Tibère (MCF), F. Zancanaro (Ass)

Axés sur les domaines de la santé et de l'alimentation, les travaux initiés dans SANTAL sont à la convergence de forts enjeux de société et de liens scientifiques inter-disciplinaires.
Dans le domaine de l'alimentation, ils s'articulent principalement autour de quatre thématiques :

1) la socialisation alimentaire notamment à travers l'exploration des processus de construction, transmission de normes sociales et culturelles encadrant les pratiques et représentations alimentaires et l'analyse des interactions sociales structurées par ou accompagnant l'alimentation.
2) les enjeux sociaux par le développement des connaissances et des pratiques (du diagnostic et à la prise en charge) du milieu médical sur l'obésité, le cancer, le vieillissement…) et par la médicalisation de l'alimentation. L'approche se concentre sur les causalités circulaires entre déterminants sociaux et caractéristiques de santé ainsi que sur les controverses scientifiques et sociotechniques.
3) les relations entre santé et alimentation à partir de l'analyse des concurrences et conflits de normes sociales et médicales liés aux interactions sociales comme aux processus de construction des identités sociales, notamment dans les sociétés pluriethniques (Malaisie, Réunion, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie …)
4) les risques et inquiétudes alimentaires à partir de la conception et évaluation des dispositifs de gestion collective des risques, ainsi que des politiques publiques en matière d'alimentation (PNNS, indicateurs et signes de qualité…)

Dans le domaine du système de santé, ils sont organisés autour de trois axes articulés :

1) les reconfigurations des systèmes de santé et plus particulièrement ce qu'elles postulent sur les activités de production d'information et de communication, leur équipement…
2) les évolutions combinées vers l'ambulatoire, la télémédecine, la responsabilisation des patients, l'éducation thérapeutique des patients et la référence à leur autonomie, pour caractériser les transformations du travail de santé notamment au plan des médiations et de la coordination, et les nouveaux enjeux associés en termes de droits des patients et de responsabilité médicale
3) les recompositions du travail médical et soignant tel qu'équipé d'applications informatisées, et tel que cadré et tracé par des dispositifs gestionnaires qui interrogent sur les écrits, l'écrire, et les dire au travail ; il s'agit de spécifier également ce qu'il en est du travail des patients, de ses transformations et de ses appuis.

Les questionnements dans le domaine de la santé et de l'alimentation partagent des notions théoriques, des interrogations transversales, ainsi que des questions sur les terrains. Le travail au sein de l'axe entre 2016 et 2020, issu

30 GTES-MESRI exploitation base apb

31 Hart C. S., 2012, *Aspirations, education and social justice. Applying Sen and Bourdieu*, Londres, Bloomsbury.

des apports croisés de sociologues, d'anthropologues, d'économistes, de géographes, de linguistes, de juristes, mais aussi de chercheurs en sciences de l'information et de la communication, en marketing, médecine, et STAPS, a permis d'approfondir ces objets théoriques et empiriques partagés à partir notamment des thèmes suivants.

I. Les mises en agenda

Tant l'alimentation que la santé sont aujourd'hui mises en agenda et construites comme des enjeux sociaux.

Un premier enjeu concerne les modèles alimentaires et leurs évolutions. Il se concentre sur les changements accompagnant les mutations très (trop) rapides des sociétés occidentales contemporaines et de la « modernité compressée » dans le Sud Est Asiatique (Chang, 1999, 2016)[32]. Cet axe se penche en particulier sur les transitions alimentaires grâce aux données de recherche en Inde ou au Sénégal sur la transition protéique ou celles de l'Asian Food Barometer réalisé en partenariat avec des chercheur.e.s en nutrition de la Taylor's Université, de l'université nationale d'Indonésie et de l'université de Washington, dans le cadre du Laboratoire International Associé CNRS : « Food, Cultures and Health » (2016-2019), et de la chaire « Food Studies » (depuis 2012). En France, cet axe de recherche analyse les conséquences de ces transformations notamment les crises alimentaires et propose de compléter le paradigme du risque par une approche en termes d'inquiétude. Cette approche s'est développée sur le plan théorique et méthodologique dans le cadre d'un contrat de recherche du Ministère de l'agriculture et s'est prolongée dans le baromètre Credoc Ministère agriculture, puis Ocha-Certop-Credoc[33]. Les travaux portant sur l'alimentation dans les sociétés ultra-marines rencontrent également cette question des changements sociétaux rapides et des changements alimentaires, avec notamment leurs impacts en termes de santé publique. Le terrain de la Polynésie française a fait l'objet d'un travail au long cours, avec une approche socio-politique de la maîtrise de l'approvisionnement alimentaire d'une communauté insulaire en situation d'isolat, ainsi qu'une recherche en Nouvelle-Calédonie sur l'évolution des modèles alimentaires et le rapport à l'obésité des adolescents vivant en zone urbaine, rurale ou tribale (LIRE 2018-2020[34]). La participation de chercheur.e.s à des dispositifs de type expertise sur le lien alimentation-santé dans les DROM (départements et régions d'outre-mer) coordonnée par l'IRD et l'INRA s'inscrit dans cette approche[35].

Les changements alimentaires associés aux migrations ont aussi été traités dans la continuité du programme de recherche ANR "L'alimentation à l'épreuve des migrations. France, Mali, Maroc" (2010-2014). Le programme « Comportements alimentaires, microbiotes et santé des mères et des enfants peuls ruraux/urbains du Sénégal[36] en cours poursuit les réflexions sur les changements intervenant dès le pays d'origine à partir de l'étude de l'impact des migrations des Peuls entre zones rurales et zones urbaines au Sénégal. Enfin, sur la question du changement, une thèse a été initiée en 2016 en contrat Cifre sur les impacts des produits issus de l'industrie agroalimentaire sur le quotidien des familles. La question des cultures alimentaires et de leur valorisation (dont font partie les travaux précédemment cités) est également traitée sous l'angle des processus de patrimonialisation et du développement territorial dans des recherches menées en France, en Malaisie et à Bali. Enfin, à partir de produits alimentaires tels que le vin, la viande, certain.e.s membres ont travaillé sur les critères tels que la proximité et l'inscription sur un territoire en tant que réducteurs du risque perçu par les consommateurs-consommatrices. Le thème de la créativité et de l'innovation, et celui des constructions patrimoniales constitue la troisième perspective développée dans la thématique alimentation. Il est aussi traité à travers des travaux sur le vin, sur les arts et les métiers de la vigne et du vin, les dynamiques d'innovation et de « métissages » dans ce domaine. Au sein du groupe de recherche pluridisciplinaire In Vino Varietas fondé en 2012, devenu membre de la Chaire Unesco Culture et traditions du vin en 2015, des travaux sont menés sur les changements climatiques, économiques et culturels afin de comprendre comment les acteurs locaux au niveau d'un vignoble s'approprient et s'adaptent à ces évolutions globales En croisant les recherches en SHS et en sciences expérimentales, nous avons effectué un état de l'art portant sur les actions engagées par les différents acteurs des filières étudiées pour répondre à la demande mouvante et diversifiée des consommateurs, en insistant sur les réussites et les échecs et leurs déterminants. Nous poursuivons ce travail d'identification des innovations techniques et sociales en cours et à venir depuis la production jusqu'à la prescription. Nous avons analysé la demande croissante de naturalité et nous nous sommes intéressées au triptyque « héritage, innovation, métissage » en mettant en perspective l'articulation entre continuité/héritage et changement/innovation, dans les représentations et les pratiques des acteurs. Une première identification des facteurs a été réalisée sur la manière dont les acteurs d'un système local sérient les facteurs à prendre en compte et s'ajustent mutuellement compte tenu des repositionnements liés à la mondialisation de la compétition économique, à la diffusion d'une nouvelle culture du vin et au changement climatique. Par ailleurs, plusieurs chercheurs du groupe ont effectué des recherches sur les représentations et les pratiques au sein de nouveaux pays consommateurs tels que la Malaisie, le Vietnam, la Chine, le Japon et l'Inde. Enfin, le travail mené sur le processus de création gastronomique et les postures des chefs permet de sonder les intentions artistiques des chefs notamment à partir de l'analyse de dispositifs que sont les cartes de restaurants tri-étoilés au guide Michelin.

---

32 Chang K.S., 1999, « Compressed modernity and its discontents: South Korean society in transition », Economy and society, vol. 28, n°1, pp. 30-55. Et Chang K.S., 2016, « Compressed modernity in South Korea: constitutive dimensions, manifesting units, and historical conditions ». In Routledge Handbook of Korean Culture and Society, Routledge, pp. 45-61.

33 2017-2018, INQUIETALIM, Analyse des inquiétudes alimentaires, Responsable scientifique : Jean-Pierre Poulain (CERTOP), Partenaires : CREDOC, OCHA, Ministère de l'Agriculture.

34 Culture et comportements alimentaires de la jeunesse dans les pays francophones du Pacifique au 21e siècle : exemple de la Nouvelle-Calédonie - convention UNC-LIRE – financé par Fondation Nestlé-UNC, 2018-2020

35 Expertise collective IRD, « Alimentation et état de santé dans les DROM ».

36 Appel d'offre pluridisciplinaire du CNRS (INEE & INSHS), 2016-2019

Un second enjeu a trait à la question de l'autonomie, de la responsabilisation et des capacités d'action des individus en matière de santé, de gestion psychocorporelle et de modes d'alimentation au plus près des pratiques, tout en préconisant des méthodes et des équipements au plus près des façons d'être et de faire. Ces mises en agenda travaillent les représentations des normes corporelles en même temps que les corps eux-mêmes, les pratiques, mais aussi les processus organisant, le travail d'articulation entre intervenants, et l'équipement des normes et pratiques. Ainsi plusieurs recherches ont investigué les interactions Soignant.e.s / Patient.e.s avec les recompositions des Inégalités Sociales de Santé, en lien avec le télésuivi des patient.e.s et de leur participation dans leur prise en charge. Ce questionnement a permis de mettre en évidence des reconfigurations dans les territoires d'autorité, un processus d'invisibilisation et de redistribution d'une part conséquente du travail des soignant.e.s et des patient.e.s, ainsi que d'identifier des enjeux au plan des compétences requises. Parmi les travaux menés certains explorent les tensions et prises d'initiatives qui peuvent en résulter à l'instar des questions de genre et de contraception, et sur les processus plus généraux de féminisation et de médicalisation qu'implique la contraception orale. Des collaborations ont été développées au sein du réseau pluridisciplinaire Arpège-EFiGiES Toulouse ; des publications collectives dans le cadre du laboratoire junior Contraception & Genre ont permis d'établir un bilan des pratiques contraceptives depuis leur légalisation. Le travail a également consisté en diverses actions de valorisation. Un autre travail se situe à l'intersection de la socio-anthropologie de l'alimentation et de la santé et, s'inscrivant directement dans les réflexions entreprises par le monde biomédical sur la perte de poids des malades, expose la réorganisation du rapport à l'alimentation des personnes atteintes d'un cancer bronchique et traitées par chimiothérapie. L'expertise même des malades rend compte des stratégies d'adaptations alimentaires mises en place par ces derniers et/ou par leurs proches, pour pallier les perturbations alimentaires chimio-induites. En détaillant la trajectoire alimentaire des mangeurs-malades dès le diagnostic, des situations de confort et d'inconfort à s'alimenter sont repérables ce qui permet de mieux inscrire l'alimentation dans le modèle thérapeutique des malades. Egalement, une approche comparative basée sur des entretiens auprès de diététiciennes et de jeunes femmes françaises, espagnoles et brésiliennes, de zones urbaines et de classes moyennes et aisées, révèlent que les conseils diététiques et nutritionnels sont fortement liés aux représentations sociales et culturelles des praticiens sur l'alimentation, le corps et la santé. Ce travail a reçu le prix Benjamin Delessert.

Un troisième enjeu concerne les cadres sociaux et les dynamiques de socialisation qui sous-tendent l'alimentation, notamment durant la petite-enfance et l'enfance en focalisant sur les pratiques quotidiennes et les interactions entre les membres des ménages et entre les « entourages nourriciers » (De Suremain, 2000[37]). Ces travaux permettent de mieux saisir les dynamiques interactionnelles au cœur de l'espace domestique, de repenser l'organisation du travail alimentaire en fonction des contextes - socialisations alimentaires non hégémoniques, variation des tensions sociales et éducatives et principes de dérogations aux normes, situations de handicap et gestion du « care » alimentaire - et ce que ces dimensions impliquent sur le contenu des prises alimentaires, en complexifiant les analyses. En développant le concept de « travail alimentaire », les analyses mettent au jour la production domestique d'alimentation au croisement des normes, des pratiques et des prescriptions selon le sexe, les milieux d'appartenance ou encore les trajectoires dans les cycles de vie familiaux notamment. On citera en particulier un programme de recherche concernant le passage d'une alimentation spécifique à une alimentation familiale au cours de la diversification alimentaire des petits enfants permettant de révéler l'inadéquation de certaines recommandations nutritionnelles. Une seconde recherche, dans le cadre d'un programme inter-disciplinaire ANR[38], se penche sur les déterminants sociaux et culturels de l'alimentation au cours de la petite enfance, en particulier l'influence des parents et des assistantes maternelles à domicile sur la régulation de l'appétit et le contrôle des apports énergétiques. Les enjeux autour de la « délégation éducative » (Bouve, 2001[39]) dans le domaine alimentaire s'expriment à l'intérieur du travail alimentaire et de ses modalités de négociation selon le sexe et la position sociale des individus qui ont en charge l'alimentation des jeunes enfants. Les changements dans les situations familiales et l'alimentation au quotidien sont aussi des thématiques traitées dans cet axe, notamment dans le cadre d'une recherche relative aux impacts de l'autisme dans la vie des familles et la socialisation. Sur un fonds biologique et psychologique commun, les analyses montrent comment l'écart autistique à la norme donne à voir des identités alimentaires qui se construisent et se diversifient au fil de l'âge et au gré des contextes. Les changements de pratiques au quotidien – alimentation, activité physique et sommeil – en lien avec la santé des individus à deux périodes charnières dans le cycle de vie (l'arrivée du premier enfant et le passage à la retraite) sont des entrées permettant également de repenser les cadres de la socialisation alimentaire et les limites des politiques publiques nutritionnelles.

II. Les processus de technicisation

Les formes de technicisation plurielle présentent des schémas processuels et des logiques en partie convergents. D'une part, les travaux menés ont permis de prendre au sérieux l'agentivité des techniques, objets et systèmes techniques qui peuplent et participent à mettre en forme les domaines étudiés ; de questionner les évolutions contemporaines importantes qui, au travers de l'équipement des processus organisant, des manières de faire et de se représenter, viennent systématiser des pratiques (patrimonialisation de techniques culinaires), ou cherchent à mettre en compatibilité efficacité et sécurité des soins (systèmes techniques d'informatisation des dossiers patients) ; de s'intéresser à la fusion croissante entre sujets, corps et techniques, que l'on observe avec la

37 Suremain (de) C.-E. 2000. Dynamiques de l'alimentation et socialisation du jeune enfant. Brazzaville (Congo), *Autrepart.* 15 : 73-91.

38 ANR-PRC PUNCH, 15-CE21-0014 « Promoting and UNderstanding healthy food choices in CHildren », coordination S. Nicklaus, INRA UMR CSGA/Research Grant Project. Supervisor of Task 1.1.1. Impact of socialization on capacity to control energy intake : Anne Dupuy.

39 Bouve C., 2001, *Les crèches collectives : usagers et représentations sociales. Contribution à une sociologie de la petite enfance*, Paris, L'Harmattan.

prolifération des prothèses et les reconfigurations de l'individu connecté, ou encore la caractérisation des dispositifs socio-techniques développés dans le cadre de la « e-santé » sur le travail « sur, avec et par les patients » (Demailly, 2008[40]). Les recherches sur ce thème partent de l'importance qu'il y a à questionner les techniques et ce qu'elles forment comme dispositifs, dans le projet qui fonde leur conception, dans leur agentivité - leur capacité à faire une différence dans l'action (Cooren, 2004[41]) - et du point de vue de ce qui en est fait.

Les recherches menées sur les dispositifs socio-techniques de e-santé contribuent à l'étude du caractère constitué et constitutif des technologies (Simondon, 2005[42]), en interrogeant la façon dont elles participent aux processus organisants, ce qu'elles portent comme projet de communication, et ce qui en est fait. Nos résultats ont permis de caractériser la dynamique itérative entre conception et pratiques s'agissant de systèmes techniques informatisés censés équiper le travail des soignants et/ou des patients (Programmes : Informatisation dossiers patient.e.s[43], OSICAT[44], REMED[45], ISP-ISS[46]). Notre approche contribue aux travaux visant à repenser la sociologie des usages pour caractériser l'écologie des artefacts et des pratiques. Cette écologie est spécifiée au travers d'une étude ethnographique (cf. infra), dans une acception étendue aux divers outils et méthodes mobilisés en situation, et conçus, agencés, adaptés, recomposés au travers de réseaux d'actants plus ou moins étendus (Latour, 1992[47]). Ces résultats conduisent à dépasser la dichotomie entre concepteurs et utilisateurs pour identifier ce qui se joue comme construction de formes d'auteurité au plus près des pratiques (Jolivet, 2013[48]). Il s'agit en même temps de considérer les rapports de pouvoir inscrits dans les « architextes » « situés au commencement et au commandement de l'acte d'écrire » (Jeanneret & Souchier, 1999, p. 106[49]) ; nos recherches ont permis de caractériser une diversité d'interventions sur et dans les architextes qui recomposent les rapports d'autorité et d'auteurité. En traçant la généalogie des dispositifs, de leur combinaison et de leur reconfiguration, nous avons identifié des points forts d'articulation entre politiques publiques, management des organisations de santé et pratiques professionnelles, en particulier à travers les chainages d'outils et d'opérations mobilisés pour compter et faire compter, pour tracer et rendre compte, et constituer ainsi le « data corps » des patients.

En étudiant le travail dédié aux productions d'information et aux activités de communication, nous avons identifié la notion de « pratique annotative » caractérisée comme activité non pas périphérique, mais centrale dans le travail des soignant.e.s. Cette pratique permet aux soignant.e.s d'appréhender leurs environnements de travail dans leur complexité, et de faire face aux situations de prise en charge des patient.e.s dans leur variété et leur dynamique. Les annotations peuvent être considérées comme des éléments constitutifs de la production de « textes organisationnels », qui sont au cœur du support de l'organisation et de la réalisation des activités collectives et individuelles dans les services de soins. Les soignant.e.s s'appuient sur ces « textes organisationnels » qu'ils construisent, actualisent et stabilisent à travers la « pratique annotative » et la conception d'« architextes » locaux qui cadrent et viennent en appui à cette pratique. Les recherches ont montré qu'il ne s'agissait pas de « résistance au changement », mais bien plus d'une créativité dans et sur les cadres pour assurer des formes de mise en compatibilité de logiques et de méthodes diverses voire contradictoires.

Les patient.e.s sont de plus en plus sollicité.e.s, à travers leur « travail de santé » (Corbin & Strauss, 1985[50]), pour contribuer non seulement à leurs propres soins, mais à l'efficacité des organisations de santé. Les recherches ont permis de caractériser la façon dont le design tant matériel qu'informationnel des dispositifs socio-techniques comportait un ensemble de postulats relatifs aux patient.e.s, leurs modes de vie et leur pratiques. Elles ont montré comment ces patient.e.s composent avec ces dispositifs, et comment les relations avec les soignant.e.s peuvent soutenir, compléter en même temps que contraindre leur travail de santé. Ces travaux se prolongent dans une collaboration avec des collègues de l'Université d'Ottawa dans une recherche en cours sur le co-design associant des patients.

III. Des innovations méthodologiques pour des recherches interdisciplinaires (et internationales)

Les recherches menées (mesures du bien-être et leur application, nutrigénétique et épi-génétique, déterminants sociaux et culturels - de l'appétit, de la santé, du corps -, baromètres…) impliquent des collaborations interdisciplinaires plurielles (anthropologues, économistes, psychologues comportementaux, neuro-psychologues,

40 Demailly L., 2008, *Politiques de la relation. Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

41 Cooren F., 2004, Textual agency: How texts do things in organizational settings. *Organization, 11*, 373-393.

42 Simondon, G., 2005, *L'invention dans les techniques. Cours et conférence,* Paris : éditions du Seuil.

43 Informatisation dossier patient-e-s, financement Université Toulouse 3, IUT A, budget recherche.

44 Optimisation de la Surveillance ambulatoire des Insuffisants Cardiaques par Télé-cardiologie – financé par CHU de Toulouse et entreprise Alère, 2012-2015

45 Réseaux et MEDiations : recompositions en télémédecine – financé par le LabEx Structuration des Mondes Sociaux, 2016-2019

46 Interactions Soignant.e.s / Patient.e.s et recompositions des Inégalités Sociales de Santé – financé par l'IReSP, Appel à projets général 2017 - Volet Services de Santé, 2018-2021

47 Latour B., 1992, *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte.

48 Jolivet A., 2013, « Les approches constitutives à l'épreuve du terrain : constituer ou rendre malléables les textes », Sciences de la société, 88, pp. 83-99.

49 Jeanneret Y., Souchier E., 1999, « Pour une poétique de "l'écrit d'écran" », *Xoana. Images et sciences sociales. Multimédias en recherche*, 6 : 97-107.

50 Corbin J., Strauss A., 1985, « Managing Chronic Illness at Home: Three Lines of Work », *Qualitative Sociology*, vol. 8, n° 3, pp. 224-247.

épidémiologistes, nutritionnistes, informaticiens, chercheurs en sciences de l'ingénieur, en sciences informatiques, en STAPS). Les apports des sciences sociales se situent à la fois dans les démarches d'élaboration de corpus et dans la discussion des résultats.

Les innovations méthodologiques tiennent également au caractère international de certains programmes (perspectives comparées, sociétés multiculturelles) comme aux personnes observées (petite enfance, enfance, handicap, malade, professionnel). Des avancées et des mises en commun méthodologiques ainsi que des travaux comparatifs ont été développés de façon à étudier les mesures du bien-être dans divers contextes, comme les modèles alimentaires ou les formes du vivre ensemble dans les sociétés multiculturelles à partir d'un concept programmatique qu'est « l'en-commun ».

L'une des spécificités des travaux en e-santé est méthodologique et consiste à questionner ces systèmes techniques en établissant leur « biographie ». Un tel questionnement permet d'expliciter les « architextes » qui mettent en forme les activités, et d'identifier les logiques en tension et les prises d'initiatives. Le fait que les programmes de recherche mis en œuvre soient inter-disciplinaires, avec des chercheurs acculturés progressivement aux cadres théoriques et méthodologiques des autres disciplines, est en la matière essentiel en ce qu'il permet de croiser différents regards, différentes dimensions dans l'objet d'étude et dans son analyse. Ceci nécessite de la durée pour pouvoir être mis en œuvre, ce qui fait l'intérêt de programmes pluri-annuels et de collaborations renouvelées.

Enfin, plusieurs chercheurs de cet axe contribuent à la mise en œuvre de la plateforme expérimentale OVALIE[51] qui est en cours de finalisation. Cette plateforme a pour but l'étude des comportements alimentaires contextualisés ; elle se pose en équipement de seconde génération et capitalise sur ces expériences. Elle intègre les sauts technologiques en matière de logiciel (reconnaissance faciale des émotions, de transfert du son en fichier texte et algorithmes de recherche dans gros volume de données), et en augmentant la modularité pour créer de nouveaux contextes. Des dynamiques de recherche interdisciplinaire commencent à être développés allant de la prise en compte des handicaps invisibles comme Alzheimer sur les prises alimentaires des personnes vieillissantes en passant par l'analyse de la néophobie de personnes atteintes du syndrome de Prader Willie, jusqu'à la compréhension de la construction du dégoût, autour de l'entomophobie ou du durian.

Bilan scientifique de l'Axe TERNOV

B. Ali Ahmad (Ass), J. Bessière (MCF), O. Boughamoura (Doc), D. Boumeggouti (MCF), D. Busca (MCF), S. Camguilhem (Ass), G. Carrère (MCF), P. Chaskiel (PU), I. Diaz Soria (Ass), C. Dumat (PU), M. El Halabi El Kayal (Doc), S. Hagimont (Ass), A. Jahier (Ass), S. Joncoux (Ass), M. Lemaitre (Ass), R. Maitre (Doc), J. Milanesi (MCF), R. Nougarol (Ass), N. Pacheco Cruz (Doc), PE. Pichon (MCF), N. Piluso (MCF), V. Sibertin Blanc (Doc), A. Slaoui Benani Dakhama (Doc), L. Sochacki (MCF), MG. Suraud (PU), B. Thicoïpé (Doc), P. Torrente (Ass), S. Tounkara (Ass), A. Tourail (Doc), T. Van Pham Bourdarias (Ass), F. Vellas (PU), V. Vlès (PU), C. Wang (Doc), W. Wang (Doc), MC. Zélem (PU)

L'axe Ternov s'est constitué en 2014, autour d'un thème fédérateur : la transition écologique, considérée comme un processus de transformation des sociétés contemporaines par leur écologisation. Ce projet de transition, venant après la phase du développement durable, s'appuie sur une modification des référentiels et des imaginaires, des modes de gouvernement, des modes de vie, des pratiques professionnelles, des usages, des dispositifs sociotechniques et des exigences associatives et syndicales. Ces changements ont été analysés à travers leurs dynamiques, non comme une évaluation de l'efficacité de l'impératif écologique, mais comme révélateurs de l'émergence de nouvelles pratiques.

La politique du développement durable s'est historiquement présentée comme une action mondialisée et déclinée sur des territoires, nationaux et régionaux. En France, cette décentralisation a été reproduite, institutionnellement, à l'échelle régionale et infra-régionale. Dans cette perspective, il semblait cohérent de considérer que la déclinaison de la transition écologique se ferait dans des conditions similaires. Nos résultats ne permettent pas de valider intégralement cette hypothèse, notamment parce qu'à l'échelle européenne la transition écologique ne s'est pas imposée pas plus qu'elle n'a été imposée.

Une conclusion de nos travaux est, ainsi, que les tensions internes à la transition écologique interrogent son *effectivité* et sa *pérennité*. Il faut admettre que cette transition est une confrontation entre tendances divergentes dont l'issue est plus indéterminée que ne le suggéraient nos perspectives formulées lors du précédent contrat quinquennal. En particulier, la transition écologique est remise en cause dans sa capacité à remplacer un modèle de développement industriel. Concrètement, sa mise en place a durci les tensions entre calcul économique et protection de l'environnement alors qu'elle était censée les relâcher. L'équilibre imaginé entre les pôles économique (production des revenus et emploi), social (justice dans la répartition des revenus) et environnemental n'a pas été atteint, et le pôle environnemental se voit donc désormais discuté comme un des éléments de cet équilibre.

Cependant, de façon corrélative, nos résultats montrent que dans les territoires, des démarches innovantes et de multiples solutions ont été expérimentées sans avoir encore passé le cap de la généralisation ou de l'institutionnalisation. De la mise en place de dispositifs techniques à la promotion de dispositifs de participation citoyenne en passant par l'émergence de pratiques alternatives, une pluralité d'initiatives a été étudiée. Devenant souvent des sujets de controverses et de débats publics, ces initiatives mettent en évidence *des* processus de transition écologique.

51 Plateforme expérimentale OVALIE - financée et validée par le CPER 2012-2014, CNRS, Toulouse métropole, depuis 2016

La transition écologique s'est, en effet, progressivement installée dans des espaces dont la thématique environnementale était elle-même absente ou, tout au moins, faiblement représentée, par exemple dans la conception de nanomatériaux, dans l'agriculture urbaine ou dans la gestion des composés pharmaceutiques hospitaliers. De même, elle fait bouger l'agriculture rurale par la mise en œuvre d'un agritourisme. Cependant, nos anticipations ont quelque peu sous-estimé la résistance du calcul économique dans la transition écologique, tout comme elles ont surestimé l'engagement citoyen, certes actif dans la transition énergétique, mais sans forcément réussir à y impliquer massivement les populations locales (par exemple dans le cas des coopératives énergétiques citoyennes).

Dans cette perspective, nous montrons que la transition écologique, comme ressort de réorganisation des activités sociales et économiques, manifeste des tensions qui déstabilisent les situations acquises, fait disparaître des activités et en fait émerger de nouvelles. Ces tensions conduisent à ce que nous appellerons la *dislocation de la transition écologique* c'est-à-dire une double tendance : d'une part, à la désunification et d'autre part, à la recomposition par d'autres voies que celles de l'action étatique.

Une coopération avec d'autres familles scientifiques

Nos démarches ont accordé une large attention à une orientation méthodologique radicalement interdisciplinaire : dépassant la coopération entre Sciences Humaines et Sociales présente dans l'axe, elle vise à un travail collaboratif avec d'autres familles scientifiques (physique, chimie, biologie, écotoxicologie, sciences de l'ingénieur…) dans des projets partagés. L'apport de ces collaborations est multiple et réciproque.

L'implication dans des projets d'applications nanotechnologiques nous a conduit.e.s, par exemple, à formuler des conditions normatives de développement de ces applications. La coopération avec des disciplines scientifiques prédictives nous a incité.e.s à modifier nos façons de travailler, classiquement tournées vers la prise en compte de l'existant. En retour, cette coopération a modifié la façon de travailler de nos partenaires (physiciens, chimistes, biologistes, ingénieurs ou médecins) qui introduisent, dans leurs recherches, des enjeux socio-politiques. De même, la collaboration entre chimistes, écotoxicologues et sociologues dans le cadre des projets interdisciplinaires sur la contamination de l'eau par les résidus de médicaments a permis d'enrichir l'analyse des pratiques hospitalières et peser sur l'évolution de ces pratiques.

Comparaisons internationales de la transition écologique.

En outre, parce qu'une part de l'expérimentation en SHS passe souvent par la comparaison, nos travaux ont dépassé le cadre national (ou métropolitain) pour prendre en compte des territoires d'autres continents.

Par exemple, dans un contexte de forte tension énergétique, nos travaux portant sur les enjeux d'alter-mobilité ont suscité des interrogations sur les retours d'expérience d'autres régions européennes qui posent la mobilité non pas comme une composante parmi d'autres mais, bien comme un facteur structurant de l'écologisation des territoires (SNBC[52]). Dans un autre registre, nos recherches sur les transitions énergétiques en territoires isolés (Guyane) ou insulaires (Réunion, Guadeloupe, mais aussi Yeu) ont permis de prendre la mesure de l'influence des facteurs culturels et de l'histoire locale dans les manières de penser les modèles de société dont la transition écologique est porteuse. (PRME Guyane[53]).

Fondés sur des approches méthodologiques qualitatives, nos travaux nous conduisent à faire valoir trois résultats principaux : certaines activités s'inscrivent dans un processus de requalification écologique **(I)** ; d'autres sont caractérisées par l'apparition de nouvelles dynamiques écologiques non initiées par l'action étatique **(II)** ; la transition écologique s'avère, à l'échelle locale, résistible **(III).**

I. La requalification écologique d'activités

Différentes activités ou organisations se voient enjoindre de transformer leurs pratiques sous la pression de l'impératif écologique. Nos travaux montrent que la réponse pratique à cette injonction est effective lorsque qu'elle s'accompagne d'une requalification profonde de l'activité.

a) *L'environnement « des » hôpitaux*

Avec les exigences croissantes en environnement-santé et l'affirmation d'enjeux liés à la gestion et à la consommation en eau, la pollution de cette dernière par les contaminants émergents interroge les pratiques hospitalières (RESEAU[54], REGARD[55]). Si certaines instances hospitalières se saisissent aujourd'hui du problème en mettant en place des dispositifs de gestion à la source des composés pharmaceutiques, nos travaux montrent la présence de processus d'écologisation hétérogènes entre les professionnels du soin, pharmaciens, médecins, infirmiers, dont le rôle dépend de leur place dans l'organisation, des enjeux de priorisation de la santé sur l'environnement, des préoccupations économiques et des problèmes de santé au travail, propres à leurs spécialités médicales. De plus, à travers l'étude des différents enjeux qui sous-tendent la mise à l'agenda de la pollution des eaux par les résidus de médicaments (Gilbert et Henry, 2012[56] ; Hassenteufel, 2010[57]), nos recherches montrent également l'émergence d'une nouvelle forme de responsabilité environnementale dans le cadre de la gestion des

52 « Stratégie Nationale Bas Carbone » - financé par Ministère de l'Écologie, 2014-2017

53 Programme Régional de Maîtrise de la demande d'Énergie Guyane - financé par ADEME, EDF, Région Guyane, 2014-2018

54 « Etude de la contamination chimique des ressources en eau en lien avec la pression urbaine et les changements globaux – Application à l'agglomération Bordelaise », Projet financé par la Région Aquitaine, 2014-2016

55 Réduction et gestion des micropolluants sur le territoire bordelais, Projet financé par l'ONEMA et l'Agence de l'eau, 2015-2019

activités de soins réalisées *en dehors des murs de l'hôpital*. Le développement de l'ambulatoire, autonomisant le patient dans la prise en charge de sa maladie, fait apparaître de nouveaux modes de gestion d'un risque diffus.

b) *Le tourisme « de » l'agriculture*

Une tendance à la requalification des pratiques se manifeste également dans une mutation de l'agriculture « rurale », telle qu'on peut la repérer à travers l'agritourisme et l'apparition de nouveaux modèles d'adaptation agricole dépassant alors la seule fonction de production économique (Banos et Candau, 2014[58]). L'activité sociale de l'agritourisme met en relation deux populations, les agriculteurs et les touristes, à partir de deux stratégies, parfois entremêlées. L'une, formelle au sens wébérien du terme, relève d'une vision économique et quantifiable de l'accueil à la ferme, par l'instauration d'un « marché à la ferme » ; la seconde, plus substantielle, est davantage motivée par la rencontre, le partage d'expériences et une contribution au développement local. Autour de ces stratégies s'opèrent des choix marqués par diverses formes de rationalité (Weber, 1978[59]), relatifs à la valorisation des produits agricoles sur l'exploitation. Tantôt à dominante formelle, tantôt à dominante substantielle, les rationalités repérées dans la construction de nouveaux modèles d'accueil sur l'exploitation révèlent différents modes de valorisation et de mise en scène initiant divers projets transitionnels de diversification agricole et alimentaire. Dans ces stratégies, la fonction productrice de l'agriculture peut s'avérer centrale. Cependant, en proposant aux touristes peu d'artifices et une mise en scène minimale, la fonction productrice peut devenir secondaire, laissant peu à peu sa place à des formes de divertissements plus marqués et offrant aux visiteurs une dimension plus aseptisée de l'exploitation agricole. L'évolution des représentations de l'agriculture et du monde agricole amorce, dans un même temps, des changements de pratiques. En mettant en avant la dimension éducative de leur activité, les agriculteurs engagés dans ces voies apparaissent aux yeux des touristes comme détenteurs d'un savoir agricole, alimentaire et patrimonial, remettant en question les rapports traditionnels entre urbains et ruraux. En tant qu'experts, face à une population dont la connaissance de l'agricole et du rural peut être limitée, les agriculteurs acquièrent une position d'autorité, renversant l'idée ordinaire d'une supériorité « intellectuelle » des gens des villes sur ceux de la campagne (TOURALIM[60]).

c) *Des professionnels garants de l'environnement ?*

Dans le domaine du bâtiment, responsable à lui seul de près de la moitié des Gaz à effet de serre les professionnels sont sommés de modifier leurs savoir-faire constructifs en les conformant à des normes environnementales de plus en plus sévères (Réglementation Thermique 2020, Bâtiment à Energie Positive…). Leurs métiers sont requalifiés par l'attribution du label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Cela suppose de devoir s'engager dans des formations, de devoir rendre des comptes en se montrant exemplaires quant aux performances thermiques de leurs constructions ou rénovations. Si certains jouent le jeu, d'autres poursuivent leurs activités « as usual », mais usent stratégiquement de cette qualification qui les valorise sur le marché. Cette attitude contribue à freiner la dynamique transitionnelle du secteur (LIZOP[61])

II. L'émergence d'un volontarisme écologique

Même si l'écologisation des pratiques doit être renvoyée à un impératif généralisé, des initiatives, qui se construisent « par le bas », tendent à écologiser les pratiques en dehors de toute injonction institutionnelle formalisée.

a) *Des risques aux nanomatériaux : une transition scientifique*

Nos travaux sur les nanotechnologies montrent que les controverses sur les « nanos » n'ont eu que peu d'effets directs sur la recherche académique, pourtant interpellée de façon inédite par les mouvements de contestation (Pestre, 2003[62]). Cependant, au cours des années 2010 se forme progressivement une dynamique *endogène* à la sphère académique, qui repère l'intérêt scientifique d'intégrer le paramètre « risque » dès la conception des nanomatériaux (C-NIM[63]). Cette évolution s'appuie sur des collaborations originales, entre physiciens et chimistes (concepteurs de nanomatériaux) d'un côté, toxicologues et écotoxicologues de l'autre, ayant pour effet de bousculer les cadres d'analyse et l'orientation des recherches dans le domaine des nanosciences, initialement fermées à la prise en compte des risques. Cette dynamique, fondée sur une coopération interdisciplinaire émergente en France, est marquée par la montée d'une norme de production des nanomatériaux, le « *safe by design* » (Kelty, Ch., 2009[64]). En parallèle, la complexité de la fabrication des nanoproduits, qui place les industriels en

56 Gilbert C., Henry E., 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, (53), n°1, 2012, pp. 35-59.

57 Hassenteufel P., 2010, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, (157), n°1, pp. 50-58.

58 Banos V., Candau J., 2004, Sociabilités Rurales à l'Epreuve de la Diversité Sociale, Versailles, QUAE.

59 Weber, Economy and Society: An Outline of Interpretive Sociology. Berkeley, CA: University of California Press.

60 « L'alimentation au cœur des sociabilités ville campagne. L'exemple de l'agritourisme comme forme d'interaction entre populations agricole et non-agricole » – financé par LabEx Structuration des Mondes Sociaux, 2018–2021

61 « Bâtiments économes de qualité environnementale en MIP » - Projet financé par ADEME, 2015-2018

62 Pestre D., 2003, *Science, argent et politique. Un essai d'interprétation.* Editions Quæ, « Sciences en questions »

63 « Conception d'un nanomatériau pour l'imagerie médicale » – Projet financé par Contrat Région Occitanie, Programme « Sciences et Société », 2018-2020

64 Kelty, Ch., 2009, "Beyond implications and applications: the story of 'Safety by design'", *NanoEthics* 3(2), pp.79–96

difficulté, contraint ces derniers à se tourner vers la compétence des chercheurs académiques. Cette situation renouvelle le rapport de la recherche académique à la sphère industrielle puisqu'elle place des chercheurs dans un rôle original de ferment de la transformation des modes de fabrication de nanoproduits, fondée sur la réduction des risques par l'utilisation de nanomatériaux plus *safe* (Nanotechmed[65]).

b) *Vers une agriculture « urbainement durable »*

Se présentant comme une alternative à une agriculture productiviste, rurale et plutôt confinée, l'agriculture urbaine (AU) développe un type d'agriculture multifonctionnelle (Duchemin *et al*., 2010[66]) comme vecteur de dynamiques sociales inclusives pour l'écologisation des systèmes alimentaires, autour de trois dimensions complémentaires : l'alimentation, la santé environnementale et l'éducation. Elle revêt de multiples formes innovantes et contextualisées (jardins collectifs urbains, exploitations agricoles hybrides…) qui s'organisent et se complètent, puis essaiment grâce aux réseaux multi-scalaires des villes. Un certain nombre de programmes de recherche ont permis d'étudier ces dynamiques d'acteurs impliquées dans les projets d'AU en Occitanie, en France et au Pakistan (JASSUR[67] ; GARDENIA[68]). L'AU se transforme par le travail en réseau à diverses échelles (quartier, ville, région, pays ou à l'international) impliquant des chercheur.e.s, professionnel.le.s, élu.es et associations. La transition numérique renforce et accélère cette dynamique : agriculture connectée, MOOC pour certains inclusifs tel le MOOC-TEAM sur le lien entre l'environnement, la qualité des denrées alimentaires et notre santé ou encore plateformes de ressources tel le Réseau-Agriville qui propose des ressources pédagogiques sur l'AU co-construites, interdisciplinaires et accessibles à tous. Les projets d'AU qui intègrent différents acteurs et critères (gestion des ressources naturelles, réduction des déplacements, éducation à l'environnement, co-construction des filières…) manifestent une orientation en faveur d'une alimentation plus durable, favorable à la résilience des écosystèmes et à la santé (Zask, 2016[69]). Ce thème transversal de l'alimentation durable porté en région Occitanie par les élu.e.s favorise des dynamiques transdisciplinaires pour inventer une nouvelle organisation à l'échelle de cette grande région agricole.

III. Le conservatisme local « de » la transition écologique

Nos travaux menés à l'échelle locale mettent en évidence le poids du localisme dans la transition écologique.

a) *La lente transition des territoires*

L'écologisation par les pratiques locales ne garantit pas la mise en œuvre d'une transition énergétique associant les évolutions techniques et une participation citoyenne effective. La relocalisation des activités et des interactions entre les acteurs territoriaux (producteurs, consommateurs, associations et acteurs économiques) créent des difficultés à l'échelle du territoire. Certes, le local revient sur la scène politique comme niveau pertinent pour réfléchir à des solutions inspirées d'expériences concrètes (territoires en transition, autonomie énergétique et/ou alimentaire…), pour s'adapter à la rareté et à la cherté de l'énergie (ODO[70]), de même que le local impose ses solutions à la gestion des risques technologiques majeurs. Si la mise en œuvre de modèles de concertation fait sens pour les promoteurs des processus transitionnels, ils sont compliqués à activer face à la complexité des enjeux liés à l'énergie ou à l'industrie. Les politiques rencontrent surtout de l'engouement de la part de petits collectifs, souvent des experts associatifs, mais elles se heurtent à une faible participation des habitants profanes, peu sensibles - ou démunis face - aux problématiques de maîtrise de la demande d'énergie.

La fabrique de l'écocitoyenneté énergétique implique une culture des économies d'énergie, qui soit transversale et partagée, une montée en compétences des populations pour les impliquer dans des projets d'écologisation de leurs pratiques d'autonomie énergétique. A ce stade, les collectifs citoyens ont du mal à maîtriser le changement d'échelle de leurs initiatives dès lors qu'elles sont ouvertes à des citoyens plus ordinaires très éloignés en termes de culture énergétique. Les habitants sont notamment sommés de maîtriser leur consommation ou de s'équiper autrement, mais sur la base de dispositifs sociotechniques assortis de codes qu'ils ne maitrisent pas.

Dans le domaine des risques industriels, nos travaux montrent que les territoires peuvent aussi résister à la mise en œuvre d'une règlementation appelée à renforcer la prévention des risques industriels (Programme P&RI[71]). D'un côté, cette règlementation s'est durcie depuis les années 2000 en imposant des contraintes nouvelles aux entreprises et aux collectivités territoriales (Borraz, 2008[72]). De l'autre, elle laisse la possibilité aux entreprises d'opposer à

65 Nanotechnologies de la médecine - financé par CNRS, Programme PEPS, 2014-2015

66 Duchemin E. et al., 2010, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », VertigO http://journals.openedition.org/vertigo/10436

67 Jardins Associatifs Urbains et villes durables : pratiques, fonctions et risque – financé par ANR, 2013-2016

68 Genre et AgRoécologie : articulations ENvIronnement /Alimentation en Midi-Pyrénées - financé par LabEx Structuration des Mondes Sociaux, 2016-2019

69 Zask, J, 2016, La démocratie aux champs. Du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques, Paris, La Découverte

70 « Optimisation Gestion des Déchets Organiques » – Projet financé par ADEME, SIRTOMAD, 2017-2019

71 Pouvoir et Risques Industriels : vers de nouveaux arbitrages ? - financé par FonCSI (Fondation pour une Culture de la Sécurité Industrielle), 2012-2016

72 Borraz O., 2008, *Les politiques du risque*, Paris, Les Presses de Sciences Po

l'administration l'argument de l'*acceptabilité économique* des contraintes règlementaires. Or, paradoxalement, le calcul de l'acceptabilité économique des décisions administratives ne relève d'aucune formalisation institutionnelle. Le respect d'une double exigence de rentabilité et d'efficacité environnementale ouvre la voie à l'apparition d'économies d'agglomération dont sont bénéficiaires à la fois les firmes et les riverains. La référence à l'économiquement acceptable place les décideurs industriels en position de force vis-à-vis des décideurs étatiques, conduisant au détournement de la règlementation. Le paradoxe de l'approche par l'acceptabilité économique est qu'elle est réglementaire sans être pour autant réglementée. Le calcul économique peut servir pour faire basculer les collectifs vers une société plus écologique, mais ce type d'instrument peut aussi déstabiliser les processus de transition quand ils sont confrontés à des problèmes de justice sociale.

b) *La transition touristique « des » territoires*

Opérée par des territoires, la transition touristique permet d'interroger les dynamiques innovantes des stations et l'articulation protection-développement dans les grands sites naturels. Les programmes de recherche menés sur les formes de la transition touristique (HAULMIP[73], PUCA[74]) ont permis de montrer que face au changement climatique et aux modalités de gestion des flux de visiteurs et à l'amélioration de la qualité, la gouvernance questionne les mobilités durables, l'accès aux informations, l'impact de la visite, les consommations collaboratives, la participation et le dialogue entre habitants, services, visiteurs et gestionnaires. L'importance croissante des éléments immatériels dans la régulation des modes de visite, le changement radical du paradigme du bien commun naturel comme ressource à la fois matérielle et immatérielle montrent que les politiques touristiques issues des années de croissance sont partout bousculées (PORT-CROS[75]). Par exemple, certaines stations touristiques commencent à réorienter leurs investissements vers un modèle vert et déprécient, par une politique des prix, tous les facteurs carbonés de la production, à commencer par les formes de la mobilité qu'elles offrent aux visiteurs (Clivaz *et al*., 2015[76]). Agir pour sortir le tourisme de l'économie de prédation, de l'obsolescence programmée, de la vitesse, des facteurs qui appauvrissent, exige d'accompagner la transformation des pratiques par la formation, par l'information, par la sensibilisation, par l'animation auprès des acteurs, des visiteurs, des habitants. L'analyse des perceptions et des représentations des visiteurs érige l'intervention concertée avec les habitants et les touristes comme un impératif nouveau pour la gouvernance locale du tourisme.

3.3. Faits Marquants

LIA Laboratoire International Associé (LIA) du CNRS (2016-2019). Depuis 2016, le CERTOP est Laboratoire International Associé du CNRS en collaboration avec la Taylor's University en Malaisie, sur la thématique « Alimentation, Culture, Santé », dans une perspective de comparaison euro-asiatique. Dans le cadre de ces collaborations, le laboratoire se distingue par la construction d'une plateforme expérimentale, OVALIE, visant l'analyse du comportement alimentaire. Cette plateforme, opérationnelle en juin 2019, est implantée sur le site de l'Université Toulouse Jean Jaurès. En outre, ces collaborations ont conduit à la création conjointe (Université de Toulouse 2 et Taylor's University,Malaysia), d'une Chaire en 2012 : *Chaire Food Studies : Culture and Health*, Universités Toulouse et de Kuala Lumpur. Jean Pierre Poulain.

Contrat européen H2020, INCASI, (2016-2019). *International network of comparative analysis of social inequalities*. Cette recherche concerne plusieurs pays : Espagne, Finlande, France, Italie et Royaume-Uni, Argentine, Brésil, Chili et Urugay. L'enjeu est la création et la consolidation d'un réseau international permettant de mener des recherches comparatives sur les mécanismes de construction des inégalités sociales, notamment genrées. L'objectif final d'INCASI est de contribuer à des solutions innovantes qui promeuvent la justice sociale. Julie Jarty (*partenaire*)

Contrat ANR, CATT, (2015-2019). *La capitalisation du temps de travail en France et en Allemagne : négociation collective et usages individuels*. Cette recherche comparative France-Allemagne, sur les nouvelles formes d'organisations collectives et individuelles du travail, a permis d'ouvrir de nouvelles collaborations en Europe sur un enjeu sociétal d'actualité, le compte-épargne-temps. Jens Thoemmes (*porteur*).

Contrat ANR, DisPow (2019-2021). Cette recherche interdisciplinaire (sociologie, droit, sciences politiques, philosophie, géographie) se propose d'analyser les controverses socio-juridiques en lien avec les droits des demandeurs d'asile en France. En combinant de manière originale l'approche *Law and Society* et l'enquête ethnographique comparative, le projet propose de développer un modèle multidimensionnel d'analyse du pouvoir discrétionnaire de l'Etat. Annalisa Lendaro (*porteur*).

Contrat ANR, Sal&Mieux, (2019-2021), plateforme OVALIE. *Optimizing the use of discretionary salt*. Ce projet inter-sciences vise à caractériser les pratiques de préparation des repas et notamment l'utilisation du sel à partir d'une approche expérimentale (plateforme OVALIE). L'apport excessif en sodium est l'un des deux principaux facteurs de risque alimentaire entrainant, chaque année, 1,65 million de décès liés aux maladies cardiovasculaires. Dans ce contexte, la réduction de la consommation de sel est un levier efficace pour prévenir les maladies. Un problème majeur dans la diminution de la consommation de sel est lié au rôle critique du sel dans le goût des aliments. Le consortium comprend 5 partenaires universitaires (chimie, physique de l'alimentation, sciences

73 Les hauts-lieux du tourisme en Midi-Pyrénées : dispositifs de valorisation et organisation des territoires touristiques – financé par Région Occitanie, 2013-2015

74 « Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels » – financé par Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Égalité des Territoires, 2014-2016

75 Construction partagée d'un système de gestion des capacités de charge touristique du Parc national de Port-Cros – financé par Parc national de Port-Cros, 2017-2018

76 Clivaz *et al*., 2015, *Tourisme d'hiver. Le défi climatique,* Presses polytechniques et universitaires romandes, col. Économie

sensorielles, sociologie, anthropologie, psychologie cognitive, sciences de la communication). En outre, deux partenaires industriels sont engagés dans le projet en tant que partenaires non bénéficiaires. Anne Dupuy *(partenaire*).

Contrat ANR, CRI-KEE, (2019-2021), plateforme OVALIE. *Consumption and Representations of Insects – Knowledge on their Edibility in Europe*. Dans le domaine alimentaire, les modèles se transforment en raison de la croissance démographique, la raréfaction des ressources naturelles et les préoccupations de santé, conduisant les entreprises à introduire sur le marché de nouveaux produits tels que les insectes. Cela implique une évolution des comportements et passe par une meilleure connaissance des déterminants sociaux, culturels, psychologiques et sensoriels des préférences et pratiques alimentaires. Cette recherche propose de les étudier à partir d'une approche expérimentale (plateforme OVALIE) permettant d'observer les émotions gustatives. Jean-Pierre Poulain (*partenaire*).

Programme PUCA (2014-2016), Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, *Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels.* Cette recherche tire des expériences menées dans sept sites naturels exceptionnels en France et en Espagne, une série d'enseignements et de questions débattus, en janvier 2017 à l'Assemblée nationale, avec les membres du Réseau des Grands Sites de France. Vincent Vlès (*porteur*)

Défi Genre du CNRS, recherche inter-sciences et internationale, 2015. *GARDENIA* *: Genre et AgRoécologie : articulations ENvIronnement /Alimentation,* vise la création d'un réseau de recherche. Les trois champs du genre, de l'environnement et de l'alimentation sont croisés afin d'interroger l'ordre de genre traversant le modèle alimentaire et productif agricole et questionnant les effets environnementaux. Nathalie Lapeyre

Coopération scientifique avec l'École Normale de Beijing (BNU, Pékin), (2014-2019). Thème : Gouvernance et Changement social Le CERTOP a entrepris un nouveau programme de coopération avec la Chine étendant ainsi le périmètre de ses collaborations avec l'Asie. Ce programme intègre : (a) une recherche sur trois ans (2017-2020) ; (b) un programme de publication, dont un numéro de la revue Science de la Société ; (c) quatre workshops, dont deux à Pékin (2014 et 2015) ; (d) des professeurs invités ; (e) l'encadrement d'un doctorant. Michel Catlla, Gilbert de Terssac et Vincent Simoulin

8ème édition ESOF, Toulouse, Juillet 2018. Le CERTOP a activement participé à l'ESOF (Euro Science Open Forum) en étant à l'initiative de trois manifestations : (a) Organisation d'un Colloque labellisé « Manifestation satellite ESOF 2018 », *Contaminations, environnement, santé et société : de l'évaluation des risques à l'action publique* Michèle Lalanne ; (b) Co-organisation de deux sessions**,** *Wine and global change : the challenge of economic globalization* et *New wine cultures***,** Danielle Cornot ; (c) Presentation & Poster**,** *The role of the « French food model » in the regulation of appetite of children aged 0 to 3,* Anne Dupuy, Laurence Tibère.

Colloque international Org&CO, Toulouse Juin 2015, *Communication organisationnelle. Processus communicants – processus organisants et leurs médiations*. Ce colloque s'inscrit dans l'activité d'une thématique importante en Sciences de la communication et a contribué à ouvrir de nouvelles orientations de recherche dans le domaine de l'organisation et du travail. Il a donné lieu à un ouvrage, *Communication organisationnelle - Formes et transformations contemporaines*, éditions l'Harmattan. Anne Mayère et Sylvie Alemanno (dir.), 2018.

Colloque international et inter-sciences sur les agricultures urbaines, Toulouse 2017, Ce colloque, *Agricultures Urbaines Durables : Vecteur pour la Transition Ecologique* est à l'initiative du – et piloté par – le CERTOP. La valorisation du colloque a été particulièrement développée : (a) des actes du colloque publiés avec l'Agence de la Biodiversité IDF ; (b) un numéro spécial dans la revue *VertigO* ; (c) un numéro spécial dans la revue ESPR (*Environmental Science and Pollution Research*) ; (d) un numéro dans la revue *Les techniques de l'ingénieur ;* (e) un ouvrage pédagogique, Editions Educagrie ; (f) Sept films pédagogiques et de recherche d'interview d'experts d'agriculture urbaine (élus, chercheurs, associatifs) et largement diffusés sur les réseaux sociaux et Canal U. Camille Dumat.

TRESOR (Travail Réel et Santé, Organisation) (2018-2020). Séminaire doctoral inter-sciences EHESP. *Concepts et méthodes pour conduire des recherches associant organisation, travail et santé.* Ce séminaire inter-sciences (sociologie, ergonomie, économie, psychologie, médecine et épidémiologie) a été labellisé par le Conseil Scientifique du Parcours Doctoral National en Santé Travail piloté par l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique) et propose un espace de réflexion sur les modèles théoriques et méthodologiques de l'organisation et de la santé au travail. Irène Gaillard et Vanina Mollo.

Journée d'études internationale « Professionnalisation dans l'enseignement supérieur. Perspective comparée » GTES CEREQ et RESUP, 2016. Une journée d'études a été organisée par le CERTOP et l'IEP de Toulouse à l'initiative de deux réseaux de recherche nationaux sur l'enseignement supérieur : le groupe de travail sur l'enseignement supérieur du CEREQ (GTES) et le Résup (Réseau d'Etude sur l'Enseignement Supérieur, coord. CSO Sc. Po Paris) sur l'analyse comparée entre établissements et pays de la mise en œuvre des politiques de professionnalisation dans le supérieur. Elle a donné lieu à la publication d'un numéro spécial de revue et a également largement contribué à l'élaboration d'un projet international (*Open Research Area for social sciences 2019*). Philippe Lemistre

Contrat Région Midi-Pyrénées et l'INU J.-F. Champollion d'Albi. Recherche inter-sciences. Ce travail doctoral a porté sur la conception d'un dispositif d'innovation pédagogique *jeu vidéo d'apprentissage*, Mecagenius. Le doctorant, Victor Pottier, a intégré le GIS *Serious Game Research Network* (SGRN). La mise en marché d'un dispositif pédagogique innovant a bénéficié de réflexions méthodologiques sur les procédés de traduction en inter-sciences (sociologie, informatique, psychologie et génie mécanique). Thèse dirigée par Michèle Lalanne et Franck Cochoy

Développement d'un champ de recherche en inter-sciences sur la e-santé à l'IFERISS (Institut Fédératif d'études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société FED4142). Ce projet est unique en France et regroupe 15 équipes de 13 laboratoires du site toulousain dans une démarche inter-sciences (de l'épidémiologie aux mathématiques en passant par les sciences sociales) centré sur la e-santé, au travers de publications et d'un contrat de recherche *ISP-ISS (Interactions Soignants-Patients et reconfigurations des Inégalités Sociales de Santé), financé par l'IRESP (Institut de Recherche en Santé Publique), (2018-2021). Anne Mayère*

Contrat Région Occitanie (2017-2019). Recherche inter-sciences. *Conception d'un nanomatériau pour l'imagerie médicale (C-NIM).* Cette collaboration entre la Chimie, la Bio-chimie et les Sciences de la communication

vise à transformer les modes de conception des nanomatériaux pour l'imagerie médicale en prenant en compte la question des risques santé-environnement au stade de la conception (*safe by design*). L'élément novateur de ce projet est la coopération constructive entre Sciences de la matière et SHS autour de la production d'un nanomatériau (pratique exceptionnelle dans le milieu académique des sciences de la matière dans ce champ de la chimie). Marie-Gabrielle Suraud

Débat grand public, Les cafés d'ergo-sociologie sur le travail, Toulouse (2014-2020). Il s'agit d'aller à la rencontre des savoirs sur le travail en s'appuyant sur des lectures, des récits d'expériences favorisant les apprentissages réciproques. Les participant.e.s viennent de tous secteurs d'activité et sont de statuts et de catégories professionnelles divers. Marcelle Duc

Conférences populaires, Conseil général de la Haute Garonne en partenariat avec l'association *Parle avec elle*, (2017 et 2018). Il s'agit d'accompagner des dispositifs visant à la valorisation des compétences des femmes habitant dans des quartiers défavorisés, plus particulièrement autour de questions de sociétés qui croisent celles de l'alimentation (systèmes de croyances, traduction-transmission-innovation, lien entre « ici et là-bas », le rôle des repas, santé…). Laurence Tibère

Instrument d'action publique, SLIME (Service Local d'Intervention en Maîtrise de l'Energie). L'enjeu est de massifier le traitement des situations de Précarité Energétique, éligible aux Certificats d'Economie d'Energie : les CEE (Marché du Carbone). Ce dispositif a été labellisé par le Ministère de l'Ecologie et la Fondation Abbé Pierre. Il est déployé par l'ADEME et le CLER en France dans plus de 40 collectivités. 18 000 ménages ont été rencontrés en cinq ans. Marie-Christine Zelem

Réalisation du film documentaire grand public, (juin 2016), *Construire des grandes infrastructures de transport? L'intérêt général et moi.* Le film a été diffusé dans 250 salles et vu par un peu plus de 10 000 personnes. Sur ce sujet et avec des ressources visuelles communes, un web-documentaire pédagogique a été élaboré sur un financement de l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVED, 2017). Julien Milanesi

Lauréat.e.s de la *Fondation pour les Sciences Sociales*. Trois chercheur.e.s de l'unité ont été Lauréat.e.s de la Fondation pour les Sciences Sociales.

Anne Dupuy (2016), *Que manger ? Pratiques, normes et conflits alimentaires*, Sous la direction de François Dubet. Yann Ferguson (2018), *Les mutations du travail,* Sous la direction de François Dubet. Thao Bui-Nguyen (2019), *Crises de confiance ?* Sous la direction de Claudia Senik.

***Dans la fabrique des transitions écologiques. Permanence et changements,* (2019) l'Harmattan.** Dans ce premier ouvrage collectif réunissant les chercheurs de l'équipe TERNOV, il s'agit d'étudier en quoi l'impératif d'écologisation actuel modifie le fonctionnement des sociétés, c'est-à-dire les référentiels et imaginaires, les modes de gouvernance, les manières de faire, les dispositifs sociotechniques qui accompagnent les transitions, les innovations technologiques ou sociales qui en sont issues ou qui leur servent de support. Geoffrey Carrère, Camille Dumat, Marie-Christine Zélem (dirs)

Ouvrage, *La sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, (2015) Coll. Alpha Aux éditions du CNRS. Dans un contexte d'urgence climatique, ce livre interroge la transition énergétique. L'objectif a été de rassembler, en un seul ouvrage et pour la première fois, les connaissances et les approches théoriques quant à la gouvernance de l'action publique et aux pratiques sociales dans le domaine de l'énergie. Marie-Christine Zélem, Christophe Beslay

Ouvrage, *Sociologie de l'école*. Collection « Repères », La découverte. Il s'agit ainsi d'un fait marquant d'un point de vue didactique, puisque cette collection est destinée à un large public proposant un état des lieux en sociologie de l'éducation. L'ouvrage présente une analyse originale des données du panel 2007 de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), et propose un cadre théorique pour comprendre les inégalités en « train de se faire » à l'école. Marianne Blanchard et J. Cayouette-Remblière

Fournier T., Ismail M.N, Laporte C., Mognard,E., Tibère L. and Poulain J.P. (2015), "Eating patterns and prevalence of obesity. Lessons learned from the Malaysian Food Barometer", *Appetite*, Vol. 107, pp. 362-371. La société malaisienne doit faire face à un processus de modernisation rapide caractérisé par une transition alimentaire, passant de la sous-nutrition à la surnutrition en quelques décennies, et conduisant au sur-poids et à l'obésité. Le Baromètre alimentaire malaisien, lancé en 2013, a permis d'analyser ce processus dans une perspective préventive.

Simoulin V. (2016), « Les générations de synchrotrons : des communautés et des équipements au croisement du national et de l'international », *Revue française de sociologie*, Vol. 57, n° 3, pp. 503-528. Les synchrotrons illustrent un modèle d'internationalisation de la recherche qui favorise la formation de nouvelles « communautés » scientifiques qui, dans ce contexte, tendent à échapper aux difficultés classiques liées à la coopération internationale et aux tensions entre représentants de diverses nationalités. L'enjeu est ici de montrer en quoi et comment, les grands équipements renouvellent les pratiques de recherche.

Kergoat P.(2017), « Jeunesses populaires et répertoires culturels. S'extraire de sa classe, performer son genre », *La nouvelle revue du travail*, vol. 10, https://journals.openedition.org/nrt/3038. Cet article analyse les pratiques déployées par les apprenti.e.s pour faire face à des injonctions particulièrement contraignantes : s'affranchir de leur classe et se conformer à leur genre. Les pratiques déployées par les filles et les garçons dans ce contexte informent que la manière de penser sa classe et de se penser dans sa classe est indissociable de la façon de se positionner et de se penser dans et par rapport à l'ordre de genre.

Canu, R. (2018), « Lire l'avenir économique dans la presse. Une exploration des discours journalistiques pendant la crise des subprimes », *Revue française de socio-économie*, vol. 21, pp. 129-150. Cet article conclut l'animation d'un projet Labex SMS interdisciplinaire (sociologie, économie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication) qui a examiné le traitement des crises économiques par la presse journalistique. La publication de cet article intervient dans un numéro thématique consacré aux « futurs économiques », coordonné par Roland Canu et Hélène Ducourant (LATTS, Université Paris Marne la Vallée).

4. Organisation et vie de l'unité

4.1. Pilotage, animation, organisation de l'unité

4.1.1. Pilotage

La gouvernance du laboratoire s'établit à plusieurs niveaux :

a) l'équipe de direction composée de la directrice et de deux directeur.trice.s-adjoint.e.s ;

b) les directions d'axes (trois des axes ont un directeur ou une directrice et un directeur-adjoint).

c) le Conseil de Laboratoire, où se discutent et se prennent les décisions structurelles, réunit seize membres : dix représentant.e.s des chercheur.es, trois représentant.e.s des personnels ITA/BIATSS et trois représentant.e.s des doctorant.e.s. Le Conseil de Laboratoire se réunit 7 à 8 fois par an.

d) Le Conseil Scientifique se réunit pour traiter de la politique de recherche, des profils de postes de chercheur.e et d'enseignant.e-chercheur.e et du parrainage des candidat.e.s aux concours de recrutement du CNRS. Le Conseil Scientifique est composé des membres chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s du Conseil de Laboratoire et de deux chercheur.e.s ou enseignant.e.s-chercheur.e.s par axe, non pré-désigné.e.s, afin de permettre à chaque membre du laboratoire de pouvoir participer au Conseil Scientifique.

e) La Commission Support Recherche, qui réunit les personnels « ITA/BIATSS » et la directrice, sont organisées tous les 15 jours afin de faire le point sur les questions à l'agenda, de discuter des conditions de travail des personnels, de favoriser une meilleure coordination entre les chercheur.e.s et les personnels.

f) L'Assemblée Générale se réunit une fois par an. Elle permet l'échange entre l'équipe de direction et les membres de l'unité et permet la mise en débat des grandes orientations scientifiques et institutionnelles du laboratoire. En 2016 et 2019, l'Assemblée Générale des membres permanent.e.s a élu une nouvelle direction.

4.1.2. Animation scientifique

Si les équipes représentent le principal niveau de production de connaissance et d'animation scientifique, un séminaire transversal à l'ensemble des axes structure les échanges scientifiques de l'unité. Chaque année, entre quatre et cinq séminaires sont organisés. Ces séminaires privilégient l'invitation de chercheur.e.s extérieur.e.s mais ils sont également l'occasion pour les membres du CERTOP de présenter leurs travaux. De façon générale, une séance s'organise autour de deux chercheur.e.s : un.e chercheur.e du laboratoire (statutaire, doctorant.e ou jeune docteur.e) et un.e chercheur.e extérieur.e invité.e.

Comme évoqué précédemment, une journée des doctorant.e.s est organisé une fois par an pour l'ensemble des doctorants du laboratoire, bénéficiant par ailleurs d'ateliers doctoraux dans leurs axes de rattachement.

Chacun des quatre axes organise ses propres séminaires. C'est au sein des axes que les doctorant.e.s présentent plus régulièrement leurs travaux.

4.1.3 Information et communication

Plusieurs opérations de communication et de diffusion de l'information scientifique sont engagées tant en interne, pour favoriser les échanges scientifiques entre collègues et entre axes, qu'en externe pour améliorer la visibilité des activités du laboratoire auprès des tutelles, des chercheur.e.s d'autres laboratoires, au national et à l'international, et du grand public.

La communication scientifique du CERTOP est assurée par un personnel dédié à cette mission. Les chargées de communication interviennent depuis l'identification du besoin des chercheur.e.s, des attentes des tutelles, de la communauté scientifique, des partenaires internationaux et du grand public, jusqu'à la diffusion des actualités scientifiques. Ces activités participent à la visibilité de notre laboratoire et des recherches qui y sont menées.

Une newsletter, constituée à partir d'une veille scientifique ciblée, est réalisée régulièrement. Elle porte à la connaissance des chercheur.e.s l'actualité des appels à projets, à communications, à contributions et répertorie ainsi un bon nombre de publications extérieures au laboratoire. Elle représente un outil de travail indispensable de l'information scientifique et technique.

Un espace collaboratif est en cours de création. Cette plateforme permettra aux membres du laboratoire, *via* un outil commun de travail collaboratif et fédérateur, d'accéder de façon centralisée et unifiée aux multiples ressources, informations et services nécessaires à leurs activités.

4.2. Parité

Les données quantitatives pour le contrat en cours montrent que le CERTOP présente une situation globale de parité au sein des membres de l'unité. Le nombre total de femmes et d'hommes y est quasi-similaire. Parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s, la mixité est proche de la parité (45% de femmes). Du côté des ingénieur.e.s et technicien.ne.s, les femmes sont surreprésentées (71%). Pour les doctorant.e.s du laboratoire, la situation est paritaire. Au niveau des enseignant.e.s-chercheur.e.s de rang A (PU et DR), nous observons une quasi-parité. Pour les titulaires de HDR, la situation est sensiblement similaire. Enfin, en ce qui concerne la répartition aux postes de responsabilité de l'unité (direction et direction d'axe), la situation est parfaitement paritaire (5 femmes et 5 hommes). La direction d'unité exercée par une femme est un fait peu courant (14% des DU sont des femmes).

Dans l'objectif d'agir sur les inégalités de genre aussi bien matérielles que symboliques, le CERTOP est partie prenante de l'expérience pilote de déploiement et de mise en œuvre d'une politique d'Egalité Professionnelle Femmes-Hommes, portée à l'échelon local de la délégation, par la direction des ressources humaines du CNRS

Occitanie Ouest. Ce partenariat a débuté en mai 2017, avec la participation d'une chercheuse du CERTOP en tant qu'intervenante au séminaire fondateur de cette politique. Dans le cadre de sa déclinaison, l'unité a nommé, sur proposition de la directrice et du conseil de laboratoire, une Correspondante Egalité, qui a fait l'objet d'une lettre de nomination en juin 2018, fixant précisément les objectifs de la mission et de la fonction. Cette désignation a été suivie d'une formation de deux jours en septembre 2018 et d'une participation à la première rencontre du réseau régional en avril 2019. Au regard de la spécificité des compétences scientifiques du CERTOP en la matière, un partenariat a été établi depuis plusieurs années avec la DRH du CNRS et l'association Femmes et Sciences, favorisant les conférences, mais aussi les travaux de recherche et les stages de master sur la question des inégalités de genre au sein des carrières académiques.

En novembre 2018, les objectifs de la Correspondance Egalité ont été présentés en AG de l'unité. Depuis, en dialogue avec la direction de l'unité, la Correspondante Egalité a débuté ses actions : la spécification de la mission au sein de l'organigramme de l'unité, la poursuite d'une politique de communication et d'affichage (fondée notamment sur l'écriture inclusive) reposant sur la diffusion de supports d'information, ainsi que la création d'une rubrique égalité professionnelle au sein du site web de l'unité et d'une adresse mail (certop.egalite@univ-tlse2.fr), en partenariat avec la responsable communication. Elle a également intégré les instances du laboratoire en tant que membre du Conseil de Laboratoire et du Conseil Scientifique. En février 2019, une séance du séminaire transversal du laboratoire a été consacrée à la thématique genre et travail. En avril 2019, un premier atelier de réflexion « Atelier égalité #1. *Construire l'égalité professionnelle au CERTOP* », envisagé en série et en partenariat avec l'association Artémisia, spécialiste des questions d'égalité femmes-hommes, a permis de faire émerger collectivement des axes de travail prioritaires et des pistes d'action pour la déclinaison du plan lors des mois et des années à venir (comportements sexistes et situations de harcèlement au travail, aspects pratiques, institutionnels et juridiques ; stéréotypes comportementaux et fabrique du sexisme ordinaire au travail ; construction sociale genrée de l'incompétence au travail ; etc.).

4.3. Hygiène et sécurité

L'unité a mis en place en 2019 une « Cellule Prévention » constituée d'une enseignante-chercheuse, d'un personnel BIATSS et d'un doctorant. Elle a pour objectif d'être une ressource en proximité des membres du laboratoire pour traiter ou relayer, auprès des acteurs internes, les questions d'hygiène et sécurité rencontrées. Elle a pour projet de prévenir l'émergence des Risques Psychosociaux (RPS) et de mettre à disposition un registre hygiène et sécurité. Une démarche d'élaboration du Document Unique est actuellement initiée avec le soutien d'un personnel de la Délégation régionale CNRS. La première réunion de cette Cellule s'est tenue en juin 2019.

PROJET ET STRATÉGIE À CINQ ANS

1. Analyse SWOT

Points forts	Points à améliorer
▪ Inscription dans les priorités thématiques, nationales et européennes, de la politique scientifique de l'unité ▪ Internationalisation de nos recherches ▪ Création du LIA (CERTOP-TTUC, Malaisie, 2016) ▪ Recherches en « inter-sciences » ▪ Inscription du laboratoire dans le site toulousain ▪ Forte articulation entre Master et recherche	▪ Les thématiques transversales au sein de l'unité ▪ Le nombre de chercheur.e.s ▪ Le nombre de doctorant.e.s ▪ L'évolution de carrière des ITA et des BIATSS ▪ L'accueil des professeur.e.s invité.e.s
Possibilités offertes par le contexte	**Risques liés au contexte**
▪ Institut 3IA ▪ Intégration dans le Labex SMS ▪ Evaluation par le Certop du programme PIA3 ▪ Partenariat avec le CEREQ ▪ Nouvelle politique de soutien de la Région Occitanie aux recherches en SHS ▪ Présence active de la MSH-T ▪ Soutien fort des services d'appui à la recherche (UT2J et UPS)	▪ Politique de site en cours de construction ▪ Alourdissement des conditions d'obtention des financements contractuels ▪ Faible reconnaissance dans la gestion des carrières des recherches menées en inter-sciences (SHS-Sciences de la nature et du vivant)

1.a. Points forts

Inscription dans les priorités thématiques nationale et européenne de la politique scientifique de l'unité (alimentation, énergie, environnement, genre, santé, formation…)

Parmi les trois priorités du programme-cadre de recherche de l'Union Européenne, Horizon 2020 (2014-2020), les recherches relatives aux « défis sociétaux » tiennent une place importante. La recherche est orientée vers la réponse aux grands défis sociétaux plutôt que vers des disciplines scientifiques uniquement. Ces orientations rejoignent l'Agenda stratégique « France Europe 2020 », qui procède de la même volonté d'articuler étroitement politiques de recherche et enjeux de société. Parmi ceux-ci comptent des thèmes qui recoupent ceux développés au CERTOP, tels que : la santé, la sécurité alimentaire, l'agriculture, les énergies sûres, la lutte contre le changement climatique. Ce contexte est favorable au développement de nos recherches sur ces thèmes, notamment pour obtenir des financements et des postes.

Internationalisation de nos recherches et création du LIA (CERTOP-TTUC, Malaisie, 2016)

Le CERTOP a poursuivi sa politique d'internationalisation des recherches, à la fois en développant de nouvelles collaborations, en Chine notamment, et en devenant, en 2016, Laboratoire International Associé (LIA) du CNRS en collaboration avec la Taylor's University en Malaisie, sur la thématique « Alimentation, Culture, Santé ». L'internationalisation de nos recherches s'accorde avec la dimension transculturelle et transnationale de nos thématiques (environnement, santé et alimentation, éducation, notamment), représentant ainsi une démarche heuristique. En outre, ces ouvertures internationales représentent un atout pour la formation des doctorant.e.s, facilitant leurs séjours à l'étranger et leur permettant d'initier des collaborations.

Recherches en « inter-sciences » et inscription du laboratoire dans le site toulousain

Le laboratoire est fortement ancré dans la dynamique de site, en raison : de sa double tutelle universitaire (UT2J et UT3), des relations entretenues avec différentes institutions (INRA, INSERM, CHU, MSH-T…), de son engagement dans la construction d'une politique de site et par les nombreuses collaborations engagées avec des laboratoires d'autres familles scientifiques que les SHS. Le CERTOP entretient en effet, des collaborations étroites avec plus d'une vingtaine de laboratoires de Sciences de la matière et du vivant du site toulousain. Ces collaborations font l'objet de contrats de recherche ou de co-directions de thèse et touchent, pour la plupart, aux champs de l'écologie et de la santé. En outre, ces recherches, menées en « inter-sciences », ont conduit un certain nombre de chercheurs du site toulousain (dont des membres du CERTOP) à créer des groupes de travail dédiés à la réflexion méthodologique et théorique susceptible de définir un cadre de recherche approprié à ces démarches.

Forte articulation entre Master et recherche

La politique du laboratoire passe par un engagement important de nombre de ses membres dans la formation par la recherche. Onze parcours de Master 2 sont directement liés aux thèmes de recherche du CERTOP, dont deux à l'étranger (l'un faisant partie d'un programme ERASMUS MUNDUS). Quatorze membres de l'unité sont responsables dans ces Masters (directeur.trice ou co-directeur.trice). Les spécialités de ces Masters renvoient aux thèmes de recherche développés au CERTOP, contribuant ainsi à renforcer ces thématiques, par l'encadrement de nombreux mémoires et le recrutement de doctorant.e.s notamment.

1.b. Points à améliorer

Les thématiques transversales au sein de l'unité.

Plusieurs thématiques de recherche (Formation, Genre, Risques, Territoire) ainsi que des questionnements (Transition, Risques, Inégalités) traversent les recherches de l'unité. Si certaines thématiques font d'ores et déjà l'objet de regroupements inter-axe formels, fonctionnant sur la base de collaborations financées, d'autres pourraient être renforcées par la création de groupes de réflexion dédiés ou par la mise en place de séminaires thématisés.

Le nombre de chercheur.e.s.

L'augmentation du nombre de chercheur.e.s est un aspect qui fait l'objet d'une attention particulière au laboratoire qui, chaque année, met en place un processus d'accompagnement des candidat.e.s extérieur.e.s au concours de recrutement du CNRS qui souhaiteraient rejoindre le CERTOP. Nous devons poursuivre et renforcer ces démarches afin de combler ce déficit et renforcer le potentiel scientifique de l'unité. Cependant, la situation nationale est marquée par un déséquilibre entre les taux d'affectation de chercheur.e.s en province et dans la région parisienne. Le CERTOP doit engager une discussion avec l'InSHS sur cet aspect.

Le nombre de doctorant.e.s.

L'encadrement de doctorant.e.s a toujours été une activité privilégiée au CERTOP. Du fait des nouveaux cadres institutionnels (durée de thèse ayant notamment modifié les conditions d'encadrement ; exigence d'un financement à l'UT3…) qui ont rendu l'accès en thèse plus difficile, nous devons rester vigilants quant au maintien du nombre de doctorant.e.s. L'unité prend la pleine mesure de ces évolutions et s'engage à mener une réflexion pour contrecarrer cette tendance, à la fois pour augmenter le nombre d'inscriptions en doctorat et améliorer les conditions de réalisation des thèses. Les relations étroites entre onze Master 2 et le laboratoire a permis cette année d'examiner plus d'une douzaine de dossiers de candidatures à la thèse.

L'évolution de carrière des ITA et des BIATSS

L'évolution des carrières de nos collègues ITA et BIATSS est peu satisfaisante. Elle est généralement très lente, en raison notamment, du faible nombre de postes ouverts au concours pour les changements de corps. Si cette situation ne relève donc pas directement d'une décision de laboratoire, en revanche, il appartient à l'unité de faire évoluer les missions et les tâches proposées aux collègues ITA et BIATSS, de faciliter l'acquisition de nouvelles compétences et savoirs, afin de placer les agents dans les meilleures conditions pour accéder au grade supérieur. Nous devons poursuivre ces démarches et continuer à accompagner nos collègues ITA et BIATSS dans la progression de carrière.

L'accueil des professeur.e.s invité.e.s.

L'accueil des professeur.e.s invité.e.s est une source de dynamisme pour l'unité. Ces démarches ont un double intérêt, à la fois renforcer les thématiques « cœur de métier » et les collaborations engagées sur ces thématiques, mais également, représenter une opportunité pour faire évoluer les recherches menées par les membres du laboratoire et ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. Le CERTOP accueille chaque année deux à trois collègues. Nous devons poursuivre sur cette voie et améliorer tant les conditions d'accueil de professeur.e.s invité.e.s que faciliter les démarches requises pour les membres du Certop.

1.c. Possibilités offertes par le contexte

Instituts Interdisciplinaires d'intelligence artificielle (3IA).

Dans le cadre de la stratégie internationale pour l'Intelligence Artificielle (lancée en 2018), l'Etat a souhaité créer un réseau constitué d'un petit nombre *d'Instituts Interdisciplinaires d'intelligence artificielle* (3IA). Quatre instituts ont été labellisés pour une période initiale de quatre ans affichant des spécialités par site. Toulouse a été retenu, avec pour spécialités et thèmes à privilégier : le transport, l'environnement et la santé (Projet de site ANITI). Pour le CERTOP engagé et reconnu sur les thématiques de l'Energie, de l'Environnement et de la Santé, ANITI représente

une opportunité pour renforcer ses champs de recherche et étendre le périmètre de ses collaborations (notamment avec les sciences de la matière et du vivant).

Intégration de l'unité dans le Labex SMS « Structuration des Mondes Sociaux »

Le CERTOP a été, en 2012, un des laboratoires fondateurs du Labex SMS (qui regroupe 9 unités de recherche). Le Labex vient d'être reconduit (2020-2024). Ce Labex, structuré en quatre thèmes (réseaux, dispositifs, régulations et territoires), constitue un pôle de sciences sociales offrant l'opportunité d'initier de nouvelles collaborations et de développer des programmes de recherche. Plusieurs projets, dont le CERTOP était porteur ou partenaire, ont été financés ces dernières années.

Evaluation par le Certop du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3)

Le CERTOP est évaluateur du projet ACORDA (quatre universités de Toulouse et l'université d'Albi, l'IEP de Toulouse, trois écoles d'ingénieur : ISAE, ENAC, INSA, rectorat de Toulouse pour la participation des lycées de Midi Pyrénées), sur une durée de 10 ans. Le projet vise à améliorer la liaison entre le second degré et l'enseignement supérieur en expérimentant et mettant en cohérence des dispositifs sur l'ensemble du territoire midi pyrénéen. Le principal objectif est de réduire les inégalités sociales liées au territoire. Le CERTOP trouve ici un terrain privilégié, non seulement pour prolonger ses analyses des inégalités et des dispositifs publics associés, mais aussi pour consolider une thématique historique du laboratoire qui est celle de l'articulation entre politique publique et territoire.

Partenariat avec le CEREQ

Le CEREQ a mis en place cinq groupes de recherche au niveau national. Deux groupes sont animés par des membres du CERTOP, sur l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, regroupant cinq membres de l'unité. Un projet international coordonné par le CERTOP va être déposé en septembre 2019 auquel participent trois laboratoires associés au CEREQ et quatre laboratoires étrangers. Par ailleurs, la mise en place de l'observatoire local des parcours dans le cadre du projet ACORDA (PIA3) s'articule avec celle de l'observatoire national de l'insertion professionnelle (2020) et aura pour effet de renforcer les recherches relatives aux parcours d'études, une des thématiques clé du CERTOP.

Nouvelle politique de soutien de la Région Occitanie aux recherches en SHS

La Région Occitanie mène, depuis un an, une réflexion relative à la possibilité de renforcer, à la fois, le financement des recherches « fondamentales » (moins de contraintes liées à l'affichage de collaborations étroites avec le tissu économique ou institutionnel) et le financement des recherches en SHS. Cette démarche devrait ré-équilibrer la répartition des financements de la Région entre Sciences de la matière, de la nature, du vivant et Sciences humaines et sociales.

Présence active de la MSH-T.

La MSH-T de Toulouse est particulièrement active sur le site toulousain depuis de nombreuses années. Elle joue un rôle essentiel, non seulement de coordination et d'échange entre les laboratoires, mais également de promotion et de soutien aux recherches interdisciplinaires. Son programme de recherche finance, chaque année, des projets scientifiques souvent émergents permettant d'éprouver de nouvelles collaborations. En outre, par sa présence active dans différentes instances locales (Région, UFTMIP, Pôles de site…) elle contribue à faire valoir les stratégies de recherche du site et inciter et accompagner les laboratoires à s'inscrire dans ces stratégies scientifiques. En particulier, la MSH-T est très active dans l'intégration des SHS dans le 3IA, permettant aux laboratoires d'émarger à ces financements.

Soutien du Service « Appui à la Recherche » de l'UT2J et de l'UPS.

L'Université Toulouse Jean-Jaurès a mis en place, de longue date, un important Service d'Appui à la Recherche. 34 agents gèrent ce service et assurent différentes missions de coordination et de soutien aux laboratoires inscrits dans le périmètre de l'Université Toulouse Jean Jaurès : gestion des budgets scientifiques des unités, organisation et aide à l'organisation de manifestations scientifiques, accompagnement et suivi des projets de recherche des unités, aide au montage de coopérations régionales et internationales, documentation, appui technique, prévention des risques… Le recours récurrent à ces services et, également, à ceux de l'UPS, facilite grandement la gestion des laboratoires et représente également un soutien au développement des projets de recherche.

1.d. Risques liés au contexte

Politique de site en cours de construction

En l'absence d'Idex, les universités et les établissements du site toulousain, mènent une réflexion visant à reconsidérer les formes d'alliances et/ou de regroupement afin d'élaborer une politique commune à l'échelle du site. L'enjeu est d'accroître la visibilité des laboratoires et des recherches menées sur le site pour en augmenter, notamment, l'attractivité (étudiants et chercheurs) et le potentiel à l'international (collaborations, publications…). Cependant, la construction de cette politique semble marquer le pas.

Alourdissement des conditions d'obtention des financements contractuels

L'enquête menée au niveau national par le CNRS révèle une position convergente des laboratoires qui témoignent du durcissement des conditions d'obtention de financement de la recherche. Les programmes nationaux ou internationaux affichent un ratio jugé trop faible entre le nombre de projets financés et le nombre de

projets déposés. Or, le financement de la recherche ne passe plus par les budgets récurrents accordés par les tutelles. Cette situation ne peut que fragiliser et freiner le développement des recherches dans les laboratoires.

Faible reconnaissance dans la gestion des carrières des recherches menées en inter-sciences (SHS-Sciences de la nature et du vivant)

Les recherches « inter-sciences » (collaborations entre les Sciences de la matière, de la nature et du vivant et les SHS) bousculent les méthodologies et l'épistémologie des disciplines. Cependant, dans la mesure où les recrutements de chercheur.e.s en SHS ne tiennent pas compte de cette particularité, peu de doctorant.e.s sont attiré.e.s par des projets inter-sciences, y voyant un obstacle épistémologique (temps d'apprentissage) à leur recrutement plus qu'un ressort. Ceci constitue une sorte de paradoxe dans un contexte où les recherches « inter-sciences » sont largement encouragées et où l'on dispose de quelques financements dédiés mais qui ont du mal à trouver les chercheur.e.s susceptibles de mener les projets concernés à bien.

2. Structuration, effectifs et orientations scientifiques

2.1. Projet scientifique transversal : « Les potentialités du social »

Le projet du CERTOP repose sur des objets d'étude, des terrains, des méthodologies qui prennent forme et sens à travers la constitution des quatre axes du laboratoire, mais aussi d'un projet scientifique qui ordonne ces éléments autour d'une réflexion sur les transformations du social. Les questions relatives aux « transitions », aux « recompositions », aux « réagencements » dessinent une des questions vives du projet du laboratoire, celle de saisir les « mutations du social ».

S'il est fidèle à notre tradition, celle d'étudier l'action publique et les organisations, le projet du laboratoire marque cependant une inflexion : afin de saisir les « mutations du social », comme ses potentialités, nous privilégierons une lecture par « le bas ». Dans cette optique, l'enjeu est de dévoiler comment les individus et les collectifs discutent des règles instituées, se dotent de compétences critiques pour faire fonctionner les organisations, mais aussi pour les contester ou les bousculer. Notre projet scientifique s'articule autour d'un objectif, celui de déconstruire les rouages de systèmes à double face marqués tant par un déplacement et un resserrement des contraintes que par de (nouvelles) capacités d'agir. Il s'agira d'éprouver l'idée selon laquelle face aux contraintes systémiques, une marge de manœuvre est possible ; celle-ci est rendue possible par la prise de conscience des déterminations sociales qui pèsent sur le jugement et l'action et par le fait que les individus (et les collectifs) ont une intelligence pratique des rapports sociaux. En effet, femmes et hommes construisent des représentations des rapports sociaux qui sont autant de moyens de réflexion et d'action permettant de faire évoluer les enjeux ainsi que les conditions de leurs pratiques.

En conséquence, notre projet ne vise pas uniquement à souligner la force du mouvement permanent de la société ; il s'agit aussi de mettre en valeur ce qui, dans ce mouvement, est susceptible de produire une conservation, une inflexion ou un renversement, voire pour certains d'entre nous et selon les domaines considérés, de repérer les tendances aptes à peser sur ces transformations.

1. Inflexion des modes de gouvernance et recomposition des inégalités sociales

Dans le prolongement des travaux antérieurs, l'analyse des relations entre le politique et l'économique dessine des agencements marchands qui s'opèrent à travers la rencontre entre le marchand et le public, entre l'offre publique et la consommation marchande. Nos travaux montreront comment ces agencements marchands, entendus comme espace de calcul et de gouvernement, participent à leur tour à une redéfinition des rapports entre le politique et l'économique. A cet effet, l'étude des marchés se centrera sur l'un des moteurs du système économique, celui de l'innovation comme renouvellement de l'offre en s'intéressant notamment à la participation des usagers, aux inventions publicitaires ou encore aux plateformes numériques marchandes relatifs à l'émergence d'un « capitalisme de plateforme ». Cette tension permanente entre l'économie et le politique sera également travaillée à travers des recherches portant sur les crises alimentaires, sur le « virage ambulatoire » et la recomposition du système de santé, ou encore sur la transition écologique en s'intéressant à la façon dont l'institution d'un raisonnement par les prix, incluant une fiscalité spécifique, fait apparaître ses limites.

Dans cette perspective notre projet est de poursuivre et de développer les recherches portant sur l'action publique afin d'éclaircir sous quelles conditions et par quels instruments l'État préserve ses missions, étend son pouvoir et se recompose. Nos recherches ont pour objectif de mettre en valeur la façon dont l'État, sans rétrécir son périmètre ou réduire ses missions, modifie son action. Elles mèneront à éprouver l'idée selon laquelle « l'État tâtonnant » gouverne en l'absence d'un cadrage effectué en amont et se limite à reconstruire, seulement *a posteriori*, la cohérence des politiques publiques réalisées. Notre attention se portera en particulier sur la capacité de l'État à légitimer l'exercice du pouvoir, notamment face aux controverses liées aux innovations techniques, à l'évolution des services publics ou encore dans la mise en œuvre d'un pouvoir discrétionnaire, tel qu'il est par exemple repérable sur la question transfrontalière des migrations : l'examen de ce dernier permettra, en outre, de repérer les mécanismes qui transforment le contournement du droit en une pratique ordinaire.

Parce que derrière les « dispositifs » et « instruments » de gouvernement fonctionnent des combinaisons de techniques, de savoirs et de discours, nos travaux se focaliseront sur la façon dont les politiques publiques, pour

légitimer leurs actions, mobilisent une rhétorique égalitariste. Dans la continuité des précédents travaux relevant une intensification des tensions entre d'une part un accroissement des inégalités sociales et d'autre part une promotion des politiques d'égalité, notre projet se focalisera sur la fabrique des inégalités, leur reconfiguration ou recomposition. Il s'agira de saisir la dialectique du changement, dans son articulation aux phénomènes de (re)production, et de recomposition des inégalités sociales, notamment genrées. À travers l'étude de la mise en œuvre de dispositifs institutionnels affichant un objectif de réduction des inégalités, notre projet est de restituer « en acte » la chaine de relations conduisant à leur recomposition.

Dans cette perspective, nos recherches sur la numérisation des soins s'attacheront à montrer que, si l'e-santé est présentée comme un palliatif aux déserts médicaux, un dispositif susceptible de réduire les inégalités territoriales dans l'accès au soin, nos premiers travaux démontrent que cet objectif s'avère loin d'être acquis *a priori*. Il s'agira d'éprouver l'hypothèse selon laquelle la capitalisation de compétences par les utilisateurs du numérique, médecins et patient.e.s, ne va pas de soi. Si elles font défaut, ces compétences peuvent produire l'effet inverse de celui affiché et provoquer une reconfiguration, voire un creusement, des inégalités d'accès aux soins sur un territoire distant des grands centres hospitaliers. Cette question relative aux recompositions des inégalités sociales de santé sera notamment étudiée à travers l'exploration des processus de socialisation, de construction et de transmission de normes sociales et culturelles encadrant les pratiques alimentaires et l'analyse des interactions sociales accompagnant l'alimentation. Le concept de « travail alimentaire » ou celui de « délégation éducative » permettra de saisir les modalités de négociation selon le sexe et la position sociale des individus qui prennent en charge l'alimentation des jeunes enfants. À partir des supports liés à la plateforme OVALIE, il s'agira notamment de comprendre en « acte » les changements des comportements alimentaires et leurs effets en matière de réduction des inégalités sociales de santé au cours de la petite enfance.

Les recherches menées sur la question éducative, pour partie connectée à celle sur la formation professionnelle initiale et continue, chercheront, quant à elles, à éclairer la manière dont le système éducatif contribue à déplacer les inégalités sans parvenir à les atténuer. A cet effet, nos recherches s'attacheront à analyser les effets du principe directeur des politiques éducatives, principe selon lequel l'insertion professionnelle des jeunes est favorisée à la fois par le rapprochement de l'école avec l'entreprise et par l'élévation du niveau de formation. Notamment grâce à la mise en place de comparaisons internationales, le projet s'intéressera tout particulièrement au processus de sélection du système éducatif au marché du travail et au dispositif d'accompagnement à l'orientation et à l'emploi. En recomposant les différentes étapes de la mise en œuvre de dispositifs dont ceux portant sur la réforme du baccalauréat (général et professionnel) et de l'apprentissage, nos travaux questionneront les mécanismes d'orientation (dont l'accès des filles aux carrières scientifiques), le passage de l'application post bac à Parcoursup et la manière dont ceux-ci participent de la (re)production de la division sociale et sexuelle du travail. Appréhender la recomposition des inégalités implique de questionner un (nouveau) phénomène, celui de la montée des « inégalités intracatégorielles ». Dans cette perspective, un de nos objectifs est d'interroger les nouvelles configurations de l'ordre du genre dans les cursus de formation et rapports au travail, notion toujours entendue dans ses dimensions productive et reproductive. A l'appui des théories intersectionnelles, il s'agira de travailler d'une part sur les mécanismes et stratégies de féminisation des lieux de pouvoir et de décisions et d'autre part d'examiner les ressorts du maintien d'une majorité de femmes dans des espaces professionnels ou de formation fortement ségrégués. Nos recherches viseront ainsi à appréhender un des défis majeurs des sociétés occidentales contemporaines : l'accroissement des inégalités entre les différentes catégories sociales, y compris entre les femmes elles-mêmes.

Si ces « agencements » ou « dispositifs » politiques et marchands exercent un pouvoir de gouvernement, autrement dit un pouvoir visant à cadrer et à orienter les conduites, notre projet scientifique a pour ambition de saisir la façon dont les modes de gouvernance sont perturbés, interpellés voire déstabilisés par le potentiel réactif des publics destinataires.

2. Privilégier une approche par « le bas »

L'objectif que nous nous fixons est celui de comprendre les transformations du social « par le bas », notamment à travers la façon dont les acteurs et actrices (citoyenn.e.s, usager.e.s, femmes et hommes, travailleurs et travailleuses, chercheurs et chercheuses, militant.e.s, consommatrices et consommateurs, étudiant.es et élèves) s'approprient, contournent, discutent, dénoncent ou critiquent le pouvoir, rendent intelligible le réel et (éventuellement) le transforment. Loin de se limiter à l'action de l'État, il s'agira tout à la fois de prendre en compte les actions des institutions publiques et celles qui, issues de la société civile, agissent pour produire des formes de régulation des activités collectives, dans les domaines du développement économique, de l'emploi, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé ou de l'éducation. Il s'agit ainsi de repérer comment les individus et les collectifs se confrontent aux contraintes systémiques et déploient des pratiques d'autonomisation et d'émancipation, dans les organisations ou sur des territoires, pratiques qui parviennent à desserrer les contraintes ou, tout au moins, à les atténuer.

Ainsi, nos travaux sur l'environnement avancent l'hypothèse selon laquelle la transition écologique est susceptible de se recomposer sans être imposée ou même poussée par une politique centralisée. Nos travaux menés sur les politiques environnementales avancent le constat d'une « dislocation de la transition énergétique » et posent comme double hypothèse qu'un nouveau cycle d'écologisation est susceptible de s'instaurer et que les institutions d'État - quel qu'en soit l'espace géographique de référence - n'occupent plus la place centrale dans la mise en œuvre écologique. Notre projet vise donc à appréhender cette recomposition potentielle et examiner l'instauration de nouveaux ressorts pour l'écologisation. Si la transition écologique peine à se mettre en place, l'idéologie environnementaliste quant à elle fait son chemin, pèse dans l'espace civique et dans sa confrontation à la sphère de la décision, que ce soit en termes électoraux ou marchands. Notre projet vise donc à repérer les

conditions permettant d'étayer l'hypothèse selon laquelle la transition écologique est susceptible de se déployer par « le bas » notamment à travers la question : de la gestion énergétique des logements, de la transformation des territoires touristiques, des risques technologiques et des espaces agricoles, mais aussi par la mise en place de monnaies locales. Notre objectif consiste à mieux cerner les conditions techniques et civiques, susceptibles d'accompagner les pratiques locales vers une écologisation de l'espace.

Un deuxième enjeu concerne les modèles alimentaires et leurs mutations dans les sociétés occidentales contemporaines, les régions ultramarines et le Sud-est asiatique. En France, nos recherches cherchent à appréhender les conséquences de ces transformations notamment à travers les crises alimentaires en complétant le paradigme du risque par une approche en termes « d'inquiétude ». À l'instar de nos travaux sur l'e-santé ou sur la transition écologique, cette approche doit permettre de révéler la manière dont les individus et les collectifs déploient des formes d'expertise, développent de la créativité et de l'innovation, s'approprient et s'adaptent pour faire face aux changements environnementaux, économiques et culturels et à leurs impacts en termes de santé publique. Ainsi, acteurs et actrices déploient des compétences critiques qui fragilisent l'exercice du pouvoir politique. C'est ce que nous nous proposons d'éclairer en analysant la façon dont cette action est appropriée, discutée et contestée par différents publics (citoyenn.e.s, usagers et usagères, électrices et électeurs, migrants et migrantes),au point, parfois, d'induire les pouvoirs publics à la modifier. Dans cette perspective, il s'agira d'étudier des « luttes improbables », celles menées par les migrant.e.s ou encore par les citoyenn.e.s qui cherchent à préserver une communauté de vie locale. Dans ce dernier cas, notre projet a pour ambition d'analyser les pratiques mises en œuvre dans les territoires ruraux, territoires où s'exprime le sentiment d'assister au déclin inéluctable de la vie locale et à l'abandon des services publics.

Toujours dans cette perspective, nos recherches avancent que le monde du travail bien qu'éclaté et déréglé (flexibilisation de la production, délitement des collectifs, recul du syndicalisme, etc.) n'épuise pas les capacités des individus à réinventer un collectif et à trouver du sens et une finalité au travail. L'intérêt porté à la notion d'« intelligence au travail » avance qu'il faut l'étendre à l'intelligence de la situation et du contexte, à tout ce qu'il faut faire pour comprendre pour s'ajuster, contourner ou résister et (éventuellement) transformer l'univers productif (et reproductif). L'« intelligence au travail » sera notamment mobilisée pour caractériser les déterminations en œuvre par et sur le travail d'organisation. Une attention particulière sera ainsi accordée à la place du travail parmi l'ensemble des activités et projets et à la façon dont les individus choisissent, contrôlent ou d'élaborent leurs propres temporalités. A cette fin, l'approche biographique permettra d'articuler les expériences actuelles du travail aux séquences antérieures, avec une attention particulière aux temps de formation et de reconversions professionnelles. Outre la question de l'« autonomie temporelle », l'« intelligence au travail » permettra d'analyser la façon dont les individus et les collectifs infléchissent le travail dans le cours même de leurs activités, l'examen des espaces périphériques à l'activité devrait ainsi permettre de saisir la construction des collectifs, les formes de coopération ou de solidarités qui en découlent. Nous chercherons ainsi à éprouver l'idée selon laquelle la confrontation permanente des femmes et des hommes aux rapports de pouvoir est susceptible d'engendrer compétences critiques, négociations et parfois expertises. Une perspective qui, associée au concept d'« indocilité », permettra d'examiner la manière dont par exemple, élèves de lycées professionnels et apprenti.e.s, déploient des compétences critiques et construisent à l'école et au travail des pratiques qui tentent de déjouer des normes de genre et de classe particulièrement contraignantes.

Même si elle se situe à un autre niveau, cette question sera reposée à travers les répercussions de l'impératif d'écologisation dans la sphère de la recherche académique, incitant les chercheur.e.s en sciences de la matière à intégrer le facteur risque dans la conception des nouveaux matériaux. Il s'agit ici, non pas tant d'une responsabilisation des scientifiques, notion en vogue dans l'Union Européenne pour faire face à la contestation des recherches susceptibles de provoquer des ruptures éthiques, mais bien d'étudier les conditions qui favorisent la transformation des orientations de recherche. La tension entre l'autonomie des chercheur.e.s et leur responsabilité pratique dans la résolution des problèmes environnementaux et sanitaires marque une évolution significative dans la recherche qu'il s'agit d'explorer.

Les expériences morales, les souffrances et les indignations invitent à investiguer la question des risques et des « inquiétudes », à réfléchir au statut des émotions en sociologie et aux transformations de la subjectivité ; une réflexion qui peut servir d'appuis normatifs à l'étude des « potentialités du social » et ainsi permettre d'aborder la question des engagements individuels et collectifs. La mobilisation de la notion d'injustice permettra notamment d'éprouver l'idée selon laquelle les individus n'intériorisent pas passivement les contraintes mais pensent l'injustice sociale et contestent la domination dont ils et elles font l'objet. Entendu ainsi, notre projet se veut un observatoire des apprentissages, des formes d'expertise, des capacités d'agir et des compétences critiques déployés pour faire face aux contraintes systémiques. Les contestations et les infractions à la prescription n'annulent pas les dominations, mais elles nous invitent à saisir les ouvertures ou les failles qui permettent de caractériser les « potentialités du social ».

2.2. Projets scientifiques des Axes

Projet scientifique de l'Axe INTRA

L'étude de l'« intelligence du travail » (INTRA), telle que définie dans le bilan, s'est avérée un laboratoire d'analyse des actions et dispositifs qui permettent le travail. Le travail, lui aussi, se fabrique, et cette fabrique intelligente du travail, trop souvent ignorée, est cependant fondamentale. Sans elle et face aux contraintes, aux

dysfonctionnements, aux injonctions parfois contradictoires, le travail serait tout simplement infaisable. Si notre bilan scientifique souligne le caractère heuristique de l'étude des règles, des concertations, des organisations, des dispositifs ou groupes professionnels pour éclairer l'« intelligence du travail », cette notion s'est avérée insuffisante. Un constat s'est imposé, celui de prendre en compte ce que nous nommons maintenant « intelligence au travail ».

Ce passage de l'« intelligence du travail » à l' « intelligence au travail » signifie que l'on ne peut pas limiter l'intelligence à tout ce qu'il faut faire pour arriver au résultat escompté : il faut l'étendre à l'intelligence de la situation et du contexte, à tout ce qu'il faut faire pour comprendre et apprendre, pour s'ajuster, contourner ou résister, pour rendre intelligible le réel, et (éventuellement) le transformer.

Dans un contexte marqué par la financiarisation de l'économie, la flexibilité des systèmes productifs, la précarité de l'emploi et l'existence d'univers sexuellement ségrégués, les femmes et les hommes déploient des formes d'intelligence pratique, celles-ci étant entendu au sens de *métis*, d'intelligence rusée. Elles et ils construisent des cadres collectifs pour s'ajuster ou réviser les exigences de l'organisation du travail, pour faire face aux affects et au travail émotionnel ou encore pour analyser et déconstruire les rapports de domination dans leurs dimensions matérielles ou idéelles.

L'intelligence au travail se cristallise dans cette quête de sens et en est une condition nécessaire pour se maintenir, voire se développer, au travail. Entendue ainsi l'« intelligence au travail » est un fait caché, peu reconnu, voire nié, qui ne fait que rarement l'objet d'une reconnaissance et d'une légitimité. Sous sa forme actuelle, elle s'exprime bien souvent dans la clandestinité, dans des formes de résistance, voire sous la forme de critiques ou de pratiques subversives.

Un des objectifs que nous nous fixons est celui de démonter les rouages d'un système à double face, marqué tant par un resserrement des contraintes que par de (nouvelles) capacités d'agir, d'éprouver l'hypothèse selon laquelle l' « intelligence au travail » conduit à saisir des opportunités (dans les réagencements des temps par exemple), mais aussi à entrer en infraction avec la prescription et à introduire de la subversion.

Sociologues, ergonomes et économistes, nous avons construit un projet s'articulant autour de trois grands programmes : « Temporalités », « Collectifs et sens de l'activité » et « Genre, matérialisme et intersectionnalités » ; ces derniers éclairent le souci d'inscrire nos recherches dans la continuité de nos réflexions antérieures tout en permettant d'en renouveler les questionnements, d'investir de nouveaux terrains et d'en questionner les méthodes.

Programme 1 : temporalités

Le projet sur l'intelligence *au* travail déplace le regard sur les activités professionnelles. Le programme « temporalités » voudrait saisir les actions et dispositifs qui permettent le travail. Qu'il s'agisse des activités non-professionnelles, des innovations techniques, des carrières ou encore des conditions d'existence des individus, l'analyse des temps peut permettre de réinterroger l'intelligence au travail comme une qualité qui dépasse les tâches et les actions techniques. Ces temporalités mobilisent des savoirs, expériences et des projets. Notre programme souhaite mettre à distance l'idée que les rapports sociaux sont produits par le contenu du travail et par son organisation particulière au sein de l'économie capitaliste, position à mettre en regard des études du machinisme et du travailleur enchaîné à la machine (Engels, 1976), des critiques du taylorisme comme expression emblématique du travail aliéné (Vatin, 2003) ou de la relation de service qui produit un rapport social de service (Zarifian, 2013). Notre proposition est que le rapport social est, plus fondamentalement, un rapport aux temps que les groupes se disputent, indépendamment de toute forme économique et productive. L'enjeu des luttes, y compris au sein du capitalisme, est de pouvoir disposer de son temps, de faire valoir ses besoins et projets de vie. Ces luttes s'inscrivent dans un champ de tension entre contrôle et autonomie permettant d'élaborer des règles (Reynaud, 1988).

Nous voudrions élargir le regard de l'organisation productive vers une analyse des temporalités qui rendent le travail possible ou impossible. Les temporalités nous permettent d'inclure l'ensemble des temps sociaux, l'évolution des technologies, le temps tout au long de la vie professionnelle, les reconversions professionnelles et les rapports aux temps. Au lieu de questionner les règles dans le travail quant à la capacité des individus de les mobiliser, changer ou inventer nous regarderons la place du travail parmi l'ensemble des activités et projets (autonomie au travail, De Terssac, 1992). La question centrale du programme porte sur *l'autonomie temporelle* des salariés : la possibilité de choisir, contrôler ou d'élaborer leurs propres temporalités. L'intelligence mise en œuvre par les individus et collectifs s'exprime dans la rencontre entre, d'un côté, les contraintes (le chômage, les activités non-professionnelles obligatoires, l'obligation de résultats, les revenus, la numérisation, etc.) et, de l'autre, l'aspiration à vouloir disposer de son temps sur un plan qualitatif et quantitatif. L'élaboration de compromis entre ces deux logiques sera au cœur de l'analyse.

Le lien entre autonomie temporelle et intelligence au travail sera décliné en quatre opérations de recherche : sur les carrières, les temps sociaux, le temps de l'emploi et les temporalités des industries du futur. L'intelligence est, d'une part, celle développée par les individus face à un environnement contraignant et, d'autre part, celle liée à la recherche d'accords collectifs avec l'objectif de renforcer l'autonomie temporelle. L'analyse des temporalités est l'approche qui permet d'élargir le périmètre des investigations dépassant la situation de travail, mais aussi une manière de faire discuter des champs de la sociologie et de l'économie (professions, innovations, techniques, dispositifs).

« Carrières et reconversions » s'intéresse aux groupes professionnels. Appliquée aux élu.e.s politiques cette opération s'intéresse à la question de l'entrée dans le métier, la carrière et son développement et à l'apprentissage au cours des mandats. Enfin, la sortie du groupe (volontaire ou suite à une défaite électorale) sera abordée au prisme de la reconversion professionnelle et du contrôle des émotions en milieu professionnel.

« Travail et temps sociaux » traite de la manière dont les règles temporelles sont négociées et mise en œuvre dans une perspective internationale et comparative. Des opérations actuellement en cours et consécutives en

France, Allemagne (ANR-CATT), Malaisie et en Chine (chercheur.e.s invité.e.s) cherchent à comprendre la place réservée à l'autonomie temporelle des individus, face aux contraintes qui s'exercent sur eux. La place de la négociation collective et des arrangements non-formalisés sont au centre des explorations.

« Du Travail à l'Emploi » traite des trois temps de la façon dont les différents mécanismes d'offre et de demande font passer de l'abondance du travail à la rareté de l'emploi :

- temps technologique : le travail potentiel est découpé en morceaux (dynamique des innovations, indivisibilités, organisation du travail,…);
- temps social : des emplois sont proposés à des individus (compétences requises, durée du travail, contrats, ...);
- temps salarial : l'emploi est rémunéré (détermination des salaires, irréversibilités, redistribution des revenus,...).

« Temporalités de l'industrie du futur » propose de mettre au centre des investigations la robotisation et la digitalisation de la production. Cette opération s'intéresse, d'une part, aux contraintes (réduction d'emplois, organisation du temps de travail, maintenance prédictive/suppressions des temps « morts », cadences) et, d'autre part, aux opportunités d'un réagencement des temps pour les travailleurs et les travailleuses par des nouveaux dispositifs qui ont émergé au cours des 20 dernières années (home-office, télétravail, travail à distance, banque de temps, compte-épargne-temps, fini-parti, etc.).

Programme 2 : collectifs et sens de l'activité

Le projet sur l'intelligence *au* travail amène à analyser le couplage entre activités et cadres organisationnels en considérant tout particulièrement la manière dont les pratiques individuelles et collectives sont façonnées, conditionnées par les cadres organisationnels mais, aussi, et surtout, la manière dont les individus et les collectifs eux-mêmes infléchissent le travail dans le cours même de leurs activités.

Dans la continuité du programme « L'intelligence du travail et de son organisation : négation, reconnaissance et pouvoir », le programme « L'intelligence au travail : collectifs et sens de l'activité » met la focale sur l'activité des individus et des collectifs, pour étudier la façon dont les personnes, dans leurs activités, apprennent, régulent, coopèrent, entrent en conflit, inventent des voies pour faire face aux situations nouvelles, pour tenter de résister aux rapports de domination et, ainsi, gouverner leur action dans un sens qui leur convient. En prolongement de nos précédents résultats, nous considérons que l'intelligence au travail participe à la production individuelle et collective d'un sens attaché aux activités de travail. De même que l'intelligence au travail, le sens attaché aux activités s'étend aux contextes organisationnels et institutionnels ainsi qu'à la situation des personnes. Nous étudierons désormais comment ce sens se construit dans, mais aussi en dehors du cadre immédiat de l'activité, durant les parcours sociaux, les temps de formation et au sein de divers collectifs suscités par les activités. En cherchant à mettre au jour cette production de sens, les opérations menées dans ce programme ambitionnent d'éclairer les déterminations en œuvre (par) sur le travail d'organisation, comme les inflexions et ajustements, portés individuellement ou collectivement, par l'intelligence au travail dans les pratiques professionnelles. Nos recherches s'attacheront également à déployer différents types de méthodes (quantitatives, qualitatives) et approches (transversales, biographiques, longitudinales, pluridisciplinaires) pour rendre visible et analyser l'intelligence au travail dans sa complexité.

Les opérations inscrites dans le programme « Collectifs et sens de l'activité » viseront à éclairer un ou plusieurs des angles d'analyse ci-dessous :

- le premier angle concerne l'activité réalisée ici et maintenant. Plusieurs opérations vont s'intéresser aux recompositions des pratiques professionnelles sous l'effet des interactions entre individus, collectifs de travail et organisation. Il s'agira d'étudier les modalités d'élaboration, de circulation et de régulation collective de l'intelligence au sein des activités de travail. À partir d'enquêtes dans des contextes organisationnels variés (TPE-PME, associations, établissements publics…), une attention particulière sera portée sur la dialectique entre le sujet au travail et le collectif au regard de l'autonomie, entre travail d'organisation et organisation du travail, ainsi que sur la régulation sociale des émotions ou encore l'intégration de nouvelles technologies au cœur des interactions entre individus, collectifs et organisation. Dans ce cadre, un de nos projets consiste à étudier l'élaboration et la mise en place de dispositifs de capture de données et de traitement d'images dans le contexte professionnel. Au travers d'une collaboration pluridisciplinaire entre chercheurs en SHS (sociologues, ergonomes) et en informatique, il s'agirait d'analyser leurs usages et le sens qu'ils revêtent au cœur de l'activité des personnes concernées dans l'organisation (salariés, managers…) de manière à intégrer, dans les choix techniques, les rapports d'ajustement et de prescriptions réciproques qui se nouent entre l'activité de travail de chacun, les collectifs, le management et l'organisation du travail.
- le deuxième angle d'analyse traitera de la production du sens dans des espaces périphériques à l'activité réalisée. Ces espaces périphériques sont des espaces-temps à propos de l'activité ; ils peuvent opérer au sein d'une organisation ou en dehors, être physiques ou virtuels. Il peut s'agir d'espaces réunissant des travailleurs et travailleuses du même groupe professionnel (enseignant.e.s, travailleur.euse.s sociaux, infirmier.e.s, apprenti.e.s (…) ou engagé.e.s dans une œuvre commune (par exemple le soin : médecins, infirmier.e.s, aides-soignant.e.s…) ; il peut aussi s'agir d'espaces de régulation au sein de l'organisation (travailleurs et encadrants), ou encore d'espaces de conception entre des professionnels et non professionnels (concepteur.e.s, travailleurs et travailleuses, chercheur.e.s). Nous faisons ici l'hypothèse que ces espaces périphériques constituent des ressources lorsqu'ils peuvent être investis par les travailleurs et travailleuses pour y négocier un sens à mobiliser ensuite dans leurs activités, et participent de ce fait au développement de l'intelligence au travail. Le projet serait d'étudier comment ce dispositif méthodologique de compréhension du travail d'enseignant.e et d'accompagnement des réformes de

l'éducation participe à faire émerger et à mettre en visibilité l'intelligence au travail, à faire circuler les savoirs entre ces professionnel.lle.s de l'éducation et *in fine* à co-construire des savoirs au sein des communautés éducatives locales. De même, une série d'enquêtes, notamment auprès de travailleurs et travailleurs précaires, questionnera également la présence et l'apport de tels espaces en termes de production de savoirs et de processus de renormalisation.

- le troisième angle concerne le développement de l'intelligence au travail dans une approche biographique qui vise à articuler les expériences actuelles du travail aux séquences antérieures, avec une attention particulière aux temps de formation. Il s'agit de montrer comment les parcours sociaux et les expériences plurielles accumulées influent sur le sens attaché aux activités de travail. Nous souhaitons ici élargir la compréhension de l'intelligence au travail en dehors des espaces professionnels, ceci afin de rendre compte des articulations opérées par les individus entre leurs différentes socialisations professionnelles. Ce « pas de côté » nous conduira notamment à interroger la place de l' « intelligence au travail » en situation de formation, entre autres en posant la question des continuités et ruptures de sens entre les socialisations. Des travaux sur les parcours sociaux, les représentations des métiers ou la gestion personnelle de ladite employabilité seront également l'occasion d'appréhender les effets des formations et des parcours sur l'intelligence mise en œuvre au travail. Un premier groupe d'opérations traitera de la construction du sens au cours des séquences de formation. Le projet consiste à analyser les représentations des métiers et des avenirs professionnels chez des jeunes occupant des positions hétérogènes dans l'espace scolaire. Un deuxième groupe d'opérations, à propos de personnels politiques et de travailleurs et travailleuses sociaux, mobilisera l'approche biographique pour renseigner les effets des expériences et socialisations professionnelles sur le sens exprimé par les acteurs dans leur situation de travail.

Ces trois angles d'analyse coexistent, se complètent et s'articulent. Ils produisent le sens de l'activité, les collectifs de travail et sont constitutifs de l'intelligence au travail.

Programme 3 : Genre, matérialisme et intersectionnalités

A partir d'une perspective théorique et conceptuelle prenant toujours appui sur la critique féministe du travail initiée par les approches matérialistes et aujourd'hui enrichie tant des approches postcoloniales que des études du *standpoint*, les travaux à venir placent le curseur analytique sur les dynamiques d'adaptation et de résistance, individuelles et collectives, aux injonctions contemporaines de genre au travail.

Il s'agira en outre de mieux comprendre et appréhender les effets des contradictions du marché du travail néolibéral révélées par nos précédentes recherches : entre valorisation de l'émancipation financière (pour les hommes comme pour les femmes) et fragilisation des conditions d'emploi ; entre discours égalitaristes et renvoi permanent de la plus grande majorité des femmes à des positions professionnelles subordonnées et à leurs « corps reproducteurs » ; entre assouplissement discursif du modèle de la masculinité hégémonique (notamment en matière de parentalité et d'articulation des temps de vie) et émergence paradoxale d'un néo-maternalisme ; entre promotion des politiques d'égalité et essor de politiques conservatrices et nationalistes dont les femmes, en tant que catégorie historiquement dévaluée, sont les premières touchées ; entre promotions de politiques inclusives et « rejets » néoconservateurs et lesbo-homo-transphobes, etc.

Pour cela, nous mettrons à l'épreuve, tout en le révisant, un cadre analytique de compréhension du travail développé au sein de notre équipe. Ce dernier propose d'articuler en permanence trois niveaux d'analyse : i) celui de l'étude du contexte sociétal (macro), mobilisant la sociologie de l'action publique et des mouvements sociaux ; ii) celui de la compréhension des organisations (méso) s'appuyant sur la critique sociologique féministe du travail et la sociologie des groupes professionnels ; iii) celui de l'expérience du genre et le travail nécessaire (d'adaptation ou de résistance) pour rendre la vie vivable (micro) permettant d'appréhender les stratégies mises en œuvre à un niveau individuel, du point de vue des pratiques et des représentations. Les terrains de recherche se déploieront d'abord en France, mais certaines recherches s'attacheront à explorer d'autres contextes nationaux (à travers des comparaisons européennes et europe – amériques notamment), explorant ainsi dans le même temps les effets de la globalisation.

Par des études de cas sur divers groupes professionnels (ou formations professionnelles), nous tenterons de relever une difficulté : travailler sur les mécanismes et stratégies de féminisation des lieux de pouvoir et de décisions – et saisir ses enjeux économiques et sociaux en termes de genre ; sans pour autant masquer le fait qu'il concerne une minorité de femmes. Les apports des théories intersectionnelles nous permettront ainsi d'entrevoir de nouveaux outillages méthodologiques et conceptuels pour appréhender un des défis majeurs de nos sociétés occidentales contemporaines : l'accroissement des inégalités entre les différentes catégories sociales d'individu·es, y compris entre les femmes elles-mêmes.

Comment parvenir à saisir l' « intelligence au travail » ? L'exposé des trois programmes le montre, les méthodes déployées par les chercheur.e.s de l'axe sont plurielles, mais nous partons tous et toutes d'un même constat, de la nécessité de combiner les méthodes et les approches. Dans la mesure où l'objectif consiste à faire ressortir des configurations, à saisir dans leur rapport l'emprise des structures et l'expérience des individus, l'articulation entre différentes approches « macro » et « micro » s'avère pertinente. Dans le même ordre d'idée, l'articulation de différentes méthodes - telles que, par exemple, l'exploitation statistique de questionnaires et l'analyse d'entretiens biographiques et ethnographiques - permet de s'attacher au suivi temporel de l'histoire, aux cheminements des processus et à l'exploration détaillée des contextes. Saisir l' « intelligence au travail » implique ainsi d'inscrire les manières de dire, d'être et de faire dans une dynamique temporelle - celle des parcours, des carrières - et dans des espaces différenciés - entre l'univers productif et reproductif par exemple). Parce que les découpages institutionnels peuvent être fatals à la compréhension sociologique, différents projets portent l'idée que pour appréhender les dynamiques d'adaptation et de résistance, tant individuelles que collectives, il faut :

1) observer et analyser la place du travail parmi l'ensemble des activités et des projets afin de saisir la manière dont, individuellement ou collectivement, les hommes et les femmes opèrent des compromis, tentent de contrôler et d'élaborer leurs propres temporalités ; l'enjeu central étant de pouvoir disposer de son temps,

2) repérer les relations d'interdépendance entre le système éducatif et le système productif pour analyser tant les injonctions (contradictoires) auxquels les individus en formation sont soumis que la manière dont ils et elles s'y confrontent. Cette perspective met l'accent sur les déplacements opérés dans l'espace social (l'école et le travail), sur la manière dont - par exemple - les apprenti.es et les élèves de LP modulent leurs manières d'être et de faire et déploient des compétences critiques pour « jouer » des normes de genre et de classe,

3) s'éloigner (parfois) de la situation de travail pour se focaliser sur des espaces périphériques à l'activité qui peuvent opérer au sein d'une organisation ou en dehors (collectifs informels, supports physiques ou virtuels d'interaction) ou encore sur des espaces interstitiels (temps de pause ou de déplacement entre sites productifs par exemple), indispensables pour saisir la dimension informelle des collectifs, les formes de coopération ou de solidarité qui en découlent.

En effet, le travail confronté à l'intensification et à la flexibilisation de la production, à la fragmentation des temps sociaux, au recul du syndicalisme et à une reconfiguration perpétuelle des inégalités entraînant blessures et dommages qui altèrent la construction des collectifs et la santé des sujets. La place aujourd'hui occupée par le thème de la souffrance au travail invite à réfléchir sur le statut des émotions en sociologie et sur les transformations actuelles de la subjectivité.

Un tel contexte n'épuise cependant pas les capacités des individus à s'engager dans ce monde globalisé, à réinventer un collectif et à trouver du sens et une finalité au travail. Dans ce cadre, l'appel à la notion d'injustice (déjà expérimenté dans le cadre d'un contrat MADAA) s'avère une entrée heuristique. Elle permet de cerner les inégalités, elle démontre que celles-ci résultent certes d'une configuration donnée, mais aussi de leurs inscriptions dans une dynamique, dans des temporalités et des espaces sociaux s'enchevêtrant de façon complexe. Parce qu'hommes et femmes sont souvent privé.es de termes pour dire les inégalités, l'usage de cette notion d'injustice permet de dire l'indicible tout en démontrant que les individus n'intériorisent pas passivement les contraintes, mais pensent l'injustice sociale et contestent la domination dont ils et elles ont fait l'objet. Ce qu'exprime le mouvement des Gilets jaunes, ce n'est pas seulement l'exploitation, c'est aussi un profond sentiment d'injustice sociale. Au-delà des revendications matérielles, la protestation exprime aussi un malaise plus général, un sentiment d'humiliation. Cette dénonciation du mépris des dominant.es révèle l'actualité des rapports conflictuels entre les classes sociales, la capacité des travailleurs (et la puissance potentielle des travailleuses) à exercer un sens critique, à politiser leurs actions et à construire un sens partagé. Les expériences morales, les souffrances et les indignations peuvent servir d'appuis normatifs à l'étude du travail et ainsi permettre d'aborder la question des engagements individuels et collectifs.

Dans cette perspective, nos travaux souhaitent éclairer la façon dont femmes et hommes mettent en place un complexe de pratiques pour donner un sens à des activités sociales parfois privées de signification. Face à un système capitaliste et un ordre de genre qui tendent à réactiver, sous des formes renouvelées, les rapports de domination, les individus ne sont pas totalement démunis. En effet, la réactivation des tensions produites par le libéralisme n'annule pas les capacités des unes et des autres à s'affronter ou à discuter « l'ordre des choses ».

L'extension des scolarités, les acquis des luttes sociales et l'émergence de rhétoriques égalitaristes, ouvrent une capacité d'agir, des compétences critiques, des formes d'expertise pour donner et/ ou réinventer un sens au travail. L' « intelligence au travail » est un vaste terrain d'innovations, d'inventions et de bricolages qui ne se laisse pas modéliser dans une bonne façon de faire, mais qui permet de s'ajuster de se positionner au et dans le travail. En témoigne la capacité à construire des cadres collectifs, à adapter les règles, à discuter de l'éthique du travail et de leur conformité avec des règles de métier, à faire vivre des engagements militants comme à opérer des choix subversifs dont ceux qui transgressent les frontières de genre.

Axé sur l'« intelligence au travail », ce projet se veut un observatoire des apprentissages, des formes d'expertise, des capacités d'agir et des compétences critiques, mises en œuvre par les travailleurs et les travailleuses pour redonner vie et sens au travail.

Bibliographie

De Terssac, Gilbert (1992). *Autonomie dans le travail*. Paris: Presses Universitaires de France.

Engels, Friedrich. (1976) « Von der Autorität ». Dans *Organisation und Herrschaft*. Sous la direction de Günter Büschges, 5559. Hamburg: Rowohlt Taschenbuch Verlag.

Reynaud, Jean-Daniel (1988) « Les régulations dans les organisations: Régulation de contrôle et régulation autonome ». *Revue française de sociologie*, 1988, 518. edsjsr. 00423.

Vatin, François (2003) « Du nouveau sur le taylorisme, la discipline du travail et la manière d'écrire l'histoire ? » *Revue du MAUSS* no 22, no 2, 42745.

Zarifian, Philippe (2013). « Rapport social de service, client et valeur ». *La nouvelle revue du travail*, no 2, https://journals.openedition.org/nrt/737 (30 mars 2013).

Projet scientifique de l'Axe PUMA

Une sociologie des savoirs et des techniques de gouvernement

Une sociologie des savoirs et des techniques de gouvernement

Les résultats présentés dans le bilan de l'axe montrent à quel point nos trois programmes de recherche abordent une variété d'espaces sociaux et de publics (« citoyens », « usagers », « étudiants », « consommateurs », etc.). La cohérence de l'axe et les discussions inter-programmes ne se logent donc pas dans une définition partagée et exclusive d'une figure du public ou d'un territoire de gouvernement ; elles renvoient plutôt au gouvernement lui-même et à ses modalités à la fois idéologiques et pragmatiques (Dubuisson-Quellier, 2016). Le projet de l'axe se construit autour d'une volonté partagée de qualifier ces modalités, de les déplier et de regarder ce qu'elles recouvrent, ce qui les fondent, les légitiment, les rend (in)acceptables et (in)efficaces[77]. Retenons quelques premières questions génériques susceptibles de sous-tendre les prochaines recherches menées par les membres de l'axe PUMA : quelles places les innovations techniques et les découvertes scientifiques occupent-elles dans la mise en œuvre d'un gouvernement du public ? Comment se pense et se concrétise l'exercice d'un pouvoir ? Quels sont les discours légitimes pour performer, dans certaines configurations sociales, les modalités gouvernementales de demain ? Quels rôles attribuer aux critiques et controverses que les manifestations d'un tel pouvoir ne manquent pas de soulever ? Comment les publics manifestent-ils des capacités d'agir (agency), des résistances ? Comment ces publics sont-ils également enrôlés et impliqués dans le renouvellement des cadres et des scripts ensuite appliqués ?

Derrière les « dispositifs », « instruments » ou « agencements » de gouvernement que nous abordons dans cet axe – notions qui recouvrent des configurations hétérogènes, parfois difficilement comparables –, fonctionnent des combinaisons de techniques et de savoirs, de matières et de discours. Ces combinaisons, bien sûr évolutives et parfois instables, sont définies par des intentions politiques, justifiées par des registres argumentatifs et incarnées par des manifestations concrètes de pouvoir. L'attention que nous leur porterons se fixera en particulier sur la place de certains savoirs : parvenir à gouverner un public réclame en effet de prendre appui sur des connaissances considérées comme légitimes, dotées d'une capacité à imposer une bonne représentation de la situation – *i.e.* une *expertise* capable de déterminer des scripts d'action politique à appliquer/mettre en œuvre (Bergeron et *al.*, 2018). Ces savoirs, qui soutiennent et sont soutenus en retour par des pouvoirs (éducatifs, politiques, économiques), s'apparentent ainsi à ce que Michel Foucault nommait des « régimes de vérité » (Foucault 2001[1976]). Ils commandent et organisent des règles de véridiction qui sont autant d'épreuves argumentatives et probatoires. Mais, bien qu'ils soient consubstantiels à toutes modalités de gouvernement, ces savoirs n'épuisent pas ce que ces dernières recouvrent. Ces modalités s'incarnent en effet, se matérialisent. Elles existent dans un rapport aux territoires, un rapport à la confrontation directe avec un public. Ici, c'est un regard sur cette dimension matérielle, sur ces « techniques » de pouvoir, qui est également au cœur du projet PUMA. Ces techniques et aménagements concrets ont une histoire, une carrière : ils s'inventent, s'appliquent, se transforment en permanence, en fonction des situations d'usage, des réactions et résistances du public, des controverses qu'ils suscitent, des efficacités mesurées et des limites identifiées, ou encore en fonction de dynamiques historiques et de contingences contextuelles.

Programme *Marchés*

Ces quelques balises introductives posent clairement les cadres d'un projet pour le programme « marchés ». Elles invitent à poursuivre l'examen des sciences et des techniques qui fabriquent les espaces marchands et orientent les conduites de consommation. Le programme « marchés » réaffirme ainsi en quelque sorte son attachement aux origines de la « nouvelle » sociologie des marchés, telle qu'elle a été définie par Michel Callon (1998) et Franck Cochoy (1999) à la fin des années 1990. Ces origines nous permettent de rappeler à que point le marketing est une discipline déterminante pour penser le fonctionnement des marchés. Comme savoir opérationnel, il impose en effet une traduction aux marchandises, traduction susceptible de les rendre désirables ; il définit, en empruntant notamment à la psychologie, des figures du consommateur ; il réfléchit en permanence, notamment à partir de certains diagrammes et certaines critiques, au pouvoir et aux effets de ses actions sur les marchés. Ainsi, l'étude des sciences et techniques du marketing accompagne – sans les borner – les recherches que nous projetons de mener au cours des prochaines années. Plus précisément, ces recherches concernent trois principales thématiques : l'innovation technique sur les marchés (a), les représentations des publicités du futur (b) et l'émergence des plateformes numériques marchandes (c).

La thématique de l'innovation technique sur les marchés, telle que nous proposons de l'étudier dans ce programme, est adossée à un projet de recherche intitulé « Pour une approche sociologique des réseaux de brevets » financé par le LabEx SMS. Dans ce cadre, sera interrogé le mouvement de personnalisation de différentes solutions innovantes et d'enrôlement des usagers dans la co-conception de l'offre technologique. Cela passera notamment par le recueil et l'analyse de l'ensemble des brevets innovants intégrant les logiques du *quantified self* (mesure de sa personne), du *do it yourself* (émancipation technicienne) ou encore du *selfie* (auto-représentation de soi). L'étude des marchés se centrera ici sur l'un des moteurs du système économique : l'innovation comme renouvellement de l'offre, la participation des usagers dans une démarche de co-création de valeurs. Dans ce même projet, sera également entreprise une archéologie des inventions publicitaires. Il s'agira de définir, notamment à partir d'une analyse lexicométrique du contenu des brevets sur un temps long (fin 19ème – début 21ème siècle), les contours de « périodes d'innovation », entendues comme champs des possibles techniques, comme espaces de dispersion dans lesquels viennent s'inscrire les représentations acceptables – d'un double point de vue marketing et social – et techniquement faisables des publicités de demain. Ce regard archéologique, adossé à l'examen d'une vaste population de brevets, permettra ainsi de lire les mouvements concomitants de la technique et de la pensée publicitaires.

77 Dans le cadre d'un prochain séminaire régulier spécifique à l'axe est ainsi envisagé un examen de ces multiples techniques de gouvernement, quels que soient les espaces et les publics. Nous pourrons ainsi tout à la fois repérer des transversalités ou des caractéristiques permanentes et réaffirmer une segmentarité du social justifiant l'analyse singulière des différents univers sociaux.

La thématique des « publicités du futur » profite bien sûr de ce travail consacré aux « fictions » techniques que sont les brevets. À ce premier matériau seront associés deux autres discours permettant d'anticiper et performer l'avenir publicitaire : la littérature marketing et la littérature de science-fiction. Quelles sont les représentations des publicités du futur véhiculées dans chacune de ces littératures ? Il s'agira cette fois, sur la même période (fin 19ème – début 21ème siècle), de comprendre comment se succèdent et chevauchent des espaces d'imagination qui permettent de classer, parmi les projections possibles, celles qui sont *imaginables* à l'intérieur d'un champ de scientificité (connaissances et techniques). Ce questionnement se traduit par un double examen : d'une part, comment les représentations du futur, entendues comme projections et extrapolations fictionnelles, déterminent le présent de l'activité publicitaire ? D'autre part, comment ces mêmes représentations du futur sont-elles enserrées dans des conditions d'existence du présent que lui imposent une réalité et un « techno-imaginaire » déjà-là ?

Avec la troisième et dernière thématique, « l'émergence des plateformes numériques marchandes », une focale est opérée sur l'infrastructure et l'organisation des marchés. Seront interrogés les déplacements organisationnels, économiques et politiques relatifs à l'émergence d'un « capitalisme de plateforme ». Les plateformes numériques ont récemment gagné en influence dans différents domaines économiques (Airbnb, Amazon, Uber, etc.), leur médiation pèse de façon considérable sur la nature et l'intensité des échanges marchands et peut amener à une reconfiguration importante des jeux d'acteurs et d'influence. Dans le cadre du projet « Plateformes numériques dans le secteur Agricole et Dynamiques de l'Action Collective » dirigé par Julien Brailly et financé par le LabEx SMS (une candidature ANR a également été soumise à évaluation), il s'agira, au cours des années 2020 à 2024, de mesurer les incidences de l'émergence de différentes plateformes numériques dans le secteur économique de l'agriculture. L'une des questions posées par les porteurs du projet porte sur le degré de transformation (de dépassement ?) des régulations passées, sur la capacité de désintermédiation qu'offrent les plateformes. Les plateformes numériques permettent-elles de se passer des acteurs historiques du développement du secteur (fédérations agricoles, chambres d'agriculture, syndicats, banques). L'offre des plateformes vient-elle redéfinir la profession, vient-elle densifier les ressources allouées à la pratique agricole ?

Programme *Action Publique, Dispositifs, Usagers* (APDU)

Le bilan du programme APDU a permis, entre autres, de corroborer les travaux de sociologie des politiques publiques sur les changements au sein de l'État, à travers l'émergence d'un constat commun que les membres du programme ont ancré empiriquement : l'État modifie son action dans un contexte institutionnel, politique, économique et social en évolution, qui est caractérisé par une multiplicité d'acteurs (publics et privés), de niveaux (vertical et horizontal) et d'interactions (collaboration, communication, négociation, conflit). Sur cette base commune, les membres du programme APDU entendent poursuivre les recherches sur les changements concernant l'élaboration de l'action publique, les instruments et les techniques de gouvernement et les effets des politiques publiques sur les publics.

Un premier axe de travail vise ainsi à étudier les changements au sein de l'action publique et de ses instruments, qui seront notamment appréhendés par l'analyse sociologique des politiques publiques dans plusieurs secteurs en perspective nationale et comparée, afin d'éclaircir sous quelles conditions et par quels instruments l'État préserve ses missions, étend son pouvoir et se recompose. Dans cette optique, des travaux concernant la gouvernance territoriale permettront d'éclaircir les modalités par lesquelles l'État garde ses prérogatives, notamment dans la définition des politiques universitaires. D'autres recherches vont examiner les secteurs dans lesquels « l'État tâtonnant » (Crespy et Simoulin, 2016) gouverne en l'absence d'un cadrage effectué en amont et se limite à reconstruire, seulement *a posteriori*, la cohérence des politiques publiques réalisées. Dans le domaine des politiques migratoires, les enquêtes liées au projet ANR DisPow sur le pouvoir discrétionnaire de l'État se chargeront d'expliquer pourquoi et comment l'extension de ce pouvoir au niveau transfrontalier (le Calaisis, la zone entre Vintimille, Bardonecchia, Briançon et Nice, la frontière entre Bayonne et Irun) se transforme d'exceptionnel en ordinaire. Des recherches sur les politiques publiques des risques technologiques liés à la téléphonie mobile et aux activités industrielles de type chimique viseront, quant à elles, à éclairer les enjeux institutionnels, politiques et sociaux liés à la recomposition de l'État en Italie. Dans un autre registre, une approche de sociologie historique se propose de saisir, à partir du concept de « régime régulatoire » (Lamy, 2017), la façon dont s'organisent et se structurent des politiques publiques mobilisant des secteurs spécifiques de la science, avec une focale sur l'ingénierie des régulations hydrauliques dans les régions marécageuses du 18ème au 19ème siècles et sur les particularités des savoirs agricoles. Deux recherches doctorales (sous la direction de V. Simoulin) apporteront leurs contributions par l'analyse d'un projet de réforme au Conseil départemental de la Haute-Garonne et l'étude des effets générés par la fusion de deux régions en la nouvelle région d'Occitanie.

Un deuxième axe de travail vise à étudier l'impact de l'action gouvernementale sur différents publics (citoyens, usagers et électeurs), et la façon dont cette action est appropriée, discutée et contestée au point, parfois, d'induire les pouvoirs publics à la modifier. Dans cette optique, des recherches se proposent d'étendre aux « jeunes » (11-18 ans) les études disponibles sur les adultes concernant la lecture comme parcours et expériences, à travers l'étude des ateliers de lecture et d'écriture pilotés dans certains collèges et lycées toulousains et parisiens, dans le but d'étudier des parcours de « jeunes lecteurs devenus écrivains » et de saisir les traces et les souvenirs laissés par cette expérience dans le rapport à l'écrit. D'autres recherches visent à analyser la défense des services publics par les citoyens dans les territoires ruraux, où s'exprime le sentiment d'assister au déclin inéluctable de la vie locale et à l'abandon des services publics, afin d'éclaircir à quel point il s'agit d'une forme symbolique et détournée de lutte pour la préservation d'une communauté de vie locale. Une comparaison de plusieurs pays européens entend étudier les conditions et modalités d'exercice de la citoyenneté européenne et, notamment, identifier les facteurs sociaux et politiques qui encouragent ou qui, au contraire, contraignent l'inscription de citoyens européens sur les listes électorales dans leur pays de résidence et leur participation électorale effective aux scrutins européens et locaux. Enfin, une étude sur l'action étatique contre la désinformation, notamment la prolifération des « fake news » qui contrarie et déstabilise parfois l'action publique, envisage d'approfondir les réponses institutionnelles qui s'opposent à la diffusion de la désinformation amplifiée par le développement des réseaux socio-numériques.

Programme *Systèmes éducatifs*

Le bilan rappelait l'objectif général des travaux du programme *Systèmes éducatifs* : apporter des éléments d'analyse des politiques éducatives et de leurs incidences en termes d'inégalités dans le système éducatif et à l'insertion. Cet objectif est poursuivi avec une ambition comparative internationale et une prise en compte d'un contexte très changeant depuis le début des années 2000.

Le bilan comparatif international en termes d'inégalités semble peu flatteur pour la France. L'expansion scolaire en France s'avèrerait peu vertueuse déplaçant les inégalités dans le système éducatif sans les diminuer, contrairement à d'autres pays ou les politiques éducatives auraient conduit à une structuration plus diversifiée du système éducatif, par opposition aux systèmes binaires (général/ professionnel, sélectif/non-sélectif), comme la France ou encore l'Allemagne (Shavit *et al*., 2007). Ce bilan doit néanmoins être actualisé et aussi approfondi, y compris pour les études consacrées uniquement à la France. Tout d'abord, la plupart des études antérieures examinent partiellement la diversification des trajectoires d'études (Blossfeld *et al*., 2016), et ne confrontent pas la diversité croissante de ces trajectoires à leur valorisation sur le marché du travail. Ensuite, la structuration interne du système éducatif a beaucoup évolué. Par exemple, de 2004 à 2013 ont été multipliés par deux au moins : la proportion de bacheliers professionnels parmi les sortants du secondaire, le nombre de diplômés sortants de licence professionnelle et celui des sortants de Master.

Ainsi, le projet s'intéressera davantage à la spécificité des parcours et plus particulièrement au processus de sélection et au dispositif d'accompagnement de l'école à l'emploi. Cette thématique sera celle du colloque annuel du CEREQ organisé au CERTOP en 2020 et aussi la thématique générale du groupe de travail sur l'enseignement supérieur du CEREQ (GTES) de 2020 à 2023. Le projet se décline en trois niveaux d'analyse des politiques publiques liés.

Le premier vise à proposer une caractérisation originale de modèles nationaux dans une perspective de comparaison internationale, initiée par un projet à cinq pays (Allemagne, Angleterre, Canada, France, Japon), piloté par le CERTOP et le CEREQ (dépôt pour financements 2020). La caractérisation des stratifications sociales des pays sera réexaminée à partir des trajectoires détaillées du système éducatif au marché du travail. Pour la France cet exercice comparatif vise à interroger le choix d'une professionnalisation renforcée des filières.

Le second niveau d'analyse porte sur les dispositifs des politiques publiques en France et leur rôle. Il s'agit de prendre la mesure de leurs incidences en regard des politiques qu'ils sous-tendent. Par exemple, est-ce qu'ils sont de simples instruments d'action publique au service d'un modèle élitiste et ségrégatif (Lascoumes et Le Gales, 2004), ou est-ce qu'ils contribuent réellement aux objectifs d'égalisation des chances qu'ils prônent ? Deux cadres structurants vont porter ses analyses. Le premier est relatif à l'évaluation par le CERTOP et le CEREQ à partir de 2021 des dispositifs pour l'orientation vers les études supérieures mis en place dans les quatre universités toulousaines en lien avec des lycées et institutions de l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées (programme investissement d'avenir 10 ans). Le second chantier qui débutera en 2020 porte sur le rôle de l'entrepreneuriat dans le cadre du réseau de recherche EFE (évaluation formation emploi) piloté par trois laboratoires toulousains, dont le CERTOP.

Le dernier niveau d'analyse est relatif aux publics aux différentes étapes des trajectoires et commun aux trajectoires. On ne peut prétendre à l'exhaustivité dans ce domaine et les travaux se concentreront sur les spécialités ou filières déjà investiguées. Les apprentis du secondaire et les élèves de lycées professionnels demeureront une cible privilégiée pour mesurer l'effet de la réforme de la voie professionnelle, tant sur les parcours, que sur les représentations du présent et de l'avenir, indocilité pour les relégués, et aspirations pour tous, seront deux concepts clés des travaux.

Les travaux vont également se poursuivre pour les filières scientifiques, notamment les enquêtes de terrain. Par exemple, la réforme du bac est susceptible d'influencer les choix d'orientation vers ces filières au lycée et aussi post bac, de même, et dans une tout autre logique, pour les filières lettres et sciences humaines.

Enfin, les trajectoires d'études sont souvent sériées à la formation initiale dès lors qu'il s'agit de diplômes nationaux, tant la reprise d'études ou la formation pour adultes en France se déroule hors de la sphère de la formation initiale. Les travaux menés sur les adultes à l'université y compris en comparaison internationale (Canada) seront poursuivis pour interroger la difficile mise en œuvre d'une volonté politique de formation tout au long de la vie en France.

Bibliographie

Bergeron H, Castel P, Dubuisson-Quellier S, Lazarus J, Nouguez E, Pilmis O (2018), *Le biais comportementaliste*, Paris, Presses de Sciences Po.

Blossfeld H-P, Buchholz S, Skopek J, Triventi M (eds.) (2016), *Models of Secondary Education and Social Inequality. An International Comparison*, eduLIFE Lifelong Learning Series. Vol.3 Edward Elgar publishers, 419 p.

Callon M (dir.) (1998), *The Laws of the Markets*, Oxford, Blackwell Publishers.

Cochoy F (1999), *Une histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché*, Paris, La Découverte.

Crespy C, Simoulin V (2016), « Le gouvernement à crédit. Tâtonnements des gouvernants, aveuglement des gouvernés ? », *L'Année sociologique*, 2016/2 (Vol. 66) : 465-492.

Dubuisson-Quellier S (dir.) (2016), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po.

Foucault M (2001[1976]), « La fonction politique de l'intellectuel », *Dits et écrits II*, année 1976, Paris, Gallimard : 109-114.

Lamy J (2017), « Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés à l'époque moderne », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 136 : 11-32.

Lascoumes P, Le Galès P (2004), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

Shavit Y, Arum R, Gamoran A (eds.) (2007), *Stratification in Higher Education: A Comparative Study*. Stanford, CA: Stanford University Press, 504 P.

Projet scientifique de l'Axe SANTAL

Les recherches à venir de l'axe SANTAL s'articulent autour d'une thématique commune, celle des mutations, présente dans les projets sur l'alimentation et sur la santé. En questionnant les mutations, l'objectif est notamment de mettre à l'épreuve les « cadres théoriques » de la transition pour envisager la place qu'il peut avoir parmi les dispositifs scientifiques permettant de penser le changement social. Ceci se fera en particulier par l'étude de la façon dont les théories de la transition permettent de réorganiser les champs scientifiques, médiatiques, politiques et celui des pratiques des consommateurs, citoyens, utilisateurs. L'accent sera mis sur les processus de « thématisation » : scientifiques, médiatiques, politiques… Ce faisant, ce projet ambitionne d'opérer une nouvelle entrée dans le dialogue inter-sciences, (notamment dans les manières de penser l'interaction entre déterminants sociaux et biologiques), dans les rapports entre sciences et médias et, plus généralement, dans l'inscription des sciences en société.

I. Programme sur l'alimentation : *Les mutations dans les modèles alimentaires*

Dans les recherches sur l'alimentation, la question des mutations structure les travaux sur les transformations dans les modèles alimentaires. En France métropolitaine, l'industrialisation de la filière alimentaire et la massification de la distribution ont considérablement transformé les modalités d'accès aux aliments et les modèles alimentaires. Dans les sociétés asiatiques et ultra-marines, où des transformations très rapides, plus encore que celles ayant touché l'hexagone, sont intervenues dans l'environnement alimentaire, se pose la question des modalités selon lesquelles ces changements s'opèrent et des conséquences en particulier sur la santé des populations. La recherche relative aux baromètres alimentaires dans le contexte asiatique (Malaisie, Indonésie, dans le cadre du LIA et de la Chaire of Food Cultures and Health-2018-2021) et l'analyse des changements rapides qui s'y opèrent, seront poursuivies durant les quatre années à venir. Elles amènent notamment à retravailler les concepts de « modernité compressée » (Chang, 1997, 2016) et de « transition » (Notestein, 1945, Omran 1971, Picheral 1999) en lien avec l'analyse des changements dans les systèmes normatifs et les comportements alimentaires. La « transition protéique » ainsi que le développement du *eating out* seront des champs empiriques privilégiés. Ces analyses seront développées dans une approche comparative avec l'Europe, en particulier la France.

Les travaux engagés et à finaliser sur les départements et régions (Expertise « IRD-2019-2020) ainsi que sur certains territoires d'Outre-mer (Programme de recherche sur l'alimentation en Nouvelle-Calédonie) s'inscrivent également dans cette perspective. Enfin, l'analyse des effets des nouveaux produits ou services mis en marché par l'industrie agroalimentaire sur l'alimentation des familles et plus largement sur leur quotidien, à différentes échelles, individuelle, microsociale et méso-sociale sera poursuivie.

Les mutations dans les filières alimentaires

Les recherches sur la construction sociale des patrimoines alimentaires, en lien avec le développement territorial, s'adossent à l'analyse des conditions de la transition touristique et alimentaire mais, aussi des mutations que connaissent les filières agricoles et plus largement les maillons situés en amont de la filière alimentaire. La co-responsabilité d'un nouveau programme de recherche TOURALIM (2018-2021) sur « L'alimentation au cœur des sociabilités ville campagne. L'exemple de l'agritourisme comme forme d'interaction entre populations agricole et non-agricole », financé par le LabEx SMS, a pour objectif de questionner l'agritourisme, comme un moyen de tisser des liens entre population agricole et société civile. Il interrogera notamment les processus de mise en scène, la construction de liens sociaux et la production d'imaginaires autour des patrimoines alimentaires valorisés. Ce questionnement s'inscrit dans une perspective de durabilité sociale (Parra, Moulaert, 2011) et a pour objectif, dans un contexte de transition, d'interroger les bénéfices sociaux de l'agritourisme à travers la valorisation de produits agricoles et alimentaires. Le programme de recherche « Global change : climate, globalization and new wine cultures » financé par le LabEx SMS (2018-2020), de même que les projets de publications sur le thème « La vigne et le vin : identités métisses », s'intègrent aussi à l'analyse des mutations dans les filières agricoles. Enfin, un projet de recherche basé sur une candidature PHC Nusantara (2019-2021) sur la thématique des Cultures et traditions alimentaires balinaises est en phase de démarrage. Il s'agit ici, dans un contexte de mondialisation et de globalisation alimentaire et touristique, d'appréhender la patrimonialisation des traditions alimentaires, comme un lieu de lecture des mutations sociales et un levier possible pouvant favoriser les conditions d'un redéploiement stratégique des acteurs économiques et sociaux et contribuant ainsi à de nouvelles formes de développement touristique.

Les mutations dans le rapport alimentation-santé

La nutritionalisation est définie comme le processus par lequel la santé tend à supplanter les autres horizons de partage, de plaisir et de convivialité qui encadrent l'alimentation (Fischler, 2013, Poulain 2013). Elle a été analysée comme la conséquence de la transition épidémiologique qui a fait basculé l'alimentation d'un cadre temporel court valorisant la quantité, l'énergie vers des perspectives plus long terme dans lesquelles l'aliment devient un facteur de risque des maladies chroniques dans la première moitié de la vie et un élément de la prise en en charge dans la seconde. L'alimentation quotidienne est alors définie, décrite, et pensée en termes de santé, dans une approche fonctionnelle qui affaiblie la sociabilité alimentaire. Cependant ce mouvement se déploie dans

un contexte controversé, les mises à l'index récurrentes de certains nutriments, souvent suivi de leur réhabilitation, ont installé une cacophonie nutritionnelle génératrice d'anxiété et d'inquiétude qui amplifient les crises alimentaires. Enfin en contrepoint de la nutritionnalisation, des mouvements de patrimonialisation, de politisation, ou encore le développement de la conscience des conséquences environnementales des choix alimentaires et la transformation du statut de l'animal ont été identifiés qui attestent de la transformation des valeurs et des significations de l'alimentation moderne. Ils contribuent également à réactiver des formes de liens sociaux en politisant la question alimentaire, en connectant les générations et en activant les responsabilités intra et inter générationnelles.

En termes de catégories sociales, les classes aisées et les populations à haut niveau d'éducation ont une plus forte perméabilité aux dimensions nutritionnelles tout comme les femmes davantage que les hommes (Saint-Pol, 2009). Malgré ces déterminants, le rapport particulier à la gastronomie et l'hédonisme alimentaire ont ralenti l'expansion de la nutritionalisation en France (Corbeau, 2002 ; Poulain, 2017). Cependant, la valorisation de la minceur et la diffusion des discours médicaux sur l'alimentation transforment le rapport à la santé dans ce domaine.

Le travail comparatif réalisé sur le processus de nutritionalisation de l'alimentation et sur les rapports entre normes diététiques et normes socioculturelles, des jeunes femmes françaises, espagnoles et brésiliennes sera poursuivi dans le cadre d'une recherche postdoctorale au Brésil. Cette approche comparative est également menée dans le cadre des baromètres alimentaires lesquels incluent des questions autour du rapport à la santé dans l'alimentation. La problématique du risque et la gestion de crise est retravaillée à partir des notions d'anxiété et d'inquiétude alimentaires en France dans le prolongement de travaux pour le Ministère de l'agriculture (partenariat avec CREDOC & OCHA) et en Asie (Vietnam, Malaisie, Indonésie, Singapour).

D'autres projets portent sur l'analyse de la place de la santé à l'échelle non pas des sociétés, mais des familles. Ainsi, la recherche portant sur les déterminants et les contextes liés à la qualité de vie au cours de la petite enfance, celle sur les leviers de la modification des usages domestiques du sel, impliquant la plateforme expérimentale OVALIE et plusieurs collègues de SANTAL ou encore le projet relatif à l'analyse de l'expérience hédoniste comme levier de la transition agri-alimentaire (le PNR des Pyrénées Ariégeoises et le CIVAM Bio 09) sont en cours de structuration impliquant plusieurs équipes et unités de recherche en France (en particulier l'INRA-CSGA et INRA-AGIR). L'objectif principal (période 2019-2024) est, à partir des supports liés à la plateforme OVALIE, de mieux comprendre l'effet conjugué des influences socialisatrices ainsi que la portée sociale du plaisir dans les processus de transition alimentaire. Les changements des comportements pour contribuer à réduire les inégalités sociales de santé au cours de la petite enfance (financement LABEX SMS, Opération blanche, projet AIRES, GIS BECO) sont parmi les enjeux de ces nouvelles connaissances.

Enfin, des dynamiques de recherche interdisciplinaires, faisant elles aussi intervenir la plateforme expérimentale OVALIE, commencent à être développés allant de la prise en compte des handicaps invisibles comme Alzheimer sur les prises alimentaires des personnes vieillissantes en passant par l'analyse du processus de néophobie dans différents types de populations dont les personnes avec autisme et syndrome de Prader Willie (Partenariat Inserm & Hôpital des enfants). La construction du dégoût, explorée à partir de l'entomophobie et du durian offre également des perspectives de coopération inter-sciences prometteuses (équipe Amis CNRS Toulouse 3).

II. Programme sur la santé : *Les transitions en santé à l'aune de l'appariement des patients dans les territoires moyens d'équilibre : rendre visibles les conditionnalités de la santé dans les marges.*

Les transitions d'après les définitions que nous en retenons peuvent être vues comme des états intermédiaires, des manières graduelles de passer d'une idée à une autre, d'un état à un autre en les reliant dans le discours ou dans les faits.

Dans le contexte de notre projet de recherche, cet état « transitoire » fait référence à la situation actuelle de la prise en charge des patients suite au « virage ambulatoire » qui a marqué une évolution majeure des politiques publiques à partir années 1990. Ce virage étant passé, cette transformation – maintenant entrée dans les faits - a finalement produit une recomposition du système de santé, que ce soit à travers son financement (tarification à l'activité) ou bien par la montée en puissance de la prise en charge à distance des patients (télésanté, télésuivi, téléprescription,…).

Cette « sortie du virage ambulatoire » dont les effets sur la mise en œuvre des soins se fait pleinement sentir, se produit en même temps que se concrétisent des transformations majeures en termes démographiques et épidémiologiques, au premier plan desquelles le vieillissement de la population, et particulièrement de la population soignante dans les zones rurales, et la montée en puissance des maladies chroniques et des comorbidités alors que le système de santé reste profondément structuré sur le modèle des pathologies aigües.

Apparier les corps : la transition ambulatoire

Ces éléments placent le modèle de prise en charge tel que porté par toute la chaine de la gouvernance de santé dans un état de « transition ambulatoire ». Cet état a graduellement déplacé la prise en charge initialement opérée par le système de soin vers une responsabilisation des patients – l'empowerment - dans ce qui relève du maintien et de l'amélioration de l'état de santé. Cette responsabilisation passe notamment par des formes de surveillances digitales partiellement télé-monitorées. L'appariement du patient au système crée un état d'altérité qui met en parallèle corps des patients et corps médical qui sont pareillement tendus, distendus et prothétisés par des artefacts censés suppléer aux problèmes des dits « corps ».

Pourtant, nos travaux sur la recomposition des pratiques professionnelles et du travail de soin des patients éclairent une réalité bien différente, dans laquelle ces prothèses nécessitent, pour pouvoir tenir au corps du patient et au corps médical, un important travail d'articulation. Cette situation rend poreux les territoires des professionnalités médicales et déplace le travail de soin sur les patients et leurs proches. Cette transition interroge également sur les possibles glissements de la question de la responsabilité dans le périmètre de la prise en charge médicale.

Articuler les trajectoires, les dispositifs et les dispositions

Nous observons que les trajectoires de soins et les parcours, plutôt que d'être des processus linéaires et stabilisés, sont faits de micro-séquences spécialisées qui démultiplient le travail d'articulation et mettent en scène des situations de communication poursuivant des objectifs de plus en plus ambitieux. Il ne s'agit plus seulement de porter un diagnostic, ou de délivrer un soin, mais aussi d'informer les patients, de les faire participer aux décisions, le tout étant censé favoriser autonomie et engagement dans leur parcours de soins.

Ces situations de communication et d'interaction à distance sont d'autant plus densifiées qu'elles se raréfient relativement, car avec le développement de l'ambulatoire a lieu ce qu'un récent rapport du Sénat désigne comme « la réduction du temps d'exercice médical effectivement disponible » (Maurey, 2013, p.25).

L'enjeu devient donc d'agencer au mieux, sur des temps d'interaction réduits, les différents éléments spatio-temporels qui permettent effectivement au soin d'avoir lieu. Ces corps en transit produisent de nouveaux éléments d'appuis aux interactions et au travail de soin. Ainsi, apparaissent de nouvelles mobilités et de nouvelles habiletés pour prendre ensemble ces hétéropies du soin : les sources d'information sont plus nombreuses et disséminées, les énonciateurs médicaux sont humains et non humains, patients, aidants ou soignants, les lieux de la prise en charge sont devenus distincts tout en étant connectés en réseau.

Ces habiletés qui étaient l'apanage du corps médical (Bouffartigues, 2006) transitent vers le domicile où le patient et ses proches doivent gagner en compétences pour les performer afin de devenir des patients « compliants ».

Déplier la numérisation des soins

Cette situation nous amène à questionner le pendant technologique de la prise en charge, nommément les « big data », e-santé, objets connectés et autres télé-technologies, présentées comme « des solutions » aux inégalités d'accès et des réponses-clés aux questions de l'accès aux soins, en particulier pour les territoires concernés par la « désertification médicale ».

Nous proposons d'adresser cette « transition numérique » qui performe un état du monde normalisé, connecté, accessible et mobile par les marges, à travers les « transhumances de soins » sur un terrain d'observation privilégié : le territoire des Pyrénées centrales. Ce travail s'appuiera sur le réseau de praticiens hospitalier et libéral déjà construit et permettra de caractériser les conditions du travail de soin sur ce territoire.

La perspective choisie consiste plus largement, en privilégiant une entrée communicationnelle, à analyser l'injonction faite par les politiques publiques de santé au recours de plus en plus systématique à la téléconsultation et d'évaluer en quoi ces « périphériques » requièrent de la part de ceux qui en sont les destinataires – médecins et patients – des dispositions à l'usage, des compétences qui si elles font défaut peuvent précariser plus avant l'accès et constituer un risque supplémentaire dans la prise en charge.

Le parcours de soin sera appréhendé comme un réseau socio-technique. Nous proposons d'interroger la façon dont ce réseau est agentifié, et de chercher notamment à comprendre dans les « plis » des techniques ce que mettent en boite noire les designs des « architextes » des outils de la e-santé (Jeanneret, 2007) et corollairement à caractériser les impensés qu'ils recèlent. Nous cherchons notamment à comprendre de quelles façons les catégorisations du monde sont formalisées dans les grilles et les algorithmes de ces technologies, et ce que ces plis des techniques font au social.

En nous inspirant de la notion de « marges inversées » des géographes, nous proposons de réinterroger ces nouveaux visages de la performativité de ces technologies (Denis, 2006) et de ces architextes au prisme des pratiques telles que conçues et opérées dans ces zones « marginales » qui deviennent pourtant le centre à partir duquel s'élaborent cette « transition actancielle » du système de soin qui a fait graduellement passer la figure du « patient » en « acteur » responsable de ses soins.

L'enjeu ici, est d'identifier les reconfigurations de ces inégalités ; comment patients et soignants y font face ? Qui sont celles et ceux qui sont abandonnés ou laissés en marge de ces systèmes ? Comment le droit de la santé évolue et est diversement investi, mis en œuvre ? Comment la responsabilité, l'autorité, sont redistribuées, déniées et investies ?

En lien avec le programme ISP-ISS (IReSP-17-HSR-16), et le programme TéMaTis Emergence GSO, notre travail pourrait ainsi caractériser les modalités de prise en charge à distance des patients. Notamment grâce à quels liens et avec quelle-s articulation-s avec les métropoles régionales s'opère cette prise en charge ? Comment s'établit le diagnostic ? Comment se recomposent les inégalités sociales de santé, conçues en termes de gradient social (Lang, 2017) ? En quoi consiste effectivement le travail de soin sur le lieu de vie, et avec quelle implication des proches lorsque l'on s'éloigne des grands centres hospitaliers ? Enfin, comment les pratiques sociales se recomposent lorsqu'il faut vivre au quotidien avec sa maladie dans ce contexte de transition digitale ?

Corolairement, dans quelle mesure les infrastructures mises à la disposition de ces populations sont-elles accessibles et non discriminantes ? Nous pourrions mesurer en quoi la combinaison d'effets territoriaux, de capacités individuelles, collectives et organisationnelles constitue un facteur d'aggravation des inégalités sociales de santé, autour de questions telles que la littératie, l'accompagnement, l'expertise à pouvoir prendre en charge, la gestion des flux par les métropoles.

Notre travail s'attachera à comprendre la façon dont certaines populations sont ainsi mises à la marge par des effets de procédure et d'accès aux infrastructures, et finalement chercherons à caractériser le treillis social, technique et organisationnel qui « laisse passer » certains patients et en « zappe » d'autres.

Les mises en discussion entre alimentation et santé sont plurielles, mises au travail dans le cadre des séminaires, et peuvent faire l'objet de programmes transversaux, compte tenu en particulier :

- De ce que les objets d'étude convoquent régulièrement les deux champs de façon imbriquée

- De ce que le caractère inter-science des recherches constituent une expérience commune et en même temps spécifique, qui a fait l'objet d'échanges et pourra être spécifié plus avant,
- De ce que la thématisation en termes de transition introduit à une mise en débat, tant sur la notion elle-même, que sur les phénomènes dont elle vise à rendre compte.

Projet scientifique de l'Axe TERNOV
La recomposition de la transition écologique

Le projet rédigé en 2014 partait de l'hypothèse selon laquelle une inflexion, formulée en termes de « transition écologique », se dessinait dans les politiques environnementales, qu'on les situe du côté des « décideurs » ou de l'espace civique. Cette inflexion était définie comme le passage d'un aménagement écologique durable, du modèle de développement hérité du XIXe siècle, à une refondation de la thématique environnementale dans les sociétés contemporaines. Ainsi, l'expression de transition, telle qu'elle est utilisée dans notre axe, n'implique pas que soit identifié un état final, mais plutôt une propension à la réorganisation des activités socio économiques sur la base - et non plus seulement compte tenu - de leur écologisation progressive.

Si des tendances, significatives à l'écologisation structurante des activités ont été mises en évidence dans nos précédents travaux, elles ont cependant elles-mêmes engendré des tensions, et l'hypothèse d'une transformation écologique généralisée des activités n'a pas été vérifiée. Ces tensions, qui traversent la transition écologique, sont d'autant plus fortes qu'elles ne concernent plus uniquement l'aménagement (plus ou moins ample) des activités, mais bien le ressort de leur restructuration.

De manière très ordinaire, on peut relever différents faits laissant entrevoir une mise en cause explicite de la question de l'environnement, tels que : l'élection de chefs d'État ouvertement « climato-sceptiques » et anti-écologie dans des pays industrialisés majeurs (États-Unis, Brésil) ; la difficulté à bloquer le recours à des produits chimiques problématiques, tels que le glyphosate, en France ou dans l'Union européenne ; les contraintes opposées à la mise en œuvre des projets de sobriété énergétique dans les secteurs du bâtiment et des transports, mais aussi dans les comportements ; le report des décisions françaises sur l'énergie nucléaire et l'inversion du mix énergétique...

La *dislocation de la transition énergétique*, telle que formalisée dans le bilan de notre axe, marque la fin du cycle ayant débuté dans les années 1980, avec l'adoption d'une politique mondialisée de développement durable, prêtant à penser que s'installait une évolution écologiste plus ou moins irréversible.

Notre projet de recherche repose sur l'hypothèse qu'un nouveau cycle d'écologisation s'instaure, ou est susceptible de s'instaurer, et déplace les centres de décision et de gestion antérieurs. Plus précisément, notre hypothèse consiste à poser que les institutions d'État, quel qu'en soit l'espace « géographique » de référence, n'occupent plus la place centrale dans la mise en œuvre écologique.

Dans le cycle du développement durable, les institutions publiques, mondiales, nationales et régionales, ont été au cœur de la détermination des politiques écologiques, en réponse à la contestation environnementaliste. Elles ont géré la tension entre calcul économique et protection de l'environnement-santé, en valorisant l'écologisation progressive des activités, au moins dans les pays industrialisés. Pour sa part, la politique de transition écologique, définie en France, peut être analysée comme un moyen de relâcher cette tension par la promotion d'activités économiques d'emblée écologisées, c'est-à-dire comme un moyen d'instaurer un calcul économique écologique. S'il n'y a pas, *a priori,* de contradiction formelle entre économie et écologie des activités, c'est-à-dire entre amélioration du niveau de vie et changement dans le mode de vie, si quelques déplacements vers une économie écologique sont visibles, par exemple du côté de la grande distribution, des énergies renouvelables, de l'interdiction de substances chimiques critiques (plomb, cadmium, mercure, amiante…), de l'agriculture et du tourisme rendus moins polluants, on peut également observer qu'une économie progressivement écologisée n'a pas répondu aux exigences liées au niveau de vie. L'institution d'un raisonnement par les prix, incluant une fiscalité spécifique, pour inciter à l'instauration d'une telle économie a notamment fait apparaître ses limites.

Cependant, notre projet ne repose pas sur l'idée selon laquelle la « dislocation de la transition écologique » serait aussi sa fin. Il s'intéresse aux indications selon lesquelles cette transition est susceptible de se recomposer « par le bas », c'est-à-dire sans être imposée ou même poussée par une politique centralisée.

Les raisons de cette recomposition potentielle par le bas sont multiples, et ses formes également : consommateurs qui boycottent certaines denrées « non écologiques », jardiniers amateurs qui organisent des colloques avec des chercheurs, citoyens qui se mobilisent pour l'économie autonome et solidaire, etc. L'idéologie environnementaliste a fait son chemin et n'a pas été effacée par les inflexions dont il est question dans le bilan de notre axe. Elle continue de peser dans l'espace civique (l'espace public au sens de Habermas) et dans sa confrontation à la sphère de la décision, que ce soit en termes électoraux ou marchands. Il s'agit donc de repérer ces indications, voire les conditions permettant d'étayer cette hypothèse selon laquelle la transition écologique est susceptible de se déployer « par le bas ».

Dans cette perspective, notre projet est de poursuivre et développer nos coopérations avec d'autres familles scientifiques. L'enjeu est alors de répondre aux défis que ces coopérations révèlent, notamment celui de la mise au jour d'orientations pour l'action. L'incitation à « l'anticipation » que ces collaborations suggèrent, y compris

en creux, questionne la possibilité de mener des recherches visant à rendre visibles des tendances sur lesquelles pourraient s'appuyer les politiques institutionnelles, industrielles ou civiques, de protection de l'environnement. Il s'agirait non pas d'une recherche-action, c'est-à-dire d'une ingénierie sociologique, mais plutôt d'une propension à créer le cadre d'une recherche normative adossée à la tradition observante.

Notre projet adopte trois axes de travail et engage une réflexion méthodologique : **(I)** le premier axe vise à examiner l'instauration de nouveaux ressorts pour l'écologisation de « petites activités » ; **(II)** le second axe porte sur les formes et les conditions de l'accompagnement des « petits acteurs » de la transition écologique ; **(III)** le troisième axe vise à repérer le passage à des comportements économiques écologiques ; **(IV)** enfin, puisqu'une partie de ces recherches est menée en collaboration avec d'autres familles scientifiques (physique, chimie, sciences pour l'ingénieur, agronomie, bio-géochimie…), notre projet veut mener une réflexion sur les conditions permissives et les effets de ces coopérations et, ainsi, contribuer à la réflexion générale sur ce type d'interdisciplinarité.

I. De nouveaux ressorts pour la transition écologique ?

La remise en cause de la portée d'une politique centralisée conduit à questionner les nouvelles pratiques écologiques, se construisant sur le terrain sans pour autant répondre à une injonction institutionnelle. La caractéristique de ces pratiques est d'être en correspondance avec l'enjeu de protection de l'environnement et de se conformer au principe de réduction des risques pour la santé. Autrement dit, se formant sur la base d'enjeux non écologiques, des activités se réorganisent à travers leur écologisation.

Dans cette perspective, nous poursuivrons les recherches initiées sur la médecine hospitalière en modifiant notre approche au regard des résultats issus du bilan de notre axe. Il s'agit non plus de repérer les freins et les limites des politiques de gestions des déchets hospitaliers, mais d'accorder de l'intérêt aux nouvelles formes de soin - notamment l'ambulatoire - afin d'évaluer si cette médecine hospitalière hors les murs, qui autonomise le ou la patient.e dans la prise en charge de sa maladie, s'accompagne d'une gestion renouvelée et originale des risques de contamination de l'eau par des résidus de médicaments. L'objectif est d'analyser la contamination de l'eau par les médicaments comme un « risque à bas bruit », dont il s'agira d'étudier sa traduction dans des modes de gouvernance des risques sanitaires et environnementaux pouvant se réifier dans des processus d'écologisation des pratiques (ex : la déprescription médicamenteuse).

Un second exemple du processus de convergence entre les enjeux spécifiques d'une activité et les enjeux écologiques se retrouve dans l'évolution de la recherche scientifique. Les contestations contre les risques technologiques qui visaient traditionnellement le contrôle des développements technologiques et leurs applications se sont déplacées vers le contrôle de la recherche académique. Les exigences en matière de politique scientifique, notamment l'augmentation des financements dédiés à la connaissance des effets sur la santé et sur l'environnement, n'ont eu qu'une faible portée. Dans ce contexte, l'éclatement de certaines frontières disciplinaires a conduit, de façon inédite, à l'intégration du facteur risque santé-environnement dans certains projets de recherche en physique ou chimie, donc très en amont. Ce processus, qui n'est qu'émergent, répond essentiellement à des enjeux *intrinsèques* à la sphère de la recherche et non aux injonctions des politiques environnementales. Pour envisager un élargissement de ces pratiques, il s'agit de dégager les conditions institutionnelles et académiques qui permettraient de les généraliser. Ces conditions sont conjointement institutionnelles (la gestion de la recherche) et épistémiques (la production de connaissances). Corrélativement, ce processus d'écologisation, interne à la sphère scientifique, pèse sur les conditions de la production industrielle par le biais des collaborations entre recherche et industrie. Il s'agit alors de repérer les voies qui permettraient de considérer ces collaborations non pas comme un mode de régulation, mais comme un levier de maîtrise des risques à la source des produits de consommation.

II. Outiller les « petits acteurs » ou « acteurs intermédiaires » de la transition écologique

Par « petits acteurs », nous identifions notamment les consommateurs-usagers-clients des services énergétiques, mais aussi les professionnels (artisans, bureaux d'étude, architectes, bailleurs sociaux… dans le monde du bâtiment ; cuisinier.e.s, économes, gestionnaires, responsables d'établissements), les aménageurs de sites touristiques qui, en tant qu'acteurs intermédiaires, sont souvent enjoints à s'engager dans une dynamique dont ils ne maîtrisent pas les codes. Ces acteurs se voient fournir des dispositifs sociotechniques qui sont imaginés pour les accompagner au changement de paradigme écologique. Le projet consiste à s'interroger sur les décalages entre, d'une part, les niveaux de compétences et de maturité nécessaires à ces projets et, d'autre part, les cultures du quotidien autour desquelles se cristallisent non pas des résistances, mais plutôt des effets d'inertie. Dans une approche comparative multiscalaire et multi-acteurs, on se propose de repérer les configurations d'acteurs les plus propices à faciliter les dynamiques transitionnelles. L'enjeu est de comprendre ce qui conditionne ou favorise leur engagement dans ces dynamiques. Il faut donc être attentif aux manières dont s'organisent et se recomposent les collectifs, en regard des modes d'organisation ou des solutions plus techniques qui leur sont offertes par les institutions ayant la charge ou porteuses des opérations de transition.

Par exemple, on peut se demander quel outil donner à des territoires touristiques pour les aider à passer le pas de la transition écologique, quel niveau de facilité d'utilisation proposer aux décideurs en vérifiant qu'il ne les déstabilise pas dans leurs habitudes. En outre, il s'agit de définir les stratégies locales qui permettent de produire des hypothèses d'amont sur la possibilité des projets, y compris dans la reconstruction des territoires. En effet, les territoires prennent peu à peu conscience de la nécessité d'aider les stations de montagne à anticiper les changements à venir, notamment en aidant à la prise de décisions radicalement nouvelles pour assurer la viabilité, économique et écologique, des stations de montage.

L'une des questions posées à ce type de démarche est d'articuler des savoirs différenciés dans les domaines les plus appliqués de la recherche, mais il reste à élaborer, comme dans le cas des coopérations

interscientifiques, les conditions favorisant les collaborations avec les représentations de citoyens ou d'élus. Nous ne pouvons éluder le problème de savoir si et comment nos travaux transforment les « agir » sociaux.

En particulier, l'un de nos objectifs est ainsi de contribuer aux réflexions sur les relations de la recherche à la sphère civique, par exemple sur la pertinence des méthodes permettant d'enrichir les matériaux collectés par les méthodes classiques des SHS et de s'inscrire dans une véritable co-construction de la recherche entre différents partenaires : associations, élu.e.s… Cette démarche peut aller jusqu'à participer à la formation d'une coopérative scientifique. À ce titre, un travail d'analyse comparée des processus transitionnels doit permettre de dessiner les conditions normatives d'enclenchement et, surtout, de maintien dans le temps de changements concrets en matière de mobilité, de performance thermique dans les secteurs résidentiels et tertiaires, mais aussi en matière d'économie sociale et solidaire (circuits courts, agriculture urbaine…). Notre ambition, dans le cadre de cette coopérative scientifique (basée à Nantes), est de déterminer les éléments explicatifs de l'écart entre les objectifs de réduction des émissions de GES et la grande difficulté à faire participer de manière effective et durable les habitants et les professionnel.le.s dans un projet qui relève de l'intérêt général.

III. Le passage à des comportements économiques écologiques

Face aux constats largement partagés d'un manque de réactivité des sociétés face à l'urgence climatique, les regards se portent de plus en plus vers les usagers et les professionnel.le.s, soupçonné.e.s de ne pas mettre en œuvre les « bonnes pratiques ». Leur peu d'appétence pour des pratiques moins impactantes pour l'environnement ou leur conversion timide aux enjeux sont stigmatisées. On explorera les conditions permettant de traduire en comportements individuels et en dynamiques collectives aussi bien les orientations des politiques publiques que les politiques naissant localement venant suppléer la faiblesse des politiques publiques. Cela suppose de questionner l'évolution des modes de vie, la place de l'offre qui tend à structurer ces derniers, mais aussi les normes sociales sous-jacentes à la transition écologique (sobriété sociale, sobriété technologique, dynamiques collaboratives et solidaires, recyclabilité, etc.). Cela implique d'interroger la diversité des instruments d'accompagnement au changement actuellement déployés un peu partout dans une dimension individuelle et à l'échelle micro.

L'un des constats du bilan est la tension, rémanente, entre écologie et économie, entre la protection de l'environnement et de la santé et le calcul monétaire. Le projet interroge la possibilité de compléter ou contourner l'Euro et ses contraintes par la création de monnaies locales, afin de favoriser la transition écologique. La création d'une monnaie locale, comme l'Eusko au Pays Basque, s'inscrit au milieu d'un « écosystème alternatif » porté par la société civile et centré sur la transition écologique. Il s'agit d'identifier les différentes formes de liens, personnels organisationnels, idéologiques, matériels et marchands qui font tenir cette initiative. L'objectif est de comprendre les différentes formes d'encastrement social de l'Eusko et le rôle qu'elles ont dans le succès de cette expérience monétaire, mais également de voir comment les liens monétaires créés via l'Eusko servent le projet de transition écologique, porté par l'ensemble des structures de l'écosystème (par exemple, on peut faire l'hypothèse que les monnaies locales facilitent d'une transition écologique locale parce qu'elles réduisent l'échelle des problèmes à résoudre).

Si l'expérience des monnaies locales doit être prise en compte, elle ne saurait évacuer le problème du calcul économique classique appliqué aux comportements. Ainsi, on peut se demander pourquoi la tarification incitative des déchets ménagers peine à se diffuser dans le secteur des déchets ménagers en France ou dans le domaine agricole (la question des plantes engrais verts qui pourraient remplacer des apports de roches phosphatées dont on connait la contamination en cadmium). Plus généralement, notre projet envisage de cerner les conditions ouvrant la possibilité que la taxation écologique engendre non pas un double dividende : recettes et incitation, mais un triple effet vertueux : un effet écologique par l'écologisation des consommations et deux possibles effets économiques : sur l'emploi et sur la stabilisation de l'économie.

IV. Des coopérations interscientifiques reconduites, interrogées, élargies

Les relations entre nos recherches et celles des autres familles scientifiques sont bien installées dans l'axe Ternov. Elles se sont progressivement imposées en raison de la complexité des problèmes soulevés, surtout dans une optique de recomposition potentielle de la transition écologique. Dans cette perspective, notre projet est de poursuivre l'expérience des coopérations scientifiques et collaborations avec les associations, mais il consiste également à nous interroger sur les enjeux et la portée de ces pratiques.

Une première interrogation concerne la portée épistémologique de nos coopérations interscientifiques. Dans la mesure où des disciplines, par exemple : la chimie et la sociologie, sont radicalement hétérogènes, leurs objets, concepts, et méthodes sont incommensurables. Par conséquent, il s'agit de dire si et comment une coopération véritable, croisant et pas seulement additionnant les approches, est possible. On peut avancer que les conditions permissives de cette coopération véritable varient en fonction des disciplines coopérantes et des objets de coopération, disciplines elles-mêmes traversées par des différences, ce qui est rendu possible par la diversité de nos coopérations. En particulier, puisque la différence épistémologique majeure entre recherches en sciences et recherches sociologiques tient à la distinction entre approches prédictives et compréhensives, nous souhaitons réfléchir activement à la manière de répondre à cette différence épistémologique. L'une des réponses possibles est de construire une théorisation normative, mais il faut envisager la possibilité que cette théorisation puisse se décliner en fonction du type de coopération opérée.

Le projet de Ternov est ambitieux, puisqu'il est question de prendre la transition écologique comme un principe non pas seulement à étudier, mais aussi à développer. Il s'agit incontestablement d'une prise de risques dans la mesure où il se projette dans une potentielle recomposition « par le bas ». Cependant, notre expérience nous conduit à penser que les enjeux de la transition écologique nécessitent cette prise de risques.

Annexe 1 : lettre d'engagement

Toulouse, le 10 juillet 2019

Je, soussignée, SURAUD Marie-Gabrielle, en tant que directrice de l'entité de recherche CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir), certifie, par la présente, l'exactitude des données contenues dans le dossier d'autoévaluation, comprenant le document d'autoévaluation et les deux fichiers Excel « Données du contrat en cours » et « Données du prochain contrat ».

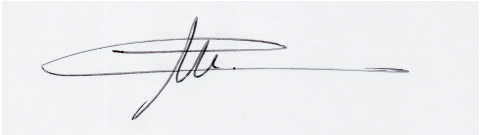

Marie-Gabrielle SURAUD

Annexe 2 : Organigramme

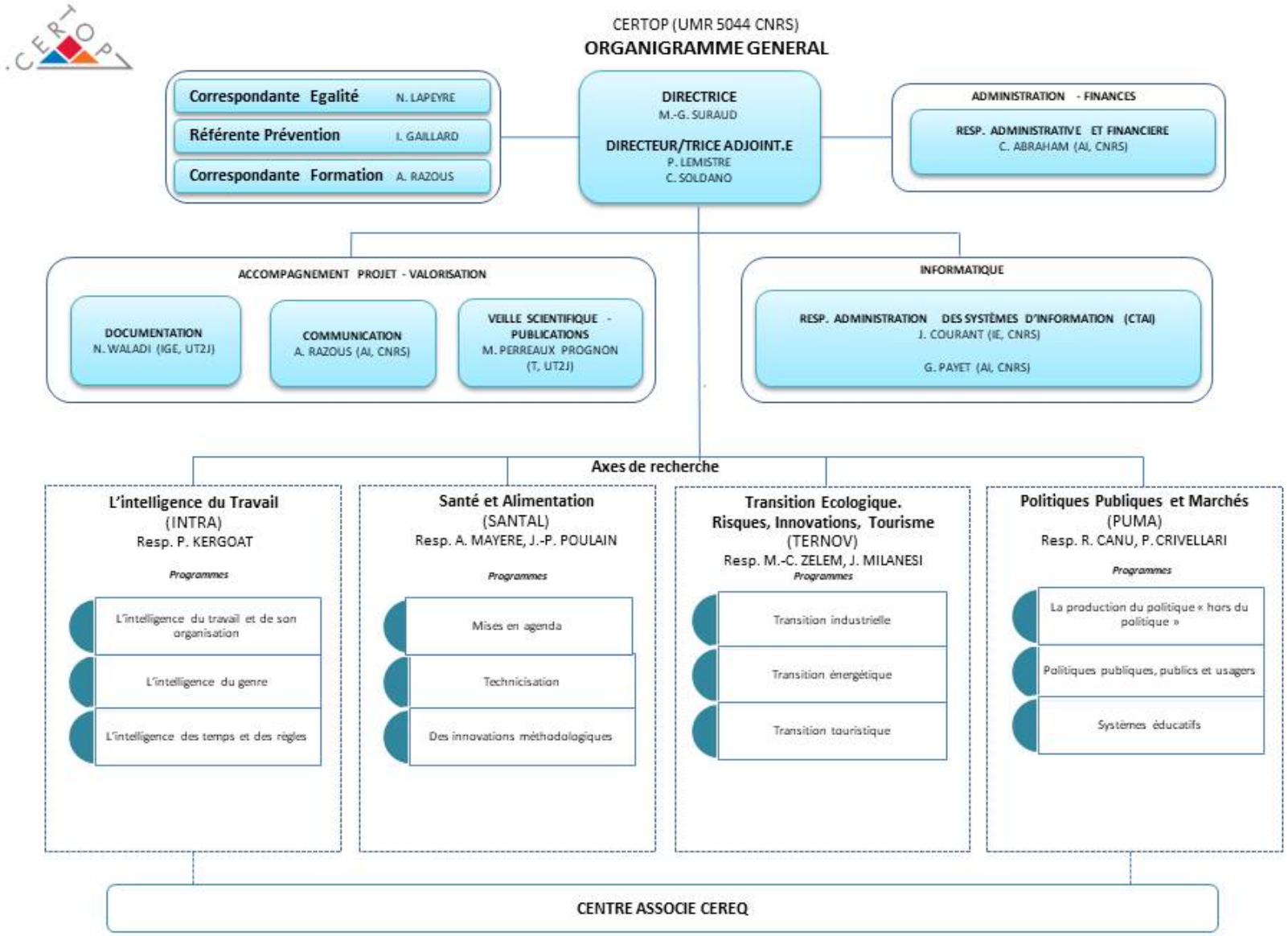
CERTOP (UMR 5044 CNRS)
ORGANIGRAMME GENERAL
Correspondante Egalité N. LAPEYRE
Référente Prévention I. GAILLARD
Correspondante Formation A. RAZOUS
DIRECTRICE
M.-G. SURAUD
DIRECTEUR/TRICE ADJOINT.E
P. LEMISTRE
C. SOLDANO
ADMINISTRATION - FINANCES
RESP. ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
C. ABRAHAM (AI, CNRS)
ACCOMPAGNEMENT PROJET - VALORISATION
DOCUMENTATION
N. WALADI (IGE, UT2J)
COMMUNICATION
A. RAZOUS (AI, CNRS)
VEILLE SCIENTIFIQUE - PUBLICATIONS
M. PERREAUX PROGNON (T, UT2J)
INFORMATIQUE
RESP. ADMINISTRATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (CTAI)
J. COURANT (IE, CNRS)
G. PAYET (AI, CNRS)
Axes de recherche
L'intelligence du Travail
(INTRA)
Resp. P. KERGOAT
Programmes
L'intelligence du travail et de son organisation
L'intelligence du genre
L'intelligence des temps et des règles
Santé et Alimentation
(SANTAL)
Resp. A. MAYERE, J.-P. POULAIN
Programmes
Mises en agenda
Technicisation
Des innovations méthodologiques
Transition Ecologique. Risques, Innovations, Tourisme
(TERNOV)
Resp. M.-C. ZELEM, J. MILANESI
Programmes
Transition industrielle
Transition énergétique
Transition touristique
Politiques Publiques et Marchés
(PUMA)
Resp. R. CANU, P. CRIVELLARI
Programmes
La production du politique « hors du politique »
Politiques publiques, publics et usagers
Systèmes éducatifs
CENTRE ASSOCIE CEREQ

Annexe 3. Plateforme expérimentale d'étude des comportements alimentaires contextualisés OVALIE

La plateforme expérimentale OVALIE est en cours de réalisation sur le site de l'Université Toulouse Jean Jaurès. Elle est localisée dans un ancien bâtiment qui a été réaménagé en 2018 et 2019 afin de permettre l'installation des équipements nécessaires pour débuter l'activité scientifique. Les travaux ont été retardés de plusieurs mois en raison du mouvement de grève de février à juin 2018 qui ont entrainé la dissolution des services centraux de l'université de mars à novembre 2018, bloquant toutes les décisions institutionnelles liées à la poursuite du chantier. Pour autant, l'activité scientifique s'est poursuivie en parallèle afin de préparer la mise en route de la plateforme, prévue pour juin 2019.

Descriptif

OVALIE est une plateforme expérimentale destinée à l'étude des comportements alimentaires contextualisés. Elle permet d'étudier, dans un espace modulable, l'influence des contextes physiques et sociaux sur les pratiques d'alimentation. Elle capitalise sur les expériences des salles de dégustation classiques en usage dans le monde du vin ou des industries agro-alimentaires en créant des situations « naturelles » permettant la prise en compte des effets de contextes et des interactions sociales.

Une approche inter-sciences

Deux types de recherche sont mobilisés. Le premier relève des *Food Studies* (CERTOP) et le second des nouvelles technologies de l'information et de la communication (IRIT). Ce dispositif de recherche s'inscrit en effet, dans une approche qui mobilise des champs de sciences humaines et sociales tel que la sociologie de l'alimentation, la psychologie des émotions, l'évaluation sensorielle d'un côté, et les sciences de l'information, qui entrent en dialogue avec la physiologie sensorielle, la médecine de l'obésité ou encore les sciences des aliments, de l'autre.

Un équipement de seconde génération

Sélectionnée et présentée au Salon CNRS de la valorisation en Sciences Humaines et Sociales « Innovatives SHS 2015 », la plateforme OVALIE se pose en équipement de seconde génération.

Un dispositif modulable

Il s'agit d'implanter dans un espace modulable des instruments de collecte de données (différents types de caméras, micros directionnels) pilotés depuis une régie et adossés à des logiciels de traitement automatisé. Ce type de dispositifs permet d'éviter une grande partie des biais relatifs aux outils classiques et aux démarches par questionnaires. La modularité de l'outil permet, de surcroit, d'étudier des contextes alimentaires variés comme les différentes formes de restauration. Du point de vue méthodologique la plateforme est l'objet d'un partenariat avec l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT-UMR 5505 CNRS) qui assure le développement des outils de traitement de données, notamment dans l'étude des interactions sociales et de reconnaissance faciale des émotions gustatives.

Activités scientifiques

La phase de rénovation du bâtiment OVALIE n'a pas encore permis la mise en œuvre opérationnelle de la plateforme. Cependant, la réflexion scientifique a donné lieu à l'organisation de séminaires et de journées d'études, de mémoires de master (6), de doctorat (un en 3ème année et deux en inscription).

Programmes de recherche 2019

Les premières expérimentations commenceront en juin 2019 dans le cadre du projet SOPAP : « Socialisation des pratiques alimentaires des enfants avec un syndrome de Prader-Willi (SPW) » dont les objectifs sont l'analyse de : (a) l'évolution du répertoire alimentaire des enfants avec un SPW (de la petite enfance à l'adolescence), (b) des comportements alimentaires autour des repas et de la gestion de l'alimentation d'un enfant avec un SPW par l'entourage familial. La direction scientifique est assurée par Poulain J.P. et Tauber M., Pédiatre endocrinologue (Inserm, CHU Toulouse Purpan). Un post-doctorat est financé par l'Association Prader-Willi (Amandine Rochedy).

Deux autres programmes sont en cours de finalisation et donneront lieu à des expérimentations courant 2020 :

1. « Alimentation, vieillissement déglutition » : partenariat Michel Bras, Xavier Cormary (Association de prévention pluridisciplinaire de la dysphagie), équipe Inserm 1027 ;
2. « Entre plaisir et déplaisir : étude de la perception et des réactions lors de la consommation de Durian » (partenariat avec l'équipe AMIS UMR 5288 - Pierron D. et Chaire *Food Studies* à *Taylor's University* en Malaisie).

Plateforme en miroir en Malaisie

Dans le cadre du *Taylor's Toulouse University Center* et du LIA CNRS *Food, Cultures and Heath* (2016-2019), une plateforme similaire est en cours d'implantation à Kuala Lumpur. Elle permettra aux enseignants-chercheurs du

CERTOP de conduire, à l'échelle internationale, des recherches comparatives sur de populations multiculturelles. Sa mise en œuvre interviendra en 2019. Plusieurs missions d'assistance ont été réalisées en Malaisie pour le développement scientifique du projet (Jean-Pierre Poulain), la définition des besoins en surfaces et en équipements, et l'évaluation économique (Cyrille Laporte et Joël Courant).

Personnel en appui

En plus des enseignants-chercheurs mobilisés par les programmes de recherche en cours, la plateforme bénéficie de l'appui des personnels suivants :

Poste	Quotité de service
ATER (ISTHIA-CERTOP)	50%
PRAG Informatique (ISTHIA)	33%
Ingénieur informatique (CERTOP)	50%
Assistant Ingénieur Informatique (CERTOP)	80%

Financements

L'UT2J a pris en charge les coûts de rénovation du bâtiment d'implantation, 350 000 euros. Pour les équipements, la plateforme a fait l'objet d'un financement CNRS hors CPER de 43 000 euros et d'un financement global CPER (2015-2020) de 179 000 euros (CNRS, Région Midi-Pyrénées, Toulouse Métropole). L'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA-UT2J) a financé des équipements (10 000 euros).